



REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLEBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil d' *Yverdon.*

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme cent quatre vingt dix huit pages.

Lausanne, le quatre août 1895.

Le Chef de service du Département,

H. Faur
sec.





N° 62

Bartre-Chevalaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Août mil neuf cent cinq —
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bartre Paul Emile / — Serrurier —

de Aubonne — domicilié à Yverdon —

célibataire —

né à Aubonne, le dix-neuf Juin — mil huit cent quatre-vingt-un —

fils de Charles Marc Auguste Bartre, employé —

et de Julienne née Bruan, domiciliés à Aubonne. —

2° Chevalaz Marguerite — Couturière —

de Montheroz — domiciliée à Aubonne —

célibataire —

née à Montheroz, le neuf Février — mil huit cent quatre-vingt-quatre —

fille de Frédéric Chevalaz, décédé —

et de Elise Henriette née Meillard, à Aubonne. —

Les publications ont eu lieu à Aubonne, à Montheroz et à Yverdon, le vingt-neuf juillet de la présente année. —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Aubonne, Montheroz et Yverdon.
Les actes de naissance des époux. —

Signatures des époux :

P. Bartre
M^{me} Bartre

Signatures des témoins :

Jean Louis Yverdon
Ami Rochat

Communiqué : à l'état civil d'Au-

bonne et de Gimmel. —

L'officier de l'état civil :

Ch. Habille

Ce volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions vont du N° 23 de l'année 1903 au N° 61 de l'année 1905.

Ce que nous certifions.

Yverdon le 16 Août 1905

L'officier de l'état civil

Ch. Habille



N° 63

Rothen-Barantola

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix-neuf août _____ mil huit cent cinq _____
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Rothen Charles François** — *marbrier* _____de *Ruschegg (Berne)* _____ domicilié à *Yverdon* _____*célibataire* _____né à *Yverdon, le vingt-quatre Novembre* mil huit cent *quatre-vingt-cinq* _____fils de *Charles Jean Rothen, marbrier* _____et de *Barbara Elisa née Wüst, domiciliés à Yverdon* _____2° **Barantola Philomène Eugénie** *demoiselle de magasin*de *Mulazzo (Massa Carrara Italie)* _____ domiciliée à *Yverdon* _____*célibataire* _____née à *Mulazzo, le neuf Décembre* _____ mil huit cent *quatre-vingt-quatre*fille de *Emmanuel Barantola, commerçant* _____et de *Cecilia née Maucchi, domiciliés à Yverdon* _____Les publications ont eu lieu à *Ruschegg et à Yverdon, le huit et à Mulazzo*
le seize juillet de la présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Les certificats de publication à
Ruschegg, Mulazzo et Yverdon. Les
actes de naissance des époux. Les actes
de consentement des pères des époux
qui sont mineurs _____Communiqué: à l'Etat civil de
Ruschegg et à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne. _____

Signatures des époux:

*Charles Rothen**Eugénie Rothen*

Signatures des témoins:

*Jacquini Charles Yverdon**Capiferrri Aurele Yverdon*

L'officier de l'état civil:

de Mabilley

N° 64

Wanner-Attenhofer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Août ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent cinq

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Wanner Frédéric Louis — docteur-médecin

de Nidau (Berne) domicilié à Villeneuve

célibataire

né à Romainmôtier, le vingt-un Août — mil huit cent septante-sept

fils de Rodolphe Frédéric Wanner, pasteur

et de Emilie Charlotte née Fontanaux, à Yverdon

2° Attenhofer Rosa Adèle — sans profession

de Bâle et Luzern domiciliée à Bâle

célibataire

née à Bâle, le trente Mai — mil huit cent quatre-vingt-un

filles de Karl Barromius Attenhofer

et de Anna Maria née Leu, à Bâle

Les publications ont eu lieu à Villeneuve le six, à Nidau, à Luzern le huit et à Bâle le douze juillet de la présente année

Par décision du 26 novembre 1931
du Département de Justice et
Police du Canton de Vaud
à l'effet de...

Attenhofer
le premier prénom de l'époux
écrit par erreur "Frédéric"
doit être "Frédéric"

30 novembre 1931
J. Vagstad

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Villeneuve pour la célébration
du mariage à Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil de
Nidau, Bâle, Luzern et Villeneuve

Signatures des époux :

Frédéric Wanner
Rosa Wanner

Signatures des témoins :

Grüniger Paul
Fritz Rote Paul

L'officier de l'état civil :

de Mabilley

N° 65

Nourrisson-Sandry

Aujourd'hui *six Septembre* _____ mil neuf cent *cinq* —
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Nourrisson Henri Victor Camille Louis — directeur de banque

Lieu d'origine et de domicile:

de Genève _____ domicilié à Saï-Saï (Égypte) _____

Etat civil:

Célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

né à Paris, le trois Mars _____ mil huit cent soixante et six _____

Noms, profession et

_____ fils de Victor Louis Nourrisson _____

domicile des parents:

et de Cornélie Joséphine Henriette née Breck, à Alexandrie _____

Nom et profession de l'épouse:

2° Sandry Clara Cécile Florence _____

Lieu d'origine et de domicile:

de Verrières et Yverdon _____ domiciliée à Yverdon _____

Etat civil:

Célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

née à Yverdon, le vingt-quatre Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____

Noms, profession et

_____ fille de Jules Emile Sandry, d'ici _____

domicile des parents:

et de Louise née Mèville, à Yverdon. _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Yverdon, le trois, à Genève et aux Verrières le quatre Jour de la présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Les certificats de publication à Genève, aux Verrières et à Yverdon. Les actes de naissance des époux _____

Signatures des époux:

Nourrisson
Henri Victor Camille Louis

Signatures des témoins:

J. Durand Yverdon
J. Charbon - Jor.

Communiqué: à l'Etat civil des Verrières et au Bureau cantonal à Genève. _____

L'officier de l'état civil:

A. Mahille

N° 66
Rolli - Josti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf ^{mill neuf cent} Septembre ^{vingt-cinq} ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rolli Samuel ouvreur

de Belpberg (Berne) domicilié à Yverdon

veuf de Lucie née Currit dès le vingt-sept Février mil neuf cent un

né à Neuchâtel, le vingt-huit janvier mil huit cent soixante-sept

fil de Jean Rolli, horloger à Neuchâtel

et de Marie Louise née Jordan, et c^e et c^e

2° Josti Julienne lingère

de Macugnaga (Prov. d'Osola, Italie) domiciliée à Epalinges

célibataire

née à Fontaines, (Neuchâtel), le dix-neuf juin mil huit cent septante-quatre

filles de Pierre Antoine Josti, et c^e et c^e

et de Line Maria née Meillardet, à Montreux

Les publications ont eu lieu à Belpberg, le vingt-huit, à Epalinges et à Yverdon, le vingt-neuf juillet, de la présente année et absence de publication à Macugnaga, suivant déclaration du Consul d'Italie

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Belpberg, Epalinges et Yverdon. L'acte du premier mariage de l'époux. L'acte de naissance de l'épouse. L'acte de décès de la première femme de l'époux

Communiqué : à l'Etat civil de Belp, d'Epalinges et à la chancellerie d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

Samuel Rolli
Julienne Rolli

Signatures des témoins :

Antoine Guerdan
Antoine Rochat

L'officier de l'état civil :

Stella Billo

N° 67

Leonard-Fankhauser

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quinze Septembre ~~mil huit cent quatre-vingt~~ ^{neuf cent cinq}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Leonard, Eugène - Ernest*, receveur aux voyes ^{général}
de *Corcelles sur Charvornay* — domicilié à *Lausanne* —
célibataire

né à *Yverdon* — le trois Mars — mil huit cent septante-neuf
fils de *Jacques-Eugène Leonard*, cafetier —
et de *Julie née Dupont*, domiciliés à *Yverdon* —

2° *Fankhauser, Elise Emma*, — sans profession —
de *Crub (Berne)* — domiciliée à *Yverdon* —
célibataire

née à *Yverdon* — le neuf Novembre mil huit cent septante-neuf
fille de *Elie-Louis Fankhauser*, négociant à *Yverdon* —
et de *Elise née Roth*, décédée.

Les publications ont eu lieu à *Crub* le vingt-cinq, à *Corcelles*, à
Lausanne et à *Yverdon* le vingt-six Août de la
présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

*L'autorisation de l'état
civil de Lausanne pour
la célébration du ma-
riage à Yverdon.*

Communiqué: à l'état civil de
*Charvornay, Lausanne et
de Crub.*

Signatures des époux:

Leonard
Emma Leonard

Signatures des témoins:

J. Suard Frères
Eug. Leonard

L'officier de l'état civil absent,

H. Harms
remplacé

N° 68

David Hochstrasser

Aujourd'hui vingt-trois Septembre — mil neuf cent cinq —
mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

1° David Albert, chauffeur

Lieu d'origine et de domicile :

de Yveidon et Gressy domicilié à Yveidon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Yveidon le vingt-quatre Septembre mil huit cent huitante-quatre

Noms, profession et

fils de Emma David, décédée.

domicile des parents :

et de

Nom et profession de l'épouse :

2° Hochstrasser Julia-Frida, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Dürrenäsch (Argovie) domiciliée à Yveidon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Yveidon le seize Décembre — mil huit cent quatre-vingt-cinq

Noms, profession et

fille de Jonas-Pierre Hochstrasser, décédé

domicile des parents :

et de Louise-Marie née Ischy, à Yveidon

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Dürrenäsch le premier, à Yveidon
et à Gressy le deux Septembre de la présente
année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Gressy, Dürrenäsch et Yveidon. L'acte de consentement du tuteur de l'épouse.

Communiqué : à l'état civil

de Dürrenäsch et de Belmont.

Signatures des époux :

David Albert
Julia David

Signatures des témoins :

J. Dufour Yveidon
Antoine Rochat

M. L'officier de l'état civil absent,

H. Harraud
remplacé

N° 69
Vulliens Deluche

Aujourd'hui vingt septembre ~~mil huit cent quatre-vingt~~ ^{mil neuf cent cinq}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux: 1° Vulliens Jean dit Aimé — agriculteur
Lieu d'origine et de domicile: de Saint Cierges et Boulens domicilié à Boulens
Etat civil: célibataire

Lieu et date de la naissance: né à Boulens, le vingt-deux juin — mil huit cent septante-cinq
Noms, profession et domicile des parents: fils de Félix Vulliens, décédé
et de Jenny née Jaccoud, sa veuve à Boulens

Nom et profession de l'épouse: 2° Deluche Marie Eugénie — couturière
Lieu d'origine et de domicile: de Carrouge (Vaud) domiciliée à Boulens
Etat civil: célibataire

Lieu et date de la naissance: née à Boulens, le vingt-quatre juin — mil huit cent quatre-vingt-un
Noms, profession et domicile des parents: fille de Alfred Deluche, maître charpentier
et de Adèle née Guex, à Boulens.

Date des publications: Les publications ont eu lieu à Saint-Cierges, à Boulens et à Carrouge
le vingt-huit août de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:
L'autorisation de l'Etat civil de
St Cierges pour la célébration du
mariage à Yverdon

Communiqué: à l'Etat civil de
St Cierges et de Mèzières.

Signatures des époux:
Jean dit Aimé Vulliens
Eugénie Vulliens

Signatures des témoins:
Eugénie Buisson-Guex Chambon
Ami P. Pochat Yverdon

L'officier de l'état civil:
H. Mahillon

N^o 70
Gonin-Quillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Octobre

mill neuf cent cinq
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Gonin Félicien facteur

de Essertines (Echalens) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Essertines, le vingt-six juin mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Charles Gonin, menuisier à Yverdon

et de Eugénie née Auberson, décédée

2^o Quillet Alice Zélie demoiselle de magasin

de Missy domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Granges, le sept Avril mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Philippe Auguste Quillet, boulanger

et de Sophie Nanette née Morez, domiciliés à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Essertines, le quinze, à Missy et à Yverdon
le seize septembre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Essertines, Missy et Yverdon. Les
actes de naissance des époux.

Communiqué : à l'Etat civil de
Quarrens et de Grandcour.

Signatures des époux :

Félicien
A. Gonin

Signatures des témoins :

A. Quillet Yverdon
R. Gauthier Yverdon

L'officier de l'état civil :

Ch. Malillo

N° 41
Lund-Bourquin

Aujourd'hui sept Octobre _____ mil neuf cent cinq
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Lund Joseph Antoine menuisier

Lieu d'origine et de domicile:

de Altsätten (S'gall) et de Champ-de-Fonds domicilié à Lucerne

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à la Champ-de-Fonds, le seize Février mil huit cent septante-huit

Noms, profession et

fil de Joseph Antoine Lund, menuisier

domicile des parents:

et de Maria Marguerite née Weber, domiciliés à Champ-de-Fonds

Nom et profession de l'épouse:

2° Bourquin Rosine Marguerite cuisinière

Lieu d'origine et de domicile:

de S' Verrières et la Côte-aux-Fées domiciliée à Yverdon précéd' à Chesery

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Yverdon, le treize Août mil huit cent septante-cinq

Noms, profession et

fille de Gustave Bourquin, décédé

domicile des parents:

et de Jeanne Marguerite née Raymond, à Yverdon.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à la Côte-aux-fées le quinze, à Altsätten, à Chesery, à Yverdon, le seize, aux Verrières le dix-sept, à Champ-de-Fonds, le vingt et à Lucerne, le vingt-un Septembre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

L'autorisation de l'Etat civil de Lucerne pour la célébration du mariage à Yverdon

Signatures des époux:

Joseph Ant. Lund
Rosine Lund

Signatures des témoins:

Ch. Pochon Yverdon
J. P. Pott

Communiqué: à l'Etat civil d'Altsätten

en de Champ-de-Fonds, de Lucerne, des Verrières, de la Côte-aux-fées et de Gingins.

L'officier de l'état civil:

Ch. Mabilly

N° 12
Malnati-Zavallone

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui treize Octobre mil neuf cent Cinq
mil-huit-cent-quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Malnati Angelo ébéniste
 de Varese (Lombardie, Italie) domicilié à Fribourg

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Varese, le dix-sept Avril mil huit cent soixante-seize

Noms, profession et

fil de feu Antoine Malnati

domicile des parents :

et de Marié Louise née Gaggini, à Varese

Nom et profession de l'épouse :

2° Zavallone Felicita Louisa couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Curino (Novare, Italie) domiciliée à Yverdon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Yverdon, le premier Mai mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fille de Paul Zavallone

domicile des parents :

et de Marié née Giordano, les deux décédés

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Fribourg, le onze, à Yverdon, le douze,
et à Varese, le trente-un de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Fribourg, pour la célébration
du mariage à Yverdon

Signatures des époux :

Malnati Angelo
Malnati Felicita

Signatures des témoins :

Pierre Barnasconi Yverdon
Paul Zavallone Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil de

Fribourg et à la chancellerie d'Etat
à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Ch. Habille

N° 73

Richardet-Schnegg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Trois Novembre mil neuf cent cinq
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Richardet Louis Albert Typographede Combremont-le-Petit domicilié à YverdonCélibatairené à Yverdon, le treize Mars mil huit cent septante-septfils de Louis Richardet, décedéet de Jenny née Fochon, domiciliée à Yverdon2° Schnegg Anna Maria femme de chambrede Wahlendorf-Heikirch (Berne) domiciliée à NeuchâtelCélibatairenée à Schüpfen, le deux Décembre mil huit cent quatre-vingt-unfille de Friedric Schnegg, charretieret de Anna née Bickhofer, domiciliée à Wahlendorf.Les publications ont eu lieu à Heikirch, Neuchâtel, Yverdon, le qua-
torze et à Combremont-le-Petit, le quinze Octobre de la présente
année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Combremont-le-Petit, Heikirch,
Neuchâtel et Yverdon, les actes
de naissance des épouxCommuniqué : à l'état civil de
Combremont, Heikirch et Neuchâ-
tel.

Signatures des époux :

Albert Richardet
Maria Richardet

Signatures des témoins :

M. Fochon Yverdon
L. Palle

L'officier de l'état civil :

Ch. H. H. H.

N° 74

Genet-Léonard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Novembre _____ mil neuf-cent cinq
mil-huit-cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Genet Gustave Henri* commis de gare _____

de *Bex* _____ domicilié à *Yverdon* _____

Célibataire _____

né à *Neuchâtel*, le *vingt* janvier _____ mil huit cent *septante-huit* _____

fils de *Jules Jacob Frédéric Genet*, employé retraite _____

et de *Mari Elise née Deillon*, domiciliés à *Yverdon* _____

2° *Léonard Aline Bertha* _____ sans profession _____

de *Corcelles-sur-Chavornay* _____ domiciliée à *Yverdon* _____

Célibataire _____

née à *Yverdon*, le *douze* janvier _____ mil huit cent *septante-huit* _____

fille de *Jacques Eugène Léonard*, cafetier _____

et de *Julie née Dupont*, domiciliés à *Yverdon* _____

Les publications ont eu lieu à *Bex*, à *Yverdon*, le *sept*, et à *Corcelles-sur-Chavornay*, le *neuf* octobre de la présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Bex, Corcelles-sur-Chavornay et Yverdon, les actes de naissance des époux. _____

Communiqué : à l'Etat civil de *Bex et de Chavornay.* _____

Signatures des époux :

Gustave Genet
Bertha Léonard

Signatures des témoins :

Jules Genet
Eug. Léonard

L'officier de l'état civil :

A. Malville

N^o 75**Caddoux-Tacheron**

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix novembre

mill neuf cent cinq
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Caddoux François cocherde Orcier (H^{te} Savoie France) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Orcier, le quatre Octobre mil huit cent septante-quatrefils de Claude Caddoux, décédéet de Fanchettene Vuattoux, domiciliée à Orcier2^o Tacheron Alice lingèrede Ursins (Vaud) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Ursins, le vingt Septembre mil huit cent quatre-vingtfille de Louis Tacheron, charpentieret de Rosine née Brichon, domiciliés à Yverdon.Les publications ont eu lieu à Ursins et à Yverdon, le vingt-un, à
Orcier le vingt-deux Octobre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Orcier, Ursins et Yverdon, Les
actes de naissance des époux, L'acte
de décès du père de l'époux, L'acte
de consentement de la mère de
l'époux. Le certificat de validité
délivré par l'Ambassade française
à Berne, Le permis pour la célébra-
tion délivré par le Département
de justice et Police du Canton de
Vaud.Communiqué : à l'Etat civil d'Ursins
et à la Chancellerie d'Etat à Lau-
sanne.

Signatures des époux :

François Caddoux
Alice Caddoux

Signatures des témoins :

Louis Eymir Yverdon
L. Bolle

L'officier de l'état civil :

Ch. Matille

N° 76
Favre - Ottonin

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui onze Novembre mil neuf cent. cinq
mil huit cent. quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Favre Numa Ernest agriculteur

Etat civil :

de Provence domicilié à Somy
célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Vulliere près Boudiclav, le quatorze Mai mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fil de Ami Favre

domicile des parents :

et de Lina née Ray, domiciliés à Fontanegzier

Nom et profession de l'épouse :

2° Ottonin Marie Julia

Lieu d'origine et de domicile :

de Somy domiciliée à Somy

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Somy, le deux Mai mil huit cent quatre-vingt-six

Noms, profession et

fille de Jean Ottonin, agriculteur à Somy

domicile des parents :

et de Mariette née Bally, et cecée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Somy, le quinze et à Provence, le seize Septem-
bre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
d'Arins pour la célébration du
mariage à Yverdon

Signatures des époux :

Favre Numa
Marie Favre

Signatures des témoins :

Gustave Ottonin Yverdon
Jos. Rollet id

Communiqué : à l'Etat civil de
Provence et d'Arins.

L'officier de l'état civil :

Ch. Mahille

N^o 47
Jacquet-Rochat née Lötcher

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui die. huit Novembre mil neuf cent cinq
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Jacquet Paul Julien Charpentier

de Prévondavaux (Fribourg) domicilié à Yverdon

veuf de Cécile Célestine née Bezat dès le quatorze Mai mil neuf
cent cinq

né à Delley, le douze Septembre mil huit cent soixante trois

fil de Joseph Cyprien Jacquet

et de Marguerite née Delley, de ci de là

2^o Rochat Anna née Lötcher cuisinière

de L'Abbaye et du Lieu domiciliée à Yverdon

divorcée de Fritz François Rochat dès le quatre Mars mil neuf
cent un

née à Grenchen, le deux Janvier mil huit cent septante deux

fille de Urban Lötcher, de ci de là

et de Marie Joséphine née Kohler, à Grenchen

Les publications ont eu lieu à L'Abbaye et au Lieu le vingt-sept, à Yver-
don le vingt-huit et à Prévondavaux, le vingt-neuf Octobre de la
présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées:

Les certificats de publication à
Prévondavaux, L'Abbaye, Le Lieu et
Yverdon. Les actes du premier maria-
ge des époux; Celui de la fin de avec
mention du divorce.

Communiqué: à l'Etat civil de
Küssens, L'Abbaye et Le Lieu

Signatures des époux:

Julien Jacquet
Anna Jacquet

Signatures des témoins:

Ch. Rochon Yverdon
L. Polle id

L'officier de l'état civil:

Ch. Malillo

N^o 48
Cailler - Yaton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux-huit Novembre* mil neuf cent *cinq* —
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Cailler Paul Henri* — employé C.F.F.

de *Maracon* domicilié à *Yverdon*

célibataire

né à *Sentheréaz* le *quinze Juin* mil huit cent *quatre-vingt-un*

fils de *Emma Louise Cailler, ménagère à Lausanne*

~~et de~~

2^o *Yaton Rose Marguerite* — couturière

de *Teney-le-forat* domiciliée à *Yverdon*

célibataire

née à *Yverdon* le *vingt-cinq Octobre* mil huit cent *quatre-vingt-cinq*

fille de *Emma Mathilde Yaton, employée de fabrique à Yverdon*

~~et de~~

Les publications ont eu lieu à *Teney-le-forat et Yverdon, le neuf, et à*
Maracon le onze Septembre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Maracon, Teney-le-forat et Yverdon.
Les actes de naissance des époux. L'acte
de consentement du tuteur de l'épouse
de qui est mineure.

Communiqué : à l'Etat civil de

Salziens et de Corcelles.

Signatures des époux :

Paul Cailler
Marguerite Cailler

Signatures des témoins :

J. L. C. Cachin Yverdon
J. Rolle id

L'officier de l'état civil :

Ch. Habille

N^o 49
Sève - Gogal

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Novembre mil neuf cent cinq
mil-huit-cent-quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Sève Prosper facteur
de Chevigny (Jura, France) domicilié à Dampierre (Jura, France)
célibataire

né à Chevigny, le treize Septembre mil huit cent soixante-dix-sept
fils de Pierre François Sève, vigneron
et de Dédée née Gardet, domiciliés à Chevigny

2^o Gogal Léonie Gladie Jenny sans profession
de Veire-le-Grand (Doubs, France) domiciliée à Yverdon
célibataire

née à Veire-le-Grand, le dix Septembre mil huit cent quatre-vingt-sept
fille de Alfred Gogat, tonnelier
et de Christine née Jauney, domiciliés à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yverdon, le vingt-huit, à Dampierre et Veire-le-Grand, le vingt-neuf Octobre et à Chevigny, le cinq Novembre de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Chevigny, Dampierre, Veire-le-Grand et Yverdon. Les actes de naissance des époux, les actes de consentement des pères et mères des époux, le certificat de validité, délivré par l'ambassade de France, à Berne, et permis pour la célébration du mariage délivré par le Département de Justice et Police du Canton de Vaud

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

Prosper Sève
Léonie Sève

Signatures des témoins :

Auguste Petitbrenband Yverdon
Albert Stannann, Yverdon.

L'officier de l'état civil :

Ch. K. Bille

N° 80
Besson-Devantay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal du district de Louvain rendu en date du 20 novembre 1916 déclaré définitif et exécutoire le 13 décembre 1916 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel les époux ne pourront contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 30 décembre 1916

L'officier de l'état civil :



Stella Bille

Inscrit dans le double le 6 janvier 1917.

Aujourd'hui vingt-cinq novembre mil neuf cent cinq mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Besson Auguste Marie Louis agriculteur

de Berolle domicilié à Yverdon

célibataire

né à Berolle le quatorze janvier mil huit cent septante-deux

fils de Louis David Besson, agriculteur

et de Henriette née Freymond, à Bière

2° Devantay Jeanne Henriette journalière

de Grancy domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Grancy le dix-huit février mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Julius Henri Devantay, agriculteur

et de Mari Louise Susanne née Besson, à Grancy

Les publications ont eu lieu à Berolle à Grancy et à Yverdon, le vingt-huit octobre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Berolle, Grancy et Yverdon. Les actes de naissance des époux

Signatures des époux :

Louis Auguste Besson
Jeanne Besson

Signatures des témoins :

Cécile Besson Bière
H. Palle, Yverdon

Communiqué à l'état civil de Bière et de Grancy

L'officier de l'état civil :

Stella Bille

N° 81

Reuteler-Coeytoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Décembre _____ mil neuf cent cinq
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° **Reuteler Gustave** _____ journalier _____

de **Saanen (Berne)** _____ domicilié à **Cronay** _____

célibataire _____

né à **Lévremont, le vingt-cinq Octobre** _____ mil huit cent **soixante-quatre** _____

fils de **Christian Reuteler** _____

et de **Jeanne Louise née Glayre, décédée** _____

2° **Coeytoux Jenny Louise** _____ ménagère _____

de **Dailens** _____ domiciliée à **Cronay** _____

célibataire _____

née à **Dailens, le neuf Mars** _____ mil huit cent **soixante six** _____

fille de **Jean Louis Coeytoux** _____

et de **Marie Louise née Coeytoux, décédée** _____

Les publications ont eu lieu à **Cronay et à Dailens, le huit et à Crauen-**
le neuf Novembre de la présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Molondin, pour la célébration du mariage à Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil de **Saanen, de Dailens et de Molondin.**

Signatures des époux :

Gustave Reuteler
Jenny Reuteler

Signatures des témoins :

Louis Perrin Yverdon
H. Balle

L'officier de l'état civil :

Ch. Abille

N° 82

Seuba - Carrard née Lache

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 16 Octobre 1909 déclaratif de finitif et exécutoire le 10 Novembre suivant, le Tribunal civil du district d'Yverdon a dit bon pour le divorce le mariage inscrite ci-contre. Le divorce a été prononcé contre l'épouse en vertu de l'art 146, lettre B, de la loi fédérale du 24 Décembre 1874

Inscrit le 18 Novembre 1909



Officier de l'Etat civil
Chellabille

Aujourd'hui Deux Décembre

mil neuf cent cinq
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu

1° **Seuba Edouard** employé C.F.F.

de Buttes et Chevannes-le-Chêne domicilié à Yverdon

veuf de Etiele Julie née Devenogé et de seize Ans mil neuf cent quatre

né à Chevannes-le-Chêne, le vingt quatre juillet mil huit cent cinquante

fils de François Louis Seuba, agriculteur à Chevannes-le-Chêne

et de Jeanne Susanne née Mercod, décédée.

2° **Carrard Justine née Lache** ménagère

de Collombier du Chorges domiciliée à Yverdon

divorcée de Emile Carrard et de le vingt quatre Avril mil neuf cent trois

née à Oppens, le premier septembre mil huit cent soixante-neuf

fille de Auguste Lache, tailleur à Oppens

et de Julie Louise née Decorges, décédée

Les publications ont eu lieu à Buttes-le-neuf, à Chevannes-le-Chêne et à Yverdon, le onze et à Collombier-le, quinze novembre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Buttes, Chevannes-le-Chêne, Collombier et Yverdon. Les actes de mariage des époux, celui de l'épouse avec mention du divorce. L'acte de décès de la première femme de l'époux.

Communiqué : à l'Etat civil de :

Buttes d'Yvonand et de Collombier à Vulliamus.

Signatures des époux :

Edouard Seuba
Justine Carrard

Signatures des témoins :

J. Dufour Yverdon
L. J. Delle

L'officier de l'état civil :

Chellabille

N° 83

Dufey-Andrey

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Légitimation

Après la célébration du mariage inscrit ci-contre, les époux ont déclaré reconnaître pour leur enfant et vouloir légitimer: Andrey Henri Ernest né à Yverdon le 10 septembre 1905 à Yverdon le 2 décembre 1905



L'off. d'Etat civil Chellabille

Par jugement du Tribunal du district d'Yverdon rendu en date du 17 mai 1929 déclaré définitif et exécutoire le 13 juin 1929 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel les époux ne pourront contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 19 juin 1929 L'officier de l'état civil: Herzoniand



Aujourd'hui deux Décembre mil neuf cent cinq

mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Dufey Ernest Louis menuisier

de Sassel et Palézieux domicilié à Yverdon

célibataire

né à Payerne, le vingt Décembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de Jean Louis Dufey, tailleur d'habits

et de Augustine Anna née Fauteur, domiciliés à Yverdon

2° Andrey Blonchine Françoise ménagère

de Hauterive et de Cerniat (Fribourg) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Hauterive, le premier Octobre mil huit cent quatre-vingt-six

fille de Jean Charles Andrey, décédé

et de Marie Hélène née Zbinden, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Palézieux et à Hauterive le dix, à Sassel à Cerniat et à Yverdon, le onze Novembre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Les certificats de publication à Sassel, Palézieux, Hauterive, Cerniat et Yverdon. Les actes de naissance des époux. L'acte de consentement de la mère de l'époux qui est mineur.

Communiqué: à l'état civil de

Cranges, Palézieux, Hauterive et Cerniat.

Signatures des époux:

Dufey Ernest
Blonchine Dufey

Signatures des témoins:

Louis Rosin Yverdon
Eugène Ferrin Yverdon

L'officier de l'état civil:

Chellabille

N° 84
 Jaggi - Forestier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf Décembre* _____ ~~mil huit cent quatre-vingt~~ *mil neuf cent cinq* _____

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jaggi Jean Auguste* _____ *agriculteur* _____

de *Gsteig près Jegenay* _____ domicilié à *Colombier sur Orge* _____

célibataire _____

né à *Colombier*, le *vingt-cinq Avril* _____ mil huit cent *septante-huit* _____

fils de *Emmanuel Frédéric Jaggi*, *agriculteur* _____

et de *Elise née Lenoir*, domiciliés à *Colombier* _____

2° *Forestier Jenny* _____ *ménagère* _____

de *Chierrens* _____ domiciliée à *Cronay* _____

célibataire _____

née à *Chierrens*, le *quatre Septembre* _____ mil huit cent *septante-quatre* _____

fille de *Jean Gabriel Forestier* _____

et de *Jeanne Sylve née Bulloz* _____

Les publications ont eu lieu à *Colombier et à Cronay* le *sept*, à *Chierrens* le *huit* et à *Gsteig* le *neuf Novembre* *mil neuf cent cinq* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Colombier pour la célébration du mariage à Jverdun _____

Communiqué : à l'Etat civil de *Gsteig près Jaenen, Colombier, St Cierges et Molondin* _____

Signatures des époux :

Auguste Jaggi _____

Jenny Jaggi _____

Signatures des témoins :

Jaggi Ferdinand Colombier
Benjamin Rosa Jonneloye

L'officier de l'état civil :

H. Mabilly _____

N° 85

Dutoit - Bettea

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Décembre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ neuf cent cinq

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dutoit Ulysse agriculteurde Moudon et Neyruz domicilié à NeyruzCélibatairené à Neyruz, le quinze janvier mil huit cent Soixante-sixfils de Jean Rodolphe Dutoitet de Louise née Dutoit, décédée2° Bettea Alice Bertha Sans professionde Combremont-le-Petit domiciliée à Combremont-le-PetitCélibatairenée à Combremont-le-Grand, le vingt Octobre mil huit cent Soixante-unfille de François Auguste Bettea, décédéet de Julie Judith née Rey, à Combremont-le-PetitLes publications ont eu lieu à Neyruz et à Moudon, le dix-huit et à Com-
brement-le-petit, le vingt Novembre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de
Denezey pour la célébration du
mariage à Moudon

Signatures des époux :

Ulysse Dutoit
Bertha Dutoit

Signatures des témoins :

M. Tochon Moudon
L. BolleCommuniqué : à l'Etat civil de
Denezey, Moudon et Combremont.

L'officier de l'état civil :

Chesabille

N° 86

Zumbach - Ferriraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal du district de Grandson rendu en date du 19 Juin 1918 déclaré définitif et exécutoire le 14 Novembre 1918 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à trois ans le délai pendant lequel la femme ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 30 Novembre 1918

L'officier de l'état civil :



Chella-bille

Inscrit dans le double le 5 Décembre 1918.

Aujourd'hui neuf Décembre mil neuf cent cinq

mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zumbach Emile serrurier

de Sainte-Croix domicilié à Cossonay

célibataire

né à Yverdon, le vingt-deux Janvier mil huit cent septante-neuf

fils de Jean Godefroy Zumbach

et de Rosine née Weingärtner, décédée

2° Ferriraz Rose ménagère

de Charvornay et l'Abergement domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Lausanne, le huit Août mil huit cent quatre-vingt

filie de Adèle Ferriraz, à Genève

Les publications ont eu lieu à Sainte-Croix, le neuf, aux Granges de St Croix, et à Cossonay le dix, à Charvornay, L'Abergement et Yverdon, le onze Novembre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Cossonay pour la célébration du mariage à Yverdon

Signatures des époux :

Emile Zumbach
Rose Zumbach

Signatures des témoins :

M. Pochon Yverdon
L. Rollet id

Communiqué : à l'Etat civil de St Croix, Cossonay, Charvornay et Signerolles.

L'officier de l'état civil :

Chella-bille

No 87

Späth-Michaud

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie notariée E. Decker, à Yverdon le 21 Octobre 1915 et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal que Späth Georges Emile, mentionné dans l'acte ci-contre a été reçu au nombre des bourgeois de la Commune de Treyevagnes.

Inscrit le 10 Novembre 1915



L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

Kellerbelle

Communiqué à l'Etat civil à Montagny et à La Sarraz.

Inscrit dans le double le 12 Novembre 1915.

Par jugement du Tribunal du district d'Yverdon rendu en date du 6 Juillet 1923 déclaré définitif et exécutoire le 30 Septembre 1923 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel le mari ne peut contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 28 Septembre 1923



L'officier de l'état civil:

Kellerbelle

Inscrit dans le double le 3 Octobre 1923.

Aujourd'hui seize Décembre mil neuf cent cinq

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Späth Georges Emile forgeron de Mehrstetten (Wurtemberg) domicilié à Yverdon célibataire

né à Yverdon, le vingt-huit Mai mil huit cent quatre-vingt fils de Jean Georges Späth, maichal et de Elisabeth née Gimmel, domiciliés à Yverdon

2° Michaud Jeanne Susanne ouvrière de fabrique de La Sarraz (Saud) domiciliée à Yverdon célibataire

née à Yverdon, le vingt Mai mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de Georges François Michaud, manoeuvre et de Marie Catherine née Chevolet, domiciliés à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Mehrstetten et à La Sarraz, le dix, à Yverdon le onze novembre de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Les certificats de publication à Mehrstetten, La Sarraz et Yverdon le permis pour la célébration de l'acte par le Département de Justice et Police du Canton de Vaud.

Communiqué: à l'Etat civil de La Sarraz et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux:

Späth Emile
Späth Jeanne

Signatures des témoins:

Heubi Ernest Yverdon
Ernest Späth Yverdon

L'officier de l'état civil:

Kellerbelle

N^o 89
Pelloux-Randin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Décembre _____ ^{mill neuf cent cinq} ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Pelloux John _____ servant _____

de Pomy _____ domicilié à Yverdon _____

célibataire _____

né à Pomy, le vingt-huit Mars _____ mil huit cent huitante-deux _____

fil de Emile Pelloux, décédé _____

et de Morteme née Jahn, servante à Yverdon _____

2^o Randin Eugénie _____

de Rances _____ domiciliée à Yverdon _____

célibataire _____

née à Yverdon, le vingt-quatre juillet _____ mil huit cent huitante-deux _____

fille de Eugène Randin, peintre aux C.F.F. _____

et de Lydie Léonia née Chauv. à Yverdon. _____

Les publications ont eu lieu à Yverdon, le deux, à Pomy, le trois et à Rances, le quatre Décembre de la présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Pomy, Rances et Yverdon. Les actes de naissance des époux. _____

Communiqué : à l'état civil _____
d'Yverdon et de Baulmes. _____

Signatures des époux :

Pelloux John
Pelloux Eugénie

Signatures des témoins :

José Jelenko, Yverdon
Eugène Randin, Yverdon

L'officier de l'état civil :

Ch. Mahille

N^o 90
Bel - Broillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt Décembre* ~~mil huit cent quatre-vingt~~ ^{mil neuf cent cinq}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Bel Emile Ernest* facteur

de *Fayerne* domicilié à *Yverdon*

célibataire

né à *Fayerne*, le *dix-sept Avril* mil huit cent *quatre-vingt-un*

fils de *Henri Bel, décédé*

et de *Olympe née Froese, à Fayerne*

2^o *Broillet Angèle Marie* ménagère

de *Tonthaux (Fribourg)* domiciliée à *Yverdon* et à *Dompierre*

célibataire

née à *Tonthaux*, le *vingt Septembre* mil huit cent *quatre-vingt-deux*

fille de *Blaise Broillet, agriculteur*

et de *Marie née Richoz, à Dompierre (Fribourg)*

Les publications ont eu lieu à *Tonthaux*, le *huit*, à *Fayerne*, à *Yverdon* le *neuf* et à *Dompierre*, le *dix Décembre* de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Fayerne, Tonthaux, Dompierre et Yverdon. Les actes de naissance des époux.

Communiqué : à l'état civil de *Fayerne* et de *Tonthaux*.

Signatures des époux :

Bel Emile
Angèle Broillet

Signatures des témoins :

Christophe Yverdon
J. Hirt Yverdon

L'officier de l'état civil :

Ch. Mahille

N° 11

Dürrenmatt-Chanson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Arante Décembre mill neuf cent cinq
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dürrenmatt Jules Henri mécanicien

de Guggisberg (Berne) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Courry, le quinze Avril mil huit cent septante six

fils de Jules Marc David Dürrenmatt, tailleur

et de Louise Olga née Bobillier, à Métius

2° Chanson Marie Léa

de Moiry domiciliée à Vallorbe

célibataire

née à Severy, le deux Janvier mil huit cent quarante deux

fille de Hemi Louis Chanson, cordonnier

et de Fanchette Fanny née Schopfer, à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Moiry, Vallorbe, et Yverdon, le deux, et à Guggisberg, le sept Décembre de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Guggisberg, Moiry, Vallorbe et Yverdon. Les actes de naissance des époux

Signatures des époux :

Jules Dürrenmatt

Léa Dürrenmatt

Signatures des témoins :

Louis Camille Yverdon
H. Balle "

Communiqué : à l'état civil de Guggisberg, La Sarraz et Vallorbe

L'officier de l'état civil :

Chappelle

N° 12

Winteregg-Bersier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *le vingt un Décembre*

~~mil huit cent quatre-vingt~~
mil neuf cent *cinq*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Winteregg Alfred* *serurier C.F.F.*

de *Heiligenschwendi (Berne)* domicilié à *Yverdon*

célibataire

né à *la Côte-aux-fers, le quinze avril* mil huit cent *quatre-vingt-un*

fils de *Isaac Winteregg manoeuvre C.F.F.*

et de *Rosette Esther née Walter, domiciliés à Yverdon*

2° *Bersier Emma Augustine* *ménagère*

de *Cugy (Fribourg)* domiciliée à *Yverdon*

née à *Mugelles-la-Rosette, le onze Octobre* mil huit cent *quatre-vingt-deux*

fille de *Charles Bersier, etc. etc.*

et de *Marie Anne Adelaïde née Biolley, à Yverdon*

Les publications ont eu lieu à *Oberhofen, à Cugy, le quinze et à Yverdon, le seize Décembre de la présente année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

les certificats de publication à Oberhofen, Cugy et Yverdon, les actes de naissance des époux

Communiqué à l'Etat civil de

Oberhofen et de Cugy

Signatures des époux :

Winteregg Alfred

Winteregg Emma

Signatures des témoins :

Louis Winteregg Yverdon

Charles Bersier Yverdon

L'officier de l'état civil :

Chellabille

*M. le 6 Janvier 1906
Le Préfet
R. Aubert*



N°

~~Aujourd'hui~~

~~mil huit cent quatre vingt~~

~~par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu~~

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Le numéro 92 à la page 31 est celui de la dernière inscription de fait dans l'année 1905. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

Yverdon le 1^{er} janvier 1906

L'officier de l'état civil

Kellabille



Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Un double a été remis le 8 janvier 1906, à l'autorité cantonale en exécution de l'Art. 2 de la loi

Yverdon le 8 janvier 1906

L'officier de l'état civil

Kellabille



Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1
Seraillan LÖB née LÖB

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit janvier mil neuf cent six
mit huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1 Seraillan Jaques marchand de chevaux

de Mugelles-la-Mothe domicilié à Yverdon

veuf de Babet née LÖB dès le quinze octobre mil neuf cent quatre

né à Yverdon, le vingt-deux novembre mil huit cent quarante-deux

filz de Bernard Seraillan

et de Caroline née Strassburger, décédée

2° LÖB Jeannette née LÖB sans profession

de St Etienne (Loire France) domiciliée à Paris (1^{er} arr^t)

veuve de Samuel LÖB dès le trois Mars mil neuf cent un

née à Aranches, le onze Juin mil huit cent cinquante

fille de Léopold LÖB

et de Anne Esther née Bloch, décédée

Les publications ont eu lieu à Paris, le dix-sept à Yverdon et Mugelles-la-Mothe le vingt trois, à St Etienne, le vingt-quatre Décembre mil neuf cent cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Paris
Mugelles-la-Mothe, St Etienne et Yver-
don. Les actes du premier mariage
des époux, les actes de décès de la premi-
re femme et du premier mari des époux, les
actes de décès des père et mère de l'épouse

Communiqué : à l'Etat civil de

Montagny et à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne.

Signatures des époux :

Seraillan
Jeannette Seraillan

Signatures des témoins :

Jaume Bamberger Seraillan
John Landry Yverdon

L'officier de l'état civil :

Ch. Mahillo

N° 2

Chevalley-Hubert née Lombard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Février mil neuf cent Die
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chevalley Daniel — employé C.F.F. —

de Champcauroz — domicilié à Yverdon —

veuf de Adèle Louise née Beney des le quatre Mai mil neuf cent deux

né à Yvonand, le vingt-neuf Septembre — mil huit cent quarante —

fils de Mare Chevalley —

et de Suzanne Louise née Cuagnier, les deux décédés —

2° Hubert Louise née Lombard — repassuse —

de Mauraz — domiciliée à Yverdon —

veuve de François Louis Hubert des le neuf Novembre mil neuf cent-trois

née à Yvonand, le treize Février — mil huit cent quarante-sept —

filles de François Louis Lombard —

et de Jeanne née Testuz, décédée —

Les publications ont eu lieu à Yverdon, le trois, à Champcauroz et à Mauraz le quatre Février de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Champcauroz, Mauraz et Yverdon.
Les actes de leur premier mariage.
Les ^(de décès) ~~actes~~ du premier mari et de la première femme des époux.

Communiqué : à l'état civil de Pampigny et de Comblomont

Signatures des époux :

D. Chevalley
Louise Chevalley

Signatures des témoins :

L. Chingra Yverdon
J. Rollet

L'officier de l'état civil :

A. Mabilly

N° 3

Aubert - Grin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Mars

mil neuf cent six
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Aubert, Casimir Adrien — employé de fabrique

de Chavannes-les-Forts (Fribourg) — domicilié à Yverdon

célibataire

né à Challens, le premier Mars — mil huit cent quatre-vingt-six

fils de Jean Nidor ~~Beauregard~~ ^{Aubert}, manoeuvre

et de Rosine née Wagnières, à Yverdon.

2° Grin Fanny Henriette — Cigarière

de Gressy et Belmont — domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon, le seize Avril — mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de François Grin, manoeuvre

et de Louise née Egger, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Chavannes-les-Forts, à Gressy, à Belmont
et à Yverdon, le trois Février de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Chavannes-les-Forts, Gressy Bel
mont et Yverdon, Les actes de
naissance des époux, L'acte de
consentement du père de l'époux
qui est mineur.

Communiqué : à l'état civil de

Yverdon et Belmont.

Signatures des époux :

Aubert Adrien

Henriette Aubert

Signatures des témoins :

Edouard Wagnière Yverdon

L. Polle, Yverdon

L'officier de l'état civil :

Challabille

Approuvé la radiation ci-haut
du mot : Beauregard, et son remplacement
par le mot : Aubert;

Yverdon le 3 Mars 1906

L'officier de l'Etat civil

Challabille



N^o A

Gueissaz-Meyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Trois Mars

mil neuf cent dix
mit huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Gueissaz Louis Salomon — employé de bureau

de Sainte-Croix — domicilié à La Sarraz

célibataire

né à Sainte-Croix, le quinze janvier — mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Georges Ernest Gueissaz, décédé

et de Elise Marie Adèle née Müller, à Sainte-Croix.

2^o Meyer Anna

de Schleitheim (Schaffhouse) — domiciliée à Yverdon

célibataire

née à L'Isle, le quatre juin — mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Hans Meyer, ancien négociant à Yverdon

et de Lucie Emma née Desoulavy, décédée

Les publications ont eu lieu à La Sarraz et à Schleitheim, le seize, à Sainte-Croix et à Yverdon, le dix-sept février de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat-civil de La Sarraz, pour la célébration du mariage à Yverdon

Communiqué : à l'Etat-civil de Sainte-Croix, Schleitheim et La Sarraz

Signatures des époux :

L. Gueissaz
A. Meyer

Signatures des témoins :

J. Magninat Treyvagny
P. Pithur Margot de Croix

L'officier de l'état civil :

H. Schaffhille

N° 5

Clement - Menoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux Mars* mil neuf cent *six*
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Clement Auguste* *boucher*

de *Romont (Fribourg)* domicilié à *Yverdon*

célibataire

né à *Romont, le vingt-quatre Octobre* mil huit cent *quatre-vingt-deux*

fils de *Charles Clement, menuisier*

et de *Adèle née Dumas, domiciliés à Romont*

2° *Menoud Marie Hermine* *tailleuse*

de *Rueyes, Treyfayes et Ecasseys (Fribourg)* domiciliée à *Yverdon*

célibataire

née à *Rueyes-Treyfayes, le vingt-quatre Mars* mil huit cent *quatre-vingt-trois*

fille de *Jean Séverin (dit Edouard) Menoud, agriculteur*

et de *Catherine Marie née Bradey, domiciliés à Romont*

Les publications ont eu lieu à *Romont, le seize, à Rueyes-Treyfayes, à Ecasseys et à Yverdon, le dix-sept Février de la présente année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Romont, Rueyes-Treyfayes, Ecasseys et Yverdon. Les actes de naissances des époux

Communiqué : à l'Etat civil de :

Romont, de l'Etat civil de

Signatures des époux :

Clement Auguste

Clement Marie

Signatures des témoins :

Jean Francois Bellemot

Yverdon
Chapuis Jules Yverdon

L'officier de l'état civil :

Stella Billo

N° 6

Thévenaz Höschi née
Hfeld

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Mars _____ mil neuf cent dix _____
mil huit cent quatre-vingt _____

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Thévenaz Arnold Constant horloger _____de Bullet _____ domicilié à Yverdon _____veuf de Annette Louise Marie née Schmiedhauser de le dix-huit
juillet mil neuf cent cinq _____né à Bullet, le vingt-neuf Novembre mil huit cent cinquante-sept _____fils de Constant Thévenaz _____et de Augustine Octavie née Bonnet, les deux décédés _____2° Höschi Thérèse Madeleine née Hfeld _____ ouvrière _____de Bâle _____ domiciliée à Yverdon _____divorcée d'Alfred Höschi, de le dix-huit Juin mil neuf cent
un _____née à Emsdellen, le treize Septembre _____ mil huit cent septante-cinq _____fille de Charles Hfeld, décédé _____et de Véronique née Bär, à Yverdon _____Les publications ont eu lieu à Bullet et à Bâle, le vingt-trois et à Yver-
don le vingt-quatre Février de la présente année _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

des certificats de publication à
Bullet-Bâle et Yverdon. Les actes
de leur premier mariage; celui de
l'épouse avec mention du divorce
L'acte de décès de la première femme
et l'époux _____Communiqué : à l'Etat civil de
Bullet et de Bâle. _____

Signatures des époux :

Arnold Thévenaz
Thérèse Thévenaz

Signatures des témoins :

M. Pochon Yverdon
M. Bolle

L'officier de l'état civil :

Ch. Habille

N° 7
Bonnet - Willommer

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-trois Mars mil huit cent dix-huit

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Bonnet Charles Louis employé de banque

de Champrent et Bullets domicilié à Yverdon

célibataire

né à Yverdon, le vingt-quatre Octobre mil huit cent septante-huit

fils de Louis Bonnet, horloger

et de Rosine née Besson, décédée

2° Willommer Louisa sans profession

de Payerne domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon, le quatre Octobre mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Frédéric Willommer, agent d'affaires

et de Emilie Julie Elise née Milliet, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Champrent, à Bullet, à Payerne et à Yverdon le trois Mars de la présente année

Par jugement du Tribunal du District d'Yverdon rendu en date du 24 Mars 1916 déclaré définitif et exécutoire le 20 Avril 1916 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel les deux époux ne pourront contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 2 Mai 1916

L'officier de l'état civil:

Chella Billa

Inscrit dans le double le 4 Mai 1916.



Pièces déposées:

les certificats de publication à Champrent, Bullet, Payerne et Yverdon

Signatures des époux:

Bonnet
Louisa Bonnet

Signatures des témoins:

L. Buache Yverdon
H. Bolle Yverdon

Communiqué: à l'Etat civil de Champrent, Bullet et Payerne.

L'officier de l'état civil:

Chella Billa

N° 8
Stettler-Henchoz

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-trois Mars _____ mil huit cent quatre-vingt-
par-devant l'officier de l'état civil soussigné; ont comparu:
1° Stettler-Emile _____ chauffeur _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Eggivyl (Berne) _____ domicilié à Neuchâtel _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à Clemons, le onze Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-un _____

Noms, profession et

fils de Frédéric Stettler, décédé _____

domicile des parents :

et de Julie née Foyet, domiciliée à Villeneuve _____

Nom et profession de l'épouse :

2° Henchoz Olga Marguerite _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Rossinière _____ domiciliée à Yverdon _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à Yverdon, le premier Septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____

Noms, profession et

filles de Charles Louis Henchoz, Serrurier _____

domicile des parents :

et de Marie née Blanchard, à Yverdon _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Eggivyl et à Neuchâtel, le vingt-trois à Ros-
simière et à Yverdon, le vingt-quatre Février de la présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de
Neuchâtel pour la célébration du
mariage à Yverdon _____

Communiqué : à l'Etat civil d'Eggi-
vyl, Rossinière et Neuchâtel. _____

Signatures des époux :

Emile Stettler

Olga Stettler

Signatures des témoins :

Ch. Gauthoy, Pautonne.

M. Gauthoy idem

L'officier de l'état civil :

A. Habille

N^o 9
Lerey-Gavin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Mars ~~mil neuf cent six~~ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Lerey Emile agriculteur

de Orzens domicilié à Neyruz

célibataire

né à Vevey, le vingt Mars mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Nancy Lerey, décédée

et de

2^o Gavin Céline ménagère

de Brenles, Moudon et Forel (Avenches) domiciliée à Neyruz

célibataire

née à Neyruz, le trente Mai mil huit cent quatre-vingt-six

fille de Jacques Samuel Gavin, agriculteur

et de Eusèbe Marie née Chollet, à Neyruz.

Les publications ont eu lieu à Moudon, le deux, à Brenles, à Forel, à Neyruz, le trois et à Orzens le quatre Mars de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de
Denezy pour la célébration du
mariage à Moudon.

Communiqué : à l'Etat civil de
Orzens, Lucens, Moudon, Forel et Denezy.

Signatures des époux :

Lerey Emile

Lerey Céline

Signatures des témoins :

M. Pochon Moudon
M. Bolle id

L'officier de l'état civil :

Chellabille

N° 10

Leguiron-Delafontaine

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *vingt-neuf Mars* _____ ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent dix}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Leguiron Louis Alexandre* _____ *boucher* _____

de *Cuarny* _____ domicilié à *Yverdon* _____

célibataire _____

né à *Pomy, le premier Janvier* _____ mil huit cent *quatre-vingt* _____

fils de *Louis Leguiron, négociant* _____

et de *Catherine née Herzog, à St-Laphorin sur Orge* _____

2° *Delafontaine Mathilde* _____ *caissière* _____

de *Vevey et Corsier* _____ domiciliée à *Palézieux-Gaud* _____

célibataire _____

née à *Gilly, le vingt-deux Juin* _____ mil huit cent *huitante-deux* _____

fille de *Auguste Delafontaine, négociant* _____

et de *Louise née Schaaf, à Palézieux* _____

Les publications ont eu lieu à *Palézieux, le neuf, à Cuarny, à Vevey, à Corsier et à Yverdon, le dix Mars de la présente année* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Les certificats de publication à Cuarny, Vevey, Corsier & Yverdon et Palézieux. Les actes de naissance des époux. _____

Communiqué: *à l'état civil de Yverdon, Vevey, Corsier et Palézieux.* _____

Signatures des époux:

L. Leguiron
M. Delafontaine

Signatures des témoins:

Q. Leguiron jeune
M. Marraud } *Yverdon*

L'officier de l'état civil:

Chastille

N° 11

Reymond-Lasche

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf mars mil neuf cent dix
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparus

1° Reymond Albert manoeuvre

de Rolle, Ferroy et Bougy domicilié à Yverdon

divorcé de Pauline née Muller dès le dix-sept juin mil neuf cent cinq

né à Essorges, le quinze janvier mil huit cent septante-huit

fils de Jean Reymond

et de Marie-Anne née Eschanz, décédée

2° Lasche Rosine Alice Marie ménagère

de Servion domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon, le sept mars mil huit cent quatre-vingt-quatre

filles de Louis Pasche, manoeuvre

et de Louise et Alice née Ruet, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Rolle, à Ferroy, à Servion, à Yverdon le dix, et à Bougy le douze mars de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Rolle, Ferroy, Bougy, Servion et Yverdon. Les actes de naissance des époux. L'acte de premier mariage de l'époux

Signatures des époux :

Albert Reymond

Rosine Reymond

Signatures des témoins :

David Albert Yverdon
H. Rolle

L'officier de l'état civil :

Chelabille

Par jugement du Tribunal civil du District d'Yverdon du 17 décembre 1915, déclaré définitif le 10 janvier 1916, le mariage désigné ci-contre a été dissous par le divorce avec interdiction à chacun des deux époux de se remarier avant le délai de deux ans.

Inscrit le 20 janvier 1916

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

Brüllard comp.



Communiqué : à l'Etat civil de Rolle, Aubonne et Oron.

N^o 12
 Beauverd Solperz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trente Mars _____

mil neuf cent dix
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Beauverd François Auguste — employé C.F.F. _____

de Charvornay _____ domicilié à Yverdon _____

célibataire _____

né à Charvornay, le quinze Août _____ mil huit cent septante-huit _____

fils de Louis Beauverd, décédé _____

et de Louise Henriette et de la née Terriraz, à Charvornay _____

2^o Solperz Emma Elise _____

de Cheseaux-Noréaz _____ domiciliée à Cheseaux-Noréaz _____

célibataire _____

née à Cheseaux-Noréaz, le dix Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt _____

fille de Albert Solpert, garde forestier _____

et de Elise Marie née Roulet, à Cheseaux-Noréaz _____

Les publications ont eu lieu à Charvornay à Cheseaux-Noréaz et à Yverdon, le trois Mars de la présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Charvornay, Cheseaux-Noréaz et Yverdon. Les actes de naissance des époux _____

Communiqué : à l'état civil de Charvornay. _____

Signatures des époux :

Beauverd François
 Emma Beauverd

Signatures des témoins :

Lohy Frederic Yverdon
 Pierre Bigazzi Yverdon

L'officier de l'état civil :

Chiffabille

N° 13
Correvoon - Bréchon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Arrenté - un mars* mill neuf cent *Six*
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état-civil soussigné, ont comparu :

1° *Correvoon John* ~~agriculteur~~ *agriculteur*

de *Cuaruny* domicilié à *Yverdun*

célibataire

né à *Cronay, le dix-neuf août* mil huit cent *quatre-vingt-un*

fils de *Lydé Correvoon, domiciliée à Cronay*

2° *Bréchon Rosa*

de *Ursins* domiciliée à *Ursins*

célibataire

née à *Ursins, le cinq février* mil huit cent *quatre-vingt-quatre*

filles de *Constant Bréchon, à Faily*

et de *Lina née Piot, de cède*

Les publications ont eu lieu à *Ursins, le neuf, à Cuarny le onze et à Yverdun, le douze mars de la présente année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Ursins, Cuarny et Yverdun. Les actes de naissance des époux

Communiqué : *à l'état civil à Yverdun et à Ursins.*

Signatures des époux :

John Correvoon.

Rosa Correvoon.

Signatures des témoins :

Bahud Jules Yverdun

H. Rolle, id

L'officier de l'état civil :

Ch. Mabilly

N° 14

Jung-Constançon

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatre avril

mil huit cent six
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Jung Hermann Theodore Wilhelm négociant

de Mannheim (Gr. Duché de Bade) domicilié à Côme (Italie)

célibataire

né à Mannheim, le vingt-un juillet mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Edouard Jung, décédé

et de Constance née Schmidlin, domiciliée à Munich.

2° Constanzon Emma Ida Adrienne

de Orbe domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon, le quatorze novembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Louis Constanzon, négociant à El-Edghair (Tunisie)

et de Emilie Adeline née Fayet, décédée.

Les publications ont eu lieu à Mannheim, le vingt-huit Février, à Orbe, le deux, à Yverdon le trois et à Côme les dix-huit et vingt-cinq Mars de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Les certificats de publication à Mannheim, Orbe, Côme et Yverdon.
Les actes de naissance des époux de permis pour la célébration du mariage délivrés par le département de Justice et Police du Canton de Faud.

Communiqué: à la chancellerie d'Etat à Lausanne et à l'Etat civil d'Orbe.

Signatures des époux:

Hermann Jung
Emma Jung

Signatures des témoins:

A. Bourgeois Yverdon
P. Kuntz Côme

L'officier de l'état civil:

E. Fabille

N° 15

Meier - Guiol

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatorze* *Avril* _____ mil neuf cent *six* _____
 mil-huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Meier Frédéric Arnold* _____ employé C.F.F. _____

de *Trub (Berno)* _____ domicilié à *Yverdon* _____

célibataire _____

né à *Yverdon, le dix-neuf* *Avril* _____ mil huit cent *quatre-vingt-un* _____

fils de *Ulrich Meier, agriculteur* _____

et de *Salomé née Meyer, domiciliés à Yverdon* _____

2° *Guiol Cécile Marie* _____ ouvrière de fabrique _____

de *Bullet* _____ domiciliée à *Yverdon* _____

célibataire _____

née à *Yverdon, le douze* *Février* _____ mil huit cent *quatre-vingt-cinq* _____

fille de *Simé Louis Guiot, couvreur* _____

et de *Marie Julie née Kuhlhorn, domiciliés à Yverdon* _____

Les publications ont eu lieu à *Trub, à Bullet et à Yverdon, le dix-sept*
Mars de la présente au n° _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Trub, Bullet et Yverdon. _____

Communiqué : *à l'Etat civil de*
Trub et Bullet. _____

Signatures des époux :

Meier Arnold
Meier Cécile

Signatures des témoins :

Guyot Louis Yverdon
Piqueron Ernest Yverdon

L'officier de l'état civil :

Skhabille

N^o 16
Henry- Conod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Avril mil neuf cent six
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Henry Jules instituteur

de Valéryes-Sous-Orsins domicilié à Vallorbe (le Day)

célibataire

né à l'Auberson, le treize Septembre mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Auguste Henry, décédé

et de Julia Marie née Margot, à l'Auberson

2^o Conod Julia Adèle ménagère

de Clés domiciliée aux Clés

célibataire

née aux Clés, le dix-huit Avril mil huit cent quatre-vingt-deux

filie de Fritz Conod, agriculteur

et de Susanne Marie née Richard, domiciliés aux Clés.

Les publications ont eu lieu aux Clés, le vingt-neuf, à Vallorbe, le trente et à Valéryes-Sous-Orsins, le trente-un mars de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Vallorbe pour la célébration du mariage à Yverdon

Signatures des époux :

J. Henry
J. Henry

Signatures des témoins :

Paul Perrot Lavoisier
Justin Ferrier Lenthier

Communiqué : à l'Etat civil de Vallorbe, Romainmotier et des Clés

L'officier de l'état civil :

A. Mahille

N^o 17
 Eymann - Brunner

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Avril mil neuf cent dix
 mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparé :

1^o Eymann Charles fromager

de Fahrni (Berne) domicilié à Yverdon

celibataire

né à Soleure, le trente-un Janvier mil huit cent septante-neuf

fils de Jean Eymann, à Soleure

et de Elisa Mollet née Schluep, décédée.

2^o Brunner Anna cuisinière

de Heltwald (Berne) domiciliée à Heltwald

celibataire

née à Heltwald, le vingt-cinq Novembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Ulrich Brunner

et de Barbara née Roth, à Heltwald.

Les publications ont eu lieu à Inter-laken, le cinq, à Steffisburg, le six
 et à Yverdon, le sept Mars de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Steffisburg, Inter-laken et Yverdon, les actes de naissance des époux.

Signatures des époux :

Charles Eymann
 Anna Eymann

Signatures des témoins :

Lud. Herm Yverdon
 Fritz Weyli Yverdon.

Communiqué : à l'Etat civil de

Steffisburg et de Gsteig B.J.

L'officier de l'état civil :

Officier

N° 18

Obriest-Charles et Gillieron Françoise

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Avril mil huit cent six ~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Obriest Charles boulangier
de Sulz (District de Sauffenburg, Argovie) - domicilié à Yverdon
célibataire

né à Wiskingen, le vingt un Septembre mil huit cent septante-neuf
fils de Joseph Obriest, décédé
et de Caroline née Armbruster, à Zurich

2° Gillieron Françoise cuisinière
de Servion - domiciliée à Grandson
célibataire

née à Concise, le quatorze juillet mil huit cent quatre-vingt-un
fille de David Louis Gillieron, décédé
et de Françoise Waldburga née Curit, à Concise

Les publications ont eu lieu à Grandson et à Yverdon, le trois, à Sulz et à Servion le quatre Mars de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Sulz, Servion, Grandson et Yverdon
Les actes de naissances des époux

Signatures des époux :

Obriest Charles
Françoise Obriest

Signatures des témoins :

Charles Paul...
Alphonse Lejeune Yverdon

Communiqué : à l'état civil de Sulz, d'Oron et de Grandson.

L'officier de l'état civil :

Chettillo

Par jugement du Tribunal de 1^{re} Instance de Genève rendu en date du 18 juin 1943 déclaré définitif et exécutoire le 10 mars 1943 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an le délai pendant lequel _____ ne pourr(ont) contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 15 mars 1943
L'officier de l'état civil :



N^o 19
Auberson - Daellenbach

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui. vingt avril mil neuf cent vingt-six
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Auberson John jardinier

de Essertines (Schallens) domicilié à Cheseaux - Noiraix

. célibataire

né à Epautheyres, le premier juin mil huit cent septante-cinq

fils de Jean Auberson, décédé

et de Jenny née Buhlmann, à Epautheyres.

2^o Daellenbach Ida/Emma cuisinière

de Otterbach (Bern) domiciliée à Worb

. célibataire

née à Grandson, le trois Mars mil huit cent septante-huit

fille de Christophe Daellenbach, menuisier

et de Rosine née Gysi, à Worb.

Les publications ont eu lieu à Essertines, à Otterbach, à Worb et à Cheseaux-
 Noiraix, le quatorze avril de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
 Essertines, Otterbach, Worb, et Cheseaux
 Noiraix. Les actes de naissance des
 époux.

Signatures des époux :

Auberson John
Ida Auberson

Signatures des témoins :

Reichler Jean-Yves
Hummel Johannes et.

Communiqué : à l'état civil de

Nuarrens, Huzenberg et Worb.

L'officier de l'état civil :

Challabille

N° 20

Giroud-Lerzer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier Mai* mil ne *lxx*
~~mit~~ huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Giroud Samuel* contrôleur C.F.F.

de *Grandevent* domicilié à *Lys*

célibataire

né *à Cereilles, le dix-huit Mai* mil huit cent *septante-huit*

fil de *Jean David Giroud, décédé*

et de *Charlotte Louise née Rudillon, à Onnens.*

2° *Lerzer Julia*

de *Essertines (Schollens)* domiciliée à *Yverdon*

célibataire

née à *Onnens, le trois Septembre* mil huit cent *septante-huit*

filles de *Louis Auguste Perret*

et de *Fanchette née Dergon, les deux décédés.*

Les publications ont eu lieu à *Grandevent, à Lys, à Essertines et à Yver-*
don le quatorze Avril de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Lys pour la célébration du mariage à Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil de *Lys, Vuarnens et Fiez.*

Signatures des époux :

Giroud S
J. Giroud

Signatures des témoins :

Elsa Schaud Yverdon
H. Bolle

L'officier de l'état civil :

Stehliker

N^o 21

Schweighofer-Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal régional
de Mulhouse (Alsace) rendu
en date du 27 Avril 1922 déclaré
définitif et exécutoire le 9 Juin
1922 le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
~~Le contrat a été fait à~~
~~l'état pendant lequel~~
~~le pour~~ ~~contacter les~~
~~divorce a été prononcé~~
~~aux faits exclusifs du mari.~~
Inscrit le 4 Juillet 1922



L'officier de l'état civil :

Chellabille

Inscrit dans le double le 6 Juillet 1922

Aujourd'hui deux heures

mill neuf cent six
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^{er} Schweighofer Armand Joseph — ingénieur

de Mulhausen (Alsace) domicilié à Bâle

célibataire

né à Mulhausen, le vingt-un Avril mil huit cent septante-huit

fil de Jules Edolphe Schweighofer, décédé

et de Joséphine née Graebler, à Mulhausen.

2^e Chapuis Valentine Elise

de Epalinges (Vaud) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon, le vingt-huit Mars mil huit cent quatre-vingt-six

filles de Louis Chapuis, voyageur de commerce

et de Elisabeth née Nobs, les deux à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Bâle, à Epalinges, à Yverdon, le sept et
à Mulhausen, le huit Avril de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de
Bâle pour la célébration du maria-
ge à Yverdon

Signatures des époux :

Armand Schweighofer
Valentine Schweighofer

Signatures des témoins :

Ls. John Chapuis Yverdon
Ls. Bolle

Communiqué : à l'Etat civil de Bâle
et Epalinges et à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Chellabille

N^o 22
Nigg Sœur

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf mai mil neuf cent six
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Nigg Georges Arthur ajusteur C.F.F.

de Gersau (Schwiz) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Romont (Fribourg) le treize Octobre mil huit cent septante-sept

fils de Rodolphe dit Charles Nigg

et de Joséphine nie Badoud, les deux décédés.

2^o Sœur Jeanne Marie femme de chambre

de St^e Croix domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Fribourg, le dix-huit Juillet mil huit cent quatre-vingt-huit

filles de Charles Louis Sœur, mécanicien à Leusanno

et de Sophie Charlotte Voulanthen nie David, décédée

Les publications ont eu lieu à St^e Croix, aux Granges de St^e Croix, à Yverdon le quatorze et à Gersau le vingt Avril de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Gersau, St^e Croix, Les Granges et Yverdon. Les actes de naissances des époux. L'acte de consentement du père de l'épouse qui est mineure

Communiqué : à l'Etat civil de Gersau et de St^e Croix.

Signatures des époux :

Georges Nigg
Jeanne Nigg

Signatures des témoins :

Adolphe Moser Yverdon
Jules Boccasio Yverdon

L'officier de l'état civil :

Ch. Habille

N^o 23

Oberli-Grin née Egger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-six Mai* _____ mil neuf cent *six* _____
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Oberli Charles Léonard* _____ *aiguilleur C.F.F.* _____

de *Lützelflüh (Berne)* _____ domicilié à *Yverdon* _____

veuf de Justine née Cornamusaz dès le douze Juin mil neuf _____
cent deux _____

né à *Champagno, le premier Février* _____ mil huit cent *cinquante-trois* _____

fils de *Jean Oberli* _____

et de *Elisabeth Iseli née Gross, les deux décédés* _____

2^o *Grin Louise née Egger* _____ *ménagère* _____

de *Gussy et Belmont* _____ domiciliée à *Yverdon* _____

divorcé de François Grin dès le douze Mai mil neuf cent cinq _____

née à *Fribourg, le vingt-six Mai* _____ mil huit cent *cinquante-huit* _____

fille de *Jean Egger, décédé* _____

et de *Anna Barbara née Biederman, à Yverdon.* _____

Les publications ont eu lieu à *Lützelflüh, le quatre, à Gussy, à Belmont et* _____
à Yverdon, le cinq Mai de la présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Lützelflüh, Gussy, Belmont et Yverdon.
Les actes du premier mariage des époux, celui de l'épouse avec mention du divorce, l'acte de décès de la première femme de l'époux _____

Communiqué : à l'Etat civil de *Lützelflüh et de Belmont* _____

Signatures des époux :

Oberli C.
Louise Oberli

Signatures des témoins :

Rodolphe Gauthier Hug.
4 Rue des Charmilles Genève
J. Bolle, Yverdon

L'officier de l'état civil :

Ch. H. Bille

N^o 24

Perriraz - Zenni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-dix Mai

mil huit cent quatre-vingt-
six

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Perriraz Charles Louis — boulanger

de Charvornay et L'Abergement — domicilié à Charvornay

célibataire

né à Charvornay, le quinze Décembre — mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de François Louis Perriraz, agriculteur à Charvornay

et de Jeannette Sophie née Pantet

2^o Zenni Marthe Marie — pievriste

de Mordon (Enbourg) — domiciliée à Vallorbe

célibataire

née à Vallorbe, le dix-neuf Février — mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de François Xavier Zenni, décédé

et de Berthe Clara née Grobet, à Vallorbe

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le deux, à Mordon, le trois, à Charvornay et à L'Abergement, le quatre Mai de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Charvornay pour la célébration
du mariage à Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil de
Charvornay, Lignerolles, Mordon et Val-
lorbe.

Signatures des époux :

C. Perriraz

M. Perriraz

Signatures des témoins :

Arthur Perriraz Orbe

H. Bollen Yverdon

L'officier de l'état civil :

Ch. Habilly

N^o 25
Chevalier-Letignat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Juin mil neuf cent six —
mil-huit-cent-quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Chevalier Emile Commis postal

de Belmont et d'Ependes (Val) domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Belmont, le cinq septembre mil huit cent septante-quatre

fils de Jean Pierre Chevalier, instituteur

et de Juliette née Wagnières, à Belmont

2^o Letignat Marthe Marie

de Alle (Berne) domiciliée à Alle

Célibataire

née à Alle, le vingt-huit mars mil huit cent septante-neuf

fille de Joseph Letignat, décédé

et de Anaride née Letignat, veuve à Alle

Les publications ont eu lieu à Mécourt, le vingt, à Belmont et à Ependes, le vingt-deux et à Lausanne, le vingt-quatre Avril de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'état civil de Lausanne, pour la célébration du mariage à Yverdon

Signatures des époux :

Chevalier
Marthe Chevalier

Signatures des témoins :

Marc Hurion, Lausanne.
Jos. Pignat Alle

Communiqué : à l'état civil de

Belmont, Mécourt et Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Chelalillo

N° 26

Mösch-Hoch

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix-neuf juin mil huit cent quatre-vingt-
dix

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparé:

1° **Mösch Henri** docteur-médecinde **Bühler (Appenzell)** domicilié à **Urnäsch**

célibataire

né à **Bühler**, le vingt-neuf novembre mil huit cent septante-sixfils de **Henri Mösch**, négociantet de **Adeline** née **Bruderer**, à **Argentueil (France)**2° **Hoch Sophie Elisa**de **Tomins (Grisons)** domiciliée à **Zverdon**

célibataire

née à **Zverdon**, le dix juin mil huit cent septante-septfille de **Georges Hoch**, diocèseet de **Sophie Charlotte** née **Vallotton**, à **Zverdon**Les publications ont eu lieu à **Bühler**, à **Urnäsch**, à **Tomins**, le vingt-cinq et à **Zverdon**, le vingt-six mai de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

L'autorisation de l'Etat civil
de **Urnäsch** pour la célébration
du mariage à **Zverdon**

Communiqué: à l'Etat civil
de **Bühler**, **Urnäsch** et **Tomins**

Signatures des époux:

Henri Mösch
Sophie Mösch

Signatures des témoins:

Henri Mauler **Zverdon**
Th. Mauler **id**

L'officier de l'état civil:

Ch. H. Müller

N° 27
 Thür-Lahud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux juin mil neuf cent six
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Thür Leul fonctionnaire C.F.

de Albstätten (St. Gall) domicilié à Berne

célibataire

né à Oberentfelden, le treize juillet mil huit cent septante-un

fil de Jean Joseph Thür, serrurier C.F.

et de Maria née Kaspar, à Yverdon

2° Lahud Jeanne Louise

de Orens et Biolley, Magnouaz (Vaud) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon, le vingt avril mil huit cent septante-neuf

fille de Edouard Lahud, décédé

et de Caroline Henriette née Felloux, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Berne et à Albstätten, le un, à Orens, à Biolley-Magnouaz, et à Yverdon, le deux juin de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Berne pour la célébration du mariage à Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil et Albstätten, Berne, Molondin et St. Cierges

Signatures des époux :

Thür Leul

Jeanne Thür

Signatures des témoins :

Nicolas Chambelon
A. Lahud Yverdon

L'officier de l'état civil :

Stella Bille

N° 28

Altorfer Jeanmaire dit Quartier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-deux Juin* _____ mil huit cent *soixante-six*
 _____ *mil-huit-cent-quatre-vingt-*

par-devant l'officier de l'état civil soussigné; ont comparu :

1° *Altorfer Alexandre Conrad* _____ *Boulangier* _____

de *Schaffhouse* _____ domicilié à *Yverdon* _____

célibataire _____

né à *Yverdon, le vingt-six Novembre* mil huit cent *septante-six* _____

fils de *Conrad Altorfer* _____

et de *Adèle Fanny née Boray, décédée* _____

2° *Jeanmaire dit Quartier Berthe Hélène cuisinière* _____

de *Brenets (Neuchâtel)* _____ domiciliée à *Chaux-de-Fonds* _____

célibataire _____

née à *Chaux-de-Fonds, le trente Juillet* mil huit cent *septante-six* _____

fille de *Edouard Jeanmaire dit Quartier horloger, à Chaux-de-Fonds* _____

et de *feue Sophie née Jeanmaire dit Quartier* _____

Les publications ont eu lieu à *aux Brenets à Chaux-de-Fonds et à Yverdon*
le douze et à Schaffhouse le quatorze Mai de la présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Schaffhouse, les Brenets, Chaux-de-
Fonds et Yverdon, les actes de nais-
sance des époux. _____

Communiqué : à l'état civil de
Schaffhouse, les Brenets et Chaux-de-
Fonds. _____

Signatures des époux :

A. Altorfer

B. Altorfer

Signatures des témoins :

Manhy St. Yverdon

Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Ch. H. H. H.

N^o 80
Clot-Amstutz

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt-deux juin mil neuf cent dix
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1^o Clot Jules Louis serrurier

Etat civil :

de Courtilles (Vaud) domicilié à Yverdon

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Buttet, le vingt septembre mil huit cent huitante-trois

Noms, profession et

fils de Jules Louis Clot, Charpentier

domicile des parents :

et de Louise Fanny née Dubois, ex Yverdon

Nom et profession de l'épouse :

2^o Amstutz Ida Bertha ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Sigriswyl (Berne) domiciliée à Yverdon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Yverdon le treize Décembre mil huit cent huitante quatre

Noms, profession et

fille de Louis Amstutz, décédé

domicile des parents :

et de Elisabeth née Glauser, ex Yverdon

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sigriswyl, le vingt cinq à Courtilles et à Yverdon, le vingt six Mai de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Courtilles, Sigriswyl et Yverdon
Livrets de naissance des époux

Signatures des époux :

Clot Louis
Ida Clot

Signatures des témoins :

Bürky Louis Yverdon
Mottet Edouard id

Communiqué : à l'Etat civil de

Luceens et Sigriswyl.

L'officier de l'état civil :

(Signature)

N^o 30
Bürki-Delafoge

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq feuillets

mill neuf cent six
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Bürki Louis Gottfried ——— Serrurier C.F.F. ———

de Worb (Berne) ——— domicilié à Yverdon ———

célibataire ———

né à Neuchâtel, le vingt-six Décembre mil huit cent quatre-vingt ———

fils de Gottfried Louis Bürki, employé C.F.F. ———

et de Maria Madeleine née Steiner, à Neuchâtel ———

2^o Delafoge Marie Alice ———

de Gilly (Vaud) ——— domiciliée à Yverdon ———

célibataire ———

née à Gilly, le vingt-six mai ——— mil huit cent quatre-vingt ———

fille de François Alexandre Delafoge, décédé ———

et de Julie née Chapuis, à Yverdon ———

Les publications ont eu lieu à Worb et à Gilly, le premier, et à Yverdon
le deux Juin de la présente année ———

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Worb, Gilly et Yverdon. Les actes
de naissance des époux ———

Communiqué : à l'état civil de
Worb et de Gilly. ———

Signatures des époux :

Bürki Louis
Alice Bürki

Signatures des témoins :

J^r Bally Yverdon
Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

de Chabille
[Signature]

N° 31

Beauverd-Berthoud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Juillet

mil-neuf cent six
~~mil-huit-cent-quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Beauverd Emile Louis menuisier

de Charornay domicilié à Yverdon

célibataire

né à Yverdon, le treize Février mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de François Jean Louis Beauverd, employé C.F.F.

et de Elise née Nicole, à Yverdon

2° Berthoud Marie Emma chocolatière

de Bofflens domiciliée à Orbe

célibataire

née à Charornay, le vingt-deux Mars mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Louis Alfred Berthoud, vigneron

et de Marie Elisa née Dentet, à Orbe

Les publications ont eu lieu à Bofflens et à Orbe, le quinze, à Charornay
et à Yverdon, le seize juin de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Charornay, Bofflens, Orbe et
Yverdon, les actes de naissance
des époux

Communiqué : à l'Etat civil de
Charornay, Romarinmôtier et Orbe.

Signatures des époux :

Beauverd Louis

Marie Beauverd

Signatures des témoins :

J. Farcy Yverdon

Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Stella Bille

N^o 32

Gonthier Rollinet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui sept juillet

mil neuf cent dix
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Gonthier Auguste Charles Denys — fermier —

de St-Croix — domicilié à Yverdon —

veuf de Sophie Etienne née Cuendet des le trois juillet
mil neuf cent trois

né à Yverdon, le deux Février — mil huit cent septante-trois —

fils de Auguste Edouard Gonthier, décédé —

et de Anne Marie Louise née Vessaz, à Yverdon —

x 2^o Rollinet Céline Alphonsine — ouvrière de fabrique —

de Dompierre (Fribourg) — domiciliée à Yverdon —

célibataire

née à Dompierre, le quatre juillet mil huit cent quatre-vingt-deux —

fille de Joseph Rollinet, cordonnier à Donchier —

et de Marie née Rasper, décédée —

Les publications ont eu lieu à St-Croix, aux Granges de St-Croix, à Yver-
don le seize, et à Dompierre, le dix-sept juin de la présente an-
néeAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Les certificats de publication à
St-Croix, aux Granges, à Dompierre
et à Yverdon, l'acte du premier
mariage de l'époux, l'acte de nais-
sance de l'épouse, l'acte de décès de
la première femme de l'époux —Communiqué: à l'état civil de
St-Croix et de Dompierre —

Signatures des époux:

Auguste Gonthier
Alphonsine Gonthier

Signatures des témoins:

H. Palle, Yverdon
Ami P. Schat —

L'officier de l'état civil:

A. Habille

N° 33

Baranzini Winteregg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatorze juillet* mil neuf cent *six* —
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Baranzini Paul* — manoeuvre —

de *Brebbia (Côme, Italie)* — domicilié à *Yverdon* —

célibataire —

né à *Brebbia, le deux Avril* — mil huit cent *quatre-vingt-un* —

fils de *Ambrogio Baranzini, agriculteur à Brebbia* —

et de *Giuseppa née Sorini, décédée.* —

2° *Winteregg Léa* — ménagère —

de *Heiligenschwendli (Berne)* — domiciliée à *Yverdon* —

célibataire —

née à *la Côte-aux-férs, le seize Novembre* mil huit cent *quatre-vingt-deux*

fille de *Isaac Winteregg, manoeuvre C.F.F.* —

et de *Rosette Esther née Walthet, à Yverdon* —

Les publications ont eu lieu à *Heiligenschwendli, le dix-huit, à Yverdon*
le dix-neuf et à Brebbia le vingt-sept de la présente
année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Brebbia, Heiligenschwendli et Yverdon. Les actes de naissance des époux. Le permis pour la célébration délivré par le Département de Justice et Police du Canton de Vaud

Communiqué : *à l'Etat civil d'Heiligenschwendli et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.*

Signatures des époux :

Baranzini Paul
Léa Baranzini

Signatures des témoins :

Louis Piesin Yverdon
Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Ch. Habille

N^o 34
 Heubi-Paillard née
 Gehri

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui Airois Airois

mill neuf cent dix
mit huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Heubi Emile Samuel employé

de Breiten (Berne) domicilié à Yverdon

veuf de Julie née Basset, dès le quatorze juillet mil neuf
cent cinq

né à Yverdon (La Chaux-de-Fonds) le trois juin mil huit cent cinquante-cinq

fils de Jean Henri Heubi

et de Marie née Kucken, décédée

2^o Paillard Louise Jenny née Gehri

de Sainte-Croix domiciliée à Yverdon

veuve de Lucien Ami Paillard dès le vingt-neuf juin mil
neuf cent quatre

née à Yverdon, le vingt-neuf août mil huit cent septante

fille de Louis Charles Gehri, employé C.F.F. à Yverdon.

et de Jenny Louise née Roulier, décédée.

Les publications ont eu lieu à Breiten, aux Granges de St^e Croix, à St^e Croix
 le vingt-deux et à Yverdon le vingt-trois juin de la présente
 année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées:

Les certificats de publication
 à Breiten, aux Granges de St^e Croix,
 à St^e Croix et à Yverdon. Les actes
 de leurs premiers mariages, Les
 actes de décès de la première femme
 et du premier mari des époux

Communiqué: à l'état civil d'Ys
 et de St^e Croix

Signatures des époux:

Emile Heubi
 Louise Heubi

Signatures des témoins:

Charles Roulier Yverdon
 J. Pochon Yverdon

L'officier de l'état civil:

J. Mabilley

N° 35

Daulte - Huntzer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Août ^{mill neuf cent six} ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Daulte César Adrien Serrurier

de Neuveville (Bernes) domicilié à Yverdon

Célibataire

né à Lamboing, le vingt-quatre Mars mil huit cent huitante-deux

fils de Louis Adolphe Daulte, décédé

et de Maria née Ballif, à Neuveville,

2° Huntzer Rose Elvina marcheuse

de Marin (Neuchâtel) domiciliée à Neuchâtel

Célibataire

née à Marin, le vingt-October mil huit cent septante-trois

fille de Edouard Auguste Huntzer, mécanicien

et de Marie Louise née Mugeli, à Marin.

Les publications ont eu lieu à Neuveville le vingt-un, à St. Blaise et à
Neuchâtel, le vingt-deux, et à Yverdon, le vingt-trois Juin de
la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Neuveville, St. Blaise, Neuchâtel
et Yverdon. des actes de naissance
des époux.

Communiqué : à l'Etat civil de
Neuveville, St. Blaise et Neuchâtel.

Signatures des époux :

Daulte Adrien.

Rose Daulte

Signatures des témoins :

Daulte, J. Yverdon

Gami Rochat

L'officier de l'état civil :

Stella Billo

N^o 36
Sernex-Berguer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit août mil huit cent soixante
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Sernex Louis professeur

de Villars-Bramard (Vaud) domicilié à St-Petersbourg

célibataire

né à Pomy, le dix Décembre mil huit cent septante-deux

fils de Pierre David Sernex, ancien instituteur

et de Jeanne Rosalie née Chollet, à Pomy

2^o Berguer Marie Eugénie Hélène

de Charmont (Vaud) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon, le huit avril mil huit cent septante-huit

fille de Charles Albert Samuel Berguer

et de Anna Jenny née Cottet, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Yverdon, le sept, à Villars-Bramard et à Charmont, le huit juillet de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Villars-Bramard, Charmont, et Yverdon. Les actes de naissance des époux.

Signatures des époux :

Louis Sernex

Hélène Berguer

Signatures des témoins :

J. Beyne Yverdon

Sernex Pomy

Communiqué : à l'Etat civil

de Colombier et Villarszel

L'officier de l'état civil :

Ch. Mabilly

N° 37

Oeschimann - Grand - Guillaume

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix - sept Juin mil neuf cent vingt
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Oeschimann Albert Emile - charcutier

de Lützelflüh (Berne) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Yverdon, le cinq Juin mil huit cent septante-sept

fil de Charles Frédéric Oeschimann, décédé

et de Selma Cunigonde née Seiler, veuve à Yverdon

2° Grandguillaume Marie

de Grandson domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon, le cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-sept

fil de Emile Grandguillaume, décédé

et de Rosine Sophie née Gasser, veuve à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Lützelflüh et à Grandson, le vingt-sept
et à Yverdon, le vingt-huit Juillet de la présente année

Par jugement du Tribunal du district
de Yverdon rendu
 en date du 23 Décembre 1920 déclaré
 définitif et exécutoire le 22 Janvier
1921 le mariage inscrit ci-contre,
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à deux ans le
 délai pendant lequel les époux
 ne pourront contracter un nouveau
 mariage.

Inscrit le 2 Février 1921

L'officier de l'état civil :



Chellabille

Inscrit dans le double le
5 Février 1921.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Lützelflüh, Grandson et Yverdon
l'acte de consentement de la mère
de l'épouse qui est mineure

Signatures des époux :

Emile Oeschimann

Marie Oeschimann

Signatures des témoins :

Kapriel Yverdon

Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Chellabille

Communiqué : à l'Etat civil de
Lützelflüh et de Grandson.

N° 38

Masciocchi-Elotto

Nom et profession de l'époux:

Aujourd'hui dix-huit août _____ mil huit-cent-quatre-vingt-
six _____

Lieu d'origine et de domicile:

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Etat civil:

1^o Masciocchi Pierre _____ maçon _____
de Caravate (Côme, Italie) _____ domicilié à Yverdon _____
célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

né à Caravate, le vingt-cinq septembre _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____

Noms, profession et

fils de Abbondio Masciocchi, agriculteur _____

domicile des parents:

et de Agripine née Agnese, domiciliés à Branta _____

Nom et profession de l'épouse:

2^o Elotto Angèle Maria _____ ménagère _____

Lieu d'origine et de domicile:

de Mocchie (Turin, Italie) _____ domiciliée à Yverdon _____

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

née à Mocchie, le onze avril _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____

Noms, profession et

fille de Joseph Elotto _____

domicile des parents:

et de Giacinto née Falco, les deux décédés. _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Yverdon le douze mai, à Caravate, le
vingt-sept mai et à Mocchie, le trois juin de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Les certificats de publication à Caravate, Mocchie et Yverdon, des actes de naissance des époux, l'acte de consentement des père et mère de l'époux qui est mineur, le permis pour les célébrations délivré par le Département de Justice et Police du canton de Naud. _____

Communiqué: à la chancellerie
d'Etat à Lausanne. _____

Signatures des époux:

Masciocchi Pietro
Angèle Masciocchi

Signatures des témoins:

Folci Giuseppe Yverdon
Maggiore, Falco, id

L'officier de l'état civil:

Abella

N° 39
Leubar. Bessar

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Août mil neuf cent dix
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Leubar Eugène menuisier

de Buttes et Chevannes-le-Chêne domicilié à Yverdon

célibataire

né à Grandson, le vingt-un septembre mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Edouard Leubar, employé C.F.F. à Yverdon

et de Adèle Julie née Devenogo, décédée

2° Bessar Victorine cuisinière

de Lutry (Vaud) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Nice (France), le dix-neuf mai mil huit cent septante-neuf

fille de Marie Bessar.

Les publications ont eu lieu à Buttes, à Chevannes-le-Chêne et à Yverdon le quatre et à Lutry le huit Août de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Buttes, Chevannes-le-Chêne, Lutry et Yverdon, les actes de naissance des époux.

Communiqué : à l'état civil de Buttes, et Yvonand et de Lutry.

Signatures des époux :

Leubar Eugène
Victorine Leubar

Signatures des témoins :

J. Benoit Yverdon
J. L. Henchoz "

L'officier de l'état civil :

A. H. Abille

N° 40

Besson-Carbonetti née Laurent

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-neuf Août* _____ mil neuf cent *six* _____
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Besson Louis* _____ agriculteur _____

de *Chapello* _____ domicilié à *Vuarrens* _____

veuve de Victorine Léontine Alexandrine née Chierry, des le
vingt-un janvier mil neuf cent quatre _____

né à *Orzens, le onze Décembre* _____ mil huit cent *soixante-quatre* _____

fils de *Constant Besson, agriculteur* _____

et de *Elise née Vellyamoz, domiciliés à Vuarrens* _____

2° *Carbonetti Sina née Laurent* _____

de *Almazago (Tyrol, Autriche)* _____ domiciliée à *Vuarrens* _____

veuve de Baptiste Félix Carbonetti des le vingt-neuf Mars
mil huit cent quatre-vingt-dix-huit _____

née à *Fey, le vingt juillet* _____ mil huit cent *soixante-huit* _____

fille de *feu Louis Laurent* _____

et de *Marie Julie Susette née Gonet, la veuve à Vuarrens* _____

Les publications ont eu lieu à *Vuarrens, le trente Juin, à Chapello le*
deux et à Almazago, le quatre juillet de la présente an-
née. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Vuarrens pour la célébration
du mariage à Yverdon. _____

Signatures des époux :

Louis Besson
Sina Besson

Signatures des témoins :

Cornet Besson Vuarrens
Lydie Laurent Vuarrens

Communiqué : à l'Etat civil de
St-Cierges et de Vuarrens et à la
Chancellerie d'Etat à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Abel Malille

N° 41

Letitpierre-Sudheimer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit* ~~sept~~ *septembre* _____ mil neuf cent *six* ~~sept~~ *vingt* ~~quatre~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Letitpierre Jean Henri* — *entrepreneur* _____

de *Chesaux-Noriaz, Neuchâtel et Couvet* domicilié à *Yverdon* _____

célibataire _____

né à *Yverdon, le vingt-deux janvier* _____ mil huit cent *quatre-vingt-deux* _____

fils de *Charles Letitpierre, entrepreneur* _____

et de *Ether Fanny Louise née Gaut, domiciliés à Yverdon* _____

2° *Sudheimer Jeanne Emma* — *institutrice* _____

de *Corsier (Paud)* _____ domiciliée à *Lausanne* _____

célibataire _____

née à *Lausanne, le onze janvier* _____ mil huit cent *quatre-vingt-deux* _____

fille de *François Louis Sudheimer, décédé* _____

et de *Mari née Biehly, domiciliée à Lausanne.* _____

Les publications ont eu lieu à *Neuchâtel, à Couvet, à Corsier, le dix-sept,*
à Chesaux-Noriaz, à Lausanne et à Yverdon le dix-huit Août de
la présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Chesaux-Noriaz, Neuchâtel, Couvet
Corsier, Lausanne et Yverdon, des
actes de naissance des époux _____

Communiqué : *à l'Etat civil de*
Neuchâtel, Couvet, Corsier et Lausan-
ne. _____

Signatures des époux :

J. Letitpierre
E. Letitpierre

Signatures des témoins :

Bonnet, Yverdon.
L. Palle, id.

L'officier de l'état civil :

Ch. Mahillo

N^o 42
Lilloud-Glauser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Septembre mil huit cent quatre-vingt-six

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Lilloud Alfred employé C.F.F.

de Yverdon domicilié à Yverdon

célibataire

né à Yverdon, le seize Septembre mil huit cent quatre-vingt-trois

fils de François Henri Frédéric Lilloud

et de Rosine née Crosset, domiciliés à Yverdon

2^o Glauser Juliette Emma blanchisseuse

de Muri (Bern) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon, le vingt-quatre Mars mil huit cent quatre-vingt-six

fille de Edouard Charles Glauser, manoeuvre

et de Emma née Compendu, domiciliés à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Muri le vingt-quatre et à Yverdon le vingt-cinq Août de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Muri et à Yverdon

Signatures des époux :

Lilloud Alfred
Juliette Lilloud

Signatures des témoins :

Henri Lilloud Yverdon
Louis Lilloud "

Communiqué : à l'Etat civil de

Muri

L'officier de l'état civil :

Ch. Matille

N^o 43
Mändly-Nerny

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Septembre mil neuf cent six —
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Mändly Emile Dominique — commis —
de Aumont-et-Fribourg — domicilié à Genève —
célibataire

né à Aumont, le vingt-un Mars — mil huit cent quatre-vingt —
fils de Jean Etienne Mändly —
et de Philomène née Fionnet, domiciliés à Genève —

2^o Nerny Lina Elisa — demoiselle de magasin —
de Charannes-le-Veyron — domiciliée à Yverdon —
célibataire

née à Yverdon, le vingt-un Mai — mil huit cent quatre-vingt-quatre —
fille de Louis Nerny, menuisier —
et de Rîse Augustine née Vaucher, domiciliés à Yverdon —

Les publications ont eu lieu à Genève, le dix, à Fribourg et à Yverdon
le seize, à Aumont-et-Charannes-le-Veyron le dix-sept Août de
la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Genève pour la célébration
du mariage à Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil des
Aumont, Fribourg, Grancy et au
Bureau cantonal de l'Etat civil
à Genève

Signatures des époux :

M. Mändly
L. Nerny

Signatures des témoins :

Nerny Louis Yverdon

Julia Mändly
L'officier de l'état civil

Chellaillon

N^o 44
Sarraillon - Ravel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux septembre _____ mil huit cent six
_____ mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Sarraillon Jean François — Sieur de long _____

de Aymaville (Aoste, Italie) _____ domicilié à Yverdon _____

Célibataire _____

né à Aymaville, le onze avril _____ mil huit cent soixante-cinq _____

fils de Etienne François Sarraillon _____

et de Marie Justine née Coco, les deux décedés _____

2^o Ravel Marie Rosalie — cuisinière _____

de Saint-Vincent (Aoste, Italie) _____ domiciliée à Yverdon _____

Célibataire _____

née à St-Vincent, le sept Mars _____ mil huit cent septante-cinq _____

fille de Auguste Vincent Ravel, agriculteur _____

et de Marie Elisabeth née Gervis, domiciliés à St-Vincent _____

Les publications ont eu lieu à Yverdon, le quatorze, à Aymaville et à
St-Vincent le vingt-deux juillet de la présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Aymaville, St-Vincent et Yverdon.
Les actes de naissance des époux
Le permis pour la célébration de li-
vre par le Département de Justice et
Police du Canton de Vaud _____

Communiqué : à la chancellerie
d'Etat, à Lausanne. _____

Signatures des époux :

Sarraillon Jean
Ravel Marie

Signatures des témoins :

Lucia Turone Yverdon
Blaise Rochat _____

L'officier de l'état civil :

A. Mabilly

N^o 45
Liqueron-Almendinger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Septembre mil neuf cent dix
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Liqueron Ernest peintre en bâtiments

de Cuarny domicilié à Yverdon

célibataire

né à Montet/Vaud le trois Octobre mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Charles Piqueron, manoeuvre

et de Fanny Louise née Burdet, domiciliée à Yverdon

2^o Almendinger Henriette Albertine ouvrière de fabrique

de Dürnaù/Württemberg domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon le vingt-huit Septembre mil huit cent quatre-vingt-deux

fille de Jean Paul Almendinger, décédé

et de Marie Elise Jeanne née Kuhlhorn, domiciliée à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Cuarny et à Yverdon le premier et à Dürnaù le deux Septembre de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Cuarny, Dürnaù et Yverdon. Les actes de naissance des époux.

Signatures des époux :

Piqueron Ernest
Piqueron Henriette

Signatures des témoins :

Guyot Louis Yverdon
Schweizer Paul Yverdon

Communiqué : à l'état civil de Yverdon et à la chancellerie d'état à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Chelalillo

N^o 46Besson-Dubath

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui Six Octobre _____ mil neuf cent Six _____
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

1^o Besson Ernest _____ instituteur _____de Dompierre et Villarzel (Vaud) _____ domicilié à Mauborget _____célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à Dompierre, le vingt-quatre novembre _____ mil huit cent septante-cinq _____

Noms, profession et

fils de Jean Jules Besson, négociant _____

domicile des parents :

et de Sabine née Cortèsy, à Dompierre _____

Nom et profession de l'épouse :

2^o Dubath Marie Juliette Elisa _____ institutrice _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Rougemont _____ domiciliée à Yverdon _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à Yverdon, le trente-un juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-un _____

Noms, profession et

fille de Benjamin Alexandre François Dubath, chef de bureau C^{of}. _____

domicile des parents :

et de Pauline Henriette Elisa née Käser, à Yverdon _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Villarzel, à Rougemont, à Yverdon, le
huit, à Dompierre, le neuf et à Mauborget, le onze septembre
de la présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Fiez, pour la célébration du
mariage à Yverdon. _____

Communiqué : à l'Etat civil de

Lucens, Villarzel, Rougemont et
Fiez. _____

Signatures des époux :

E. BessonMarie Besson

Signatures des témoins :

Louis Dubath, GrandG. Pully Yverdon

L'officier de l'état civil :

A. Morille

N^o 47
 Zumbach-Andrey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Six Octobre* mil neuf cent *Six* —
 mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Zumbach Henri Louis — manoeuvre —

de *St-Croix* domicilié à *Yverdon*

célibataire

né à *Yverdon, le vingt-huit juillet* — mil huit cent *quatre-vingt-deux* —

fils de *Jean Godefroi Zumbach*

et de *Rosine née Weingärtner, les deux, décédés.*

2^o Andrey Marie Léonide — ouvrière de fabrique —

de *Hauterive et Cerniat (Fribourg)* — domiciliée à *Yverdon*

célibataire

née à *Hauterive, le vingt-cinq Octobre* mil huit cent *quatre-vingt-huit* —

fille de *Jean Charles Andrey, décédé*

et de *Hélène née Zbinden, domiciliée à Yverdon*

Les publications ont eu lieu à *St-Croix, aux Granges de St-Croix, à Cerniat, à Yverdon le huit et à Hauterive le neuf Septembre de la présente année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à St-Croix, aux Granges de St-Croix, à Hauterive, Cerniat et Yverdon. Les actes de naissance des époux. L'acte de consentement de la mère de l'épouse qui est mineure —

Communiqué : *à l'Etat civil de St-Croix, Hauterive (Gruyère) et Cerniat.*

Signatures des époux :

Henri Zumbach
Marie Zumbach

Signatures des témoins :

Louis Pesin Yverdon
J. P. Bolle id.

L'officier de l'état civil :

Chellabillo

N^o 48

Wys-Compound

Aujourd'hui 11^e Octobre

mil neuf cent dix
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o Wys Emile ajusteur C.F.F.

Lieu d'origine et de domicile:

de Herzogenbuchsee (Berne) domicilié à Zverdon

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Berne, le sept novembre mil huit cent quatre-vingt-un

Noms, profession et

fil de Charles-Samuel Wys

domicile des parents:

et de Anna née Wys, les deux décidés.

Nom et profession de l'épouse:

2^o Compound Augusta sans profession

Lieu d'origine et de domicile:

de Giez domiciliée à Zverdon

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Giez, le quatre avril mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

fille de Charles Compound

domicile des parents:

et de Louise Félicie née Secoutre, les deux décidés.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Herzogenbuchsee, à Giez et à Zverdon
le vingt-deux septembre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Les certificats de publication
à Herzogenbuchsee, Giez et Z-
verdon. Les actes de naissance
des époux

Signatures des époux:

E. Wys
A. Compound

Signatures des témoins:

Charles Höss, Biemme
Olga Langg Rözinger

Communiqué: à l'état civil de

Herzogenbuchsee et Grandson.

L'officier de l'état civil:

St. H. Bille

N° 49
Altmann-Hofer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Le 22 septembre 1923, dame Mina Clara Altmann, née Hofer, veuve d'Ernest Paul Altmann, a été réintégrée dans le droit de cité du Canton de Berne et de la commune de Signau.



L'officier de l'état civil.
Challabille

Inserit dans le double
le 23 Octobre 1923

Aujourd'hui vingt Octobre mil neuf cent vingt-trois
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Altmann Ernest Paul maître d'hôtel

de Dresden (Saxe) domicilié à Chamonix (Hte Savoie)

célibataire

né à Dresden, le vingt-un Février mil huit cent septante-cinq

fil de Ernest Gottlob Altmann, négociants

et de Juligund Amalie née Muller, domiciliés à Dresden.

2° Hofer Mina Clara couturière

de Signau (Berne) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon, le neuf Juin mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Louis Ulrich Hofer, menuisier.

et de Marié née Brand, domiciliés à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Dresden, le deux, à Signau le trois
à Yverdon, le quatre et à Chamonix le cinq de la
présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Dresden, Signau, Chamonix et Yver-
don. Les actes de naissance des époux.
Le permis pour la célébration de l'uni-
on par le Département de Justice et Police
du Canton de Valais.

Communiqué : à l'Etat civil de
Signau et à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne.

Signatures des époux :

Paul Altmann
Clara Altmann

Signatures des témoins :

Ulrich Hofer Yverdon,
Edouard Hofer Yverdon

L'officier de l'état civil :

Challabille

N° 50
Bornoz-Barraud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt octobre _____ mil huit cent six
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bornoz Henri — frappeur C.F.F. —

de Vaugondry (Vaud) — domicilié à Yverdon —

celibataire —

né à Yverdon, le vingt Février — mil huit cent quatre-vingt-deux

fil de Jean Pierre Louis Bornoz, décédé —

et de Louise née Fister, sa veuve à Yverdon —

2° Barraud Clara Marguerite —

de Essertines (Schallens) — domiciliée à Yverdon —

celibataire —

née à Nonfoux, le vingt-sept Septembre mil huit cent quatre-vingt-huit

filles de Léon Barraud, employé —

et de Aline née Boray, domiciliés à Yverdon. —

Les publications ont eu lieu à Vaugondry, à Essertines et à Yverdon le
vingt-deux Septembre de la présente année —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Vaugondry, Essertines et Yverdon
les actes de naissance des époux
L'acte de consentement du père
de l'épouse qui est mineure —

Communiqué : à l'Etat civil de
Champagne et de Narrens. —

Signatures des époux :

Bornoz Henri

Bornoz Clara

Signatures des témoins :

Bornoz Charles Yverdon

Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Chellabille

N^o 51
Sagnières-Miéville

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Octobre mil neuf cent six
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Sagnières Julien Héli agriculteur

de Rucyus domicilié à Essertines

célibataire

né à Essertines le sept Juillet mil huit cent septante-sept

fil de Charles Samuel Sagnières agriculteur à Essertines

et de feu Elise née Beauveret

2^o Miéville Rosine ménagère

de Essertines (Echallens) domiciliée à Essertines

célibataire

née à Palégres-sous-Ersins le trente Avril mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de feu François Daniel Miéville

et de Jeanette Lucie née Beney, à Palégres sous Ersins

Les publications ont eu lieu à Essertines le deux Rucyus le trois
Octobre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Vuarnens pour la célébration
du mariage à Jverdun

Communiqué : à l'Etat civil de
Fey et de Vuarnens.

Signatures des époux :

Sagnières Julien
Rosine Sagnières

Signatures des témoins :

Lucien Sagnières Essertines
Hélène Miéville Palégres

L'officier de l'état civil :

Echallens

N° 52

Regennass Mayerat

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-sept Octobre mil neuf cent dix

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Regennass Louis Edouard - chauffeur C.F.F.

de Niederdorf (Baile Campagne) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Yverdon, le vingt-neuf mai mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Jean Louis Regennass, ajusteur C.F.F. à Yverdon

et de Louise Susanne née Schopfer, décédée

2° Mayerat Jeanne Marguerite - couturière

de Villars-sous-Champvent domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon, le neuf décembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

filles de Edouard Mayerat, baronnier

et de Méry née Jaquier, domiciliés à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Villars-sous-Champvent,

à Yverdon, le dix et à Niederdorf le onze Octobre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

L'autorisation de l'Etat civil de Lausanne pour la célébration du mariage à Yverdon

Signatures des époux:

Regennass Edouard
Regennass Jeanne

Signatures des témoins:

L. Talle, Yverdon
Louis Rochat

Communiqué: à l'Etat civil de Niederdorf, Lausanne et Champvent.

L'officier de l'état civil:

Chellabille

Par jugement rendu le 11 Mai 1911 déclaré définitif et exécutoire le 5 Juin suivant, le Tribunal civil du district de Lausanne a dissous par le divorce le mariage inscrit ci-contre. Le divorce a été prononcé aux torts des deux conjoints en application à chacun de l'art 146 de la loi fédérale des 24 Décembre 1874.

Inscrit par ordre du Département de Justice et Police le 17 Juin 1911.



L'officier de l'Etat civil
Chellabille

N^o 53
 Wölper - Studler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf Novembre* _____ mil neuf cent *Six* —
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Wölper Marc François* — employé C.F.F. —

de *Cheseaux-Vériaux* — domicilié à *Yverdon* —

célibataire —

né à *Yverdon, le huit Février* — mil huit cent *quatre-vingt-trois*

fils de *François Marc Louis Wölper* —

et de *Louise née Berzin, les deux décédés* —

2^o *Studler Elise* — cuisinière —

de *Seengen (Argovie)* — domiciliée à *Lenzburg* —

célibataire —

née à *Aarau, le vingt-six Juin* — mil huit cent *septante-six* —

fille de *Elisabeth Studler, décédée* —

Les publications ont eu lieu à *Cheseaux-Vériaux, à Seengen, à Lenzburg,*
et à Yverdon, le treize Octobre et la présente année —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Cheseaux-Vériaux, à Seengen,
à Lenzburg et à Yverdon, les
actes de ~~publication~~ des époux.

Signatures des époux :

Wölper Marc
Elise Wölper

Signatures des témoins :

Alph. Chodkain, Yverdon
Raest. Bernath, id

Communiqué : à l'Etat civil de

Lenzburg et de Seengen. —

L'officier de l'état civil :

Ch. Kallio

N° 54

Chapuis-Gindroz

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-quatre Novembre mil neuf cent six

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Chapuis Marc Jules employé C.F.F.

de Epalinges (Vaud) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Grandson, le vingt janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de Jean Théodore Marc Chapuis, agriculteur

et de Ida née Mayor, à Yverdon

2° Gindroz Marguerite Anna ménagère

de Poliez-Pittet et Bottens domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon, le vingt-cinq septembre mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Jean Louis Gindroz, charpentier

et de Caroline née Martin, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Epalinges et à Yverdon le vingt-sept, à Poliez-Pittet et à Bottens, le vingt-huit Octobre de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Les certificats de publication à Epalinges, Poliez-Pittet, Bottens et Yverdon. Les actes de naissance des époux.

Signatures des époux:

Chapuis Marc
Chapuis Marguerite

Signatures des témoins:

L. Rolle, Yverdon
G. Rochat

L'officier de l'état civil:

Chellabille

Par jugement du Tribunal du district d'Yverdon rendu en date du 1er Septembre 1916 déclaré définitif et exécutoire le 13 Novembre 1916 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans le délai pendant lequel l'épouse ne pourra contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 24 Novembre 1916

L'officier de l'état civil:

Chellabille

Inscrit dans le double le 26 Novembre 1916.



N^o 55
Fardel - Laris

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre mil neuf cent dix
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Fardel Alphonse Henri agriculteur

de Mutrua domicilié à Mutrua

veuf de Louise Adèle née Jeanmonod et le quatorze juillet mil neuf cent deux

né à Mutrua, le sept Octobre mil huit cent cinquante-quatre

fils de Henri Louis Fardel

et de Henriette née Gaille, de cédés

2^o Laris Marie

de Concise domiciliée aux Biales / Concise

célibataire

née à Bützberg (Berne) le quinze juillet mil huit cent septante-neuf

fille de Louis Alphonse Fardel, agriculteur

et de Maria née Lützel, domiciliés aux Biales rière Concise

Les publications ont eu lieu à Concise le trente Novembre et à Mutrua le premier Décembre de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Provence pour la célébration du mariage à Sverdon

Communiqué : à l'Etat civil de Provence et de Concise.

Signatures des époux :

Alphonse Fardel
Marie Fardel.

Signatures des témoins :

Benj. Baudouin Mutrua
Arnold Fardel Mutrua

L'officier de l'état civil :

Chellabille

N° 56

*Schneider Geneux née
Mayerat*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-deux Décembre*

mil huit cent *six*
mit huit-cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Schneider Adolphe* — *commis* —

de *Seeberg (Berne)* — domicilié à *Yverdon* —

Célibataire —

né à *Luterkofen*, le *neuf Février* — mil huit cent *septante-sept* —

fils de *Rodolphe Schneider, agriculteur* —

et de *Anna Maria née Furrer, domiciliés à Bätterkinden* —

2° *Geneux Bertha Sydie née Mayerat* — *couturière* —

de *Sainte-Croix* — domiciliée à *Yverdon* —

divorcée de Louis David Geneux dès le onze Mars mil neuf cent-deux —

née à *Villars-le-Comte*, le *vingt-deux Avril* — mil huit cent *septante-six* —

filles de *Edouard Mayerat, Savonnier* —

et de *Eléonore née Jaquier, domiciliés à Yverdon*. —

Les publications ont eu lieu à *Seeberg et à Sainte-Croix le trente Novembre*
et à Yverdon et aux Granges de Sainte Croix le premier Décembre
de la présente année —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Seeberg, Sainte Croix, Les Granges et Yverdon. L'acte de naissance de l'époux. L'acte du premier mariage de l'épouse avec mention du divorce

Communiqué : à l'Etat civil de —

Seeberg et de St-Croix —

Signatures des époux :

A. Schneider

B. Schneider

Signatures des témoins :

H. Palle, Yverdon

Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Ch. Kabbille

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

mil huit cent quatre-vingt-

Le n° 57 à la page 89 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1906. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions.

Yverdon le 31 Décembre 1906

L'officier de l'Etat civil



Chellabille

Un double a été remis le 5 Janvier 1907 à l'Autorité cantonale en exécution de l'art. 2 de la Loi.

Yverdon, le 5 Janvier 1907

L'officier de l'Etat civil



Chellabille

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Signatures des époux:

Signatures des témoins:

Communiqué:

L'officier de l'état civil:

M le 4 Janvier 1907
Le Préfet
De Nagesboug



N° 1
Dupuis - Huber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq janvier

mil neuf cent ~~sept~~
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dupuis Charles employé C.F.F.

de Essert-Pittet domicilié à Yverdon

célibataire

né à Essert-Pittet, le onze juillet mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de Jacques Dupuis, décédé

et de Julie Jeannette née Bétyz, à Yverdon

2° Huber Félicie Marie ménagère

de Oberkirch (Lucerne) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon, le dix-huit juin mil huit cent quatre-vingt-six

fille de Jacob Huber, agriculteur, à Yverdon

et de Marguerite Eugénie née Trogier, décédée

Les publications ont eu lieu à Yverdon, le quinze, à Essert-Pittet, le seize et à Oberkirch, le vingt Décembre mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Essert-Pittet, Oberkirch et Yverdon. Les actes de naissance des époux.

Communiqué : à l'Etat civil de Belmont et d'Oberkirch.

Signatures des époux :

Charles Dupuis
Marie Dupuis

Signatures des témoins :

G. Gaetli Yverdon
Ami Schrat

L'officier de l'état civil :

Chellabillo

N^o 2

Guérin-Mandly

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Guérin Jean Baptiste _____ vignier _____

de Calmay (Côte-d'Or) France _____ domicilié à Yverdon _____

célibataire _____

né à Calmay, le vingt-quatre Février mil huit cent quatre-vingt-un _____

fils de Maximilien Guérin, décédé _____

et de Henriette née Valençon, sans domicile connu _____

2^o Mandly Marie Bertha _____ ménagère _____

de Vesin et Fribourg _____ domiciliée à Yverdon _____

célibataire _____

née à Vesin, le quatorze juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____

fille de Edouard Mandly, agriculteur _____

et de Clémence née Bersier, domiciliés à Vesin. _____

Les publications ont eu lieu à Calmay, le quatre mars, à Fribourg et à Yverdon, le vingt-deux et à Vesin, le vingt-trois Décembre mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Calmay, Vesin, Fribourg et Yverdon. Les actes de naissance des époux et l'acte de décès du père de l'époux. Le certificat de validité de l'acte par l'ambassade de France à Berne. Le permis pour la célébration délivré par le Département de Justice et Police du canton de Vaud.

Communiqué : à l'Etat civil de Cugy et Fribourg et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

Montguérin

Bertha Guérin

Signatures des témoins :

Ed Mandly Yverdon

Emil Jacob Yverdon

L'officier de l'état civil :

Kessabille

N° 3

Bessero-Monti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt. quatre janvier* ~~mil neuf cent sept~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparus,

1° *Bessero Fulgenzio Ambrogio* ~~maçon~~

de *Migiandone (Novare, Italie)* domicilié à *Yverdon*

veuf de Adèle née Poterat dès le vingt-quatre juillet mil neuf cent cinq

né à *Migiandone, le sept Février* ~~mil huit cent septante-sept~~

fils de *Louis Bessero, cordonnier à Migianne*

et de *Marié née Alessio, décédée*

2° *Monti Marie Madeleine Marguerite* ~~couturière~~

de *Cuzzago (Novare, Italie)* domiciliée à *Yverdon*

célibataire

née à *Yverdon, le vingt-sept Juin* ~~mil huit cent quatre-vingt-cinq~~

fille de *Augustin Monti, entrepreneur*

et de *Betti Thérèse née Bessero, domiciliés à Yverdon.*

Les publications ont eu lieu à *Yverdon, le quinze, à Migianne, le vingt-trois Décembre mil neuf cent six, et absence de publication à Cuzzago.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Yverdon et Migianne. Déclaration du consul d'Italie à Genève pour absence de publication à Cuzzago. Permis pour la célébration de l'ivri par le Département de Justice et Police du Canton de Vaud.

Communiqué : *à la Chancellerie*

d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

Bessero Ambrogio
Marguerite Bessero

Signatures des témoins :

Jadi Battista Yverdon
Moruggia Primo Yverdon

L'officier de l'état civil :

Chellabille

N^o 4

Fontana - Baudat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-sept

par-devant l'officier de l'état civil-soussigné, ont comparu :

1^o Fontana Dominique — peintre —

de Somma Lombardo (Milan Italie) — domicilié à Yverdon —

célibataire —

né à Somma Lombardo le quatorze novembre mil huit cent septante-neuf —

fils de Joseph Fontana, d'ici —

et de Maria nee Fusca, à Somma Lombardo —

2^o Baudat Susanne / Hortense Antoinette — cuisinière —

de Arnex — domiciliée à Orbe —

célibataire —

née à Paris, le dix novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de Ami Baudat, agriculteur —

et de Clara nee Hoch, domiciliés à Orbe. —

Les publications ont eu lieu à Orbe, le seize, à Arnex et à Yverdon le dix sept novembre et à Somma Lombardo le neuf décembre mil neuf cent six.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Somma Lombardo, Arnex, Orbe et Yverdon. Les actes de naissance des époux. Le consentement des père et mère de l'épouse. Le permis pour la célébration de mariage par le Département de Justice et Police du Canton de Vaud.

Communiqué : à l'état civil d'Arnex, et d'Orbe et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

Dominique Fontana

Susanne Fontana

Signatures des témoins :

H. Botte, Yverdon

Ami Baudat

L'officier de l'état civil :



N° 5

Fiaux - Baudin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-six janvier* _____ mil neuf cent *sept* _____
 mil huit cent quatre-vingt _____

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Fiaux Louis Adrien* _____ manoeuvre C.F.F. _____

de *Hermenches* _____ domicilié à *Yverdon* _____

célibataire _____

né à *Hermenches, le vingt-cinq Décembre* mil huit cent *septante-sept* _____

fils de *Jean Louis Fiaux, décédé* _____

et de *Julie née Bacheron, à Moudon.* _____

2° *Baudin Ernestine* _____

de *Ursins* _____ domiciliée à *Yverdon* _____

célibataire _____

née à *Lyon (France), le six Novembre* mil huit cent *quatre-vingt-six* _____

fille de *Emma Baudin, décédée* _____

~~et de~~ _____

Les publications ont eu lieu à *Ursins, le quatorze, à Hermenches et à Yverdon, le quinze Décembre* mil neuf cent *six* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Hermenches, Ursins et Yverdon. Les actes de naissance des époux

Communiqué : à l'état civil de *Moudon et Ursins.* _____

Signatures des époux :

Fiaux L.

Ernestine Fiaux

Signatures des témoins :

Louis Bacheron Yverdon

Jules Nicolet is

L'officier de l'état civil :

Chellabilla

N° 6

Steiner-Jaquierzy

Aujourd'hui *vingt Janvier* _____mil huit cent *sept* _____
mil huit cent quatre-vingt _____

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Steiner Jean Edouard* - *directeur de la Briquetterie* _____

Lieu d'origine et de domicile:

de *Herzogenbuchsee (Berne)* _____ domicilié à *Yverdon* _____

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

né à *Chaux-de-Fonds, le cinq Décembre* _____ mil huit cent *septante-deux* _____

Noms, profession et

fils de *Jean Steiner* _____

domicile des parents:

et de *Mademoiselle née Guinig, les deux décédés* _____

Nom et profession de l'épouse:

2° *Jaquierzy Clara Léa* _____ *négociante* _____

Lieu d'origine et de domicile:

de *Démoret, Pralins, Allondon et Brenles* domiciliée à *Yverdon* _____

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

née à *Démoret, le vingt-quatre Mars* _____ mil huit cent *septante-neuf* _____

Noms, profession et

fille de *François Jaquierzy, à la Cour de Feily* _____

domicile des parents:

et de *Louise Liémi née Charbon, décédée* _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Yverdon, le cinq, à Herzogenbuchsee et à Allondon, le sept, à Démoret, à Pralins et à Brenles, le huit Janvier de la présente année.* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Les certificats de publication à Herzogenbuchsee, Démoret, Pralins, Allondon, Brenles et Yverdon. Les actes de naissance des époux. _____

Signatures des époux:

J. E. Steiner
L. Jaquierzy

Signatures des témoins:

Auguste Brongniart
Charles Steiner

Communiqué: à l'état civil de

Herzogenbuchsee, Allondon, Allondon et Lucens. _____

L'officier de l'état civil:

Th. A. Lillo

N° 7

*M. Mayor-Krayenbühl
née Humbel*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-trois Février* mil neuf cent *Sept*
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Mayor Henri Charles* manoeuvre C.F.

de *Echallens* domicilié à *Yverdon*

divorcé de *Rosalie* née *Pilloud* dès le quinze Décembre mil neuf cent cinq

né à *Estavayer*, le dix-huit Août mil huit cent *Septante-un*

fils de *Charles Jacques Mayor*

et de *Rosalie* née *Venthorey*, décédée

2° *Krayenbühl Henriette Louisa* née *Humbel*, couturière

de *Grosshöchstetten* (Berne) domiciliée à *Yverdon*

divorcée de *Edme Albert Krayenbühl* dès le premier Juillet mil neuf cent quatre

née à *Yverdon*, le vingt-deux Février mil huit cent *Septante-quatre*

fille de *Jean Alois Humbel*, décédé

et de *Jeanne Henriette* née *Bolomey*, à *Yverdon*.

Les publications ont eu lieu à *Echallens* et à *Grosshöchstetten*, le premier et à *Yverdon*, le deux Février de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Echallens, Grosshöchstetten, et Yverdon.

Signatures des époux :

Charles Mayor.
Henriette Mayor

Signatures des témoins :

Louis Pilloud Yverdon
Ami Rochat in

Communiqué : à l'Etat civil de *Echallens* et *Grosshöchstetten*.

L'officier de l'état civil :

Ch. Halley

N° 8

Aujourd'hui premier Mars _____ mil huit cent sept
mil huit-cent quatre-vingt-

Staudenmann - Baumgartner

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:-

Nom et profession de l'époux:

1° *Staudenmann Ernest*, agriculteur _____

Lieu d'origine et de domicile:

de *Guggisberg (Berne)* _____ domicilié à *Yverdon* _____

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

né à *Radelfingen, le onze mai* _____ mil huit cent *quatre-vingt-un* _____

Noms, profession et

_____ fils de *Ulrich Staudenmann, décédé* _____

domicile des parents:

et de *Elisabeth née Bühler, à Chesaux-Vorciqz* _____

Nom et profession de l'épouse:

2° *Baumgartner Bertha* _____ cuisinière _____

Lieu d'origine et de domicile:

de *Oensingen (Soleure)* _____ domiciliée à *Oensingen* _____

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

née à *Oensingen, le vingt-un Février* _____ mil huit cent *quatre-vingt-sept* _____

Noms, profession et

_____ fille de *Georges Baumgartner, fondeur* _____

domicile des parents:

et de *Bertha née Grolimund, à Oensingen.* _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Oensingen, le sept, à Guggisberg, le huit et à Yverdon le neuf Février de la présente année.* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Les certificats de publication à Guggisberg, Oensingen et Yverdon
Les actes de naissance des époux
Le consentement du père de l'épouse qui est mineure.* _____

Signatures des époux:

*Ernest Staudenmann
Bertha Staudemann*

Signatures des témoins:

*Jean Staudenmann Chesaux
Martin Yverdon*

Communiqué: à l'état civil de

Guggisberg et d'Oensingen. _____

L'officier de l'état civil:

H. Habille

N° 9

Mercier-Simon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux mars mil neuf cent sept — mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mercier Louis — agriculteur,

de Penthériaux — domicilié à Penthériaux —

célibataire.

né à Penthériaux le vingt-cinq Août mil huit cent quatre-vingt-deux

fils de Fidéli Mercier, agriculteur

et de Emma née Milliouet, à Penthériaux

2° Simon Augusta Julie — ménagère

de Mauborget — domiciliée à Mauborget —

célibataire.

née à Mauborget, le vingt-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Julien Simon, agriculteur

et de Aline Lélie née Simon, à Mauborget

Les publications ont eu lieu à Penthériaux et à Mauborget le huit Février de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Penthériaux pour la célébration du mariage à Verdun.

Communiqué : à l'Etat civil de Penthériaux et de Fiez.

Signatures des époux :

Mercier Louis

Mercier Augusta

Signatures des témoins :

Marius Buchand Fontaines.

Lucien Mercier Penthériaux

L'officier de l'état civil :

Chellatille

N° 10

Fivaz Charles née Wein-gärtner

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *neuf Mars* _____ mil neuf cent *sept* _____
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Fivaz Emile Denis* _____ manoeuvre _____

de *Yvonand et Sassel* _____ domicilié à *Yverdon* _____

célibataire _____

né à *Yverdon, le 25 Novembre (vingt-cinq/mil huit cent septante-deux)* _____

fils de *Henri Antoine Humbert Fivaz* _____

et de *Rosette née Jordan, décédée* _____

2° *Charles Elisabeth née Weingärtner* _____ journalière _____

de *Champvent* _____ domiciliée à *Yverdon* _____

veuve de Ami Charles dès le premier Mars mil neuf cent quatre

née à *S. Blaise, le vingt-quatre Juin mil huit cent soixante-un* _____

fille de *Jean Weingärtner* _____

et de *Marie Anna née Severin, décédée* _____

Les publications ont eu lieu à *Yverdon et à Yvonand le huit, à Champvent le neuf, à Sassel le dix, à S. Blaise le onze et à Champvent le quatre Février mil neuf cent sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Les certificats de publication à Yvonand, Sassel, Champvent et Yverdon. _____

Communiqué: à l'Etat civil de *Granges, Yvonand et Champvent.*

Signatures des époux:

Fivaz Emile

Elisabeth Fivaz

Signatures des témoins:

H. Rolle, Yverdon

Ami Rochat

L'officier de l'état civil:

Ch. Mabilly

N° 11

Bettens - Inebnit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Arcege Mars* mill neuf cent *Sept*
mit huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bettens Jean Henri Lucien* caporal de gendarmerie

de *Corsier* domicilié à *Yverdon*

*divorcé de Alice Grætidge née Delisle dès le vingt-deux No-
vembre mil neuf cent six*

né à *Ecotevaux, le vingt-deux Décembre* mil huit cent *Cinquante Sept*

fils de *Jean François Louis Bettens*

et de *Jeanne Françoise née Beroud, domiciliés à Corsier*

2° *Inebnit Elise Emma* repasseuse

de *Grindelwald (Berne)* domiciliée à *Lausanne*

célibataire

née à *Lausanne, le trente-un Décembre* mil huit cent *Septante*

fille de *Henri Inebnit, employé à Lausanne*

et de *Elisabeth née Brech, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Lausanne, le vingt-deux, à Corsier, à
Grindelwald et à Yverdon, le vingt-trois Février de la présente
année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Les certificats de publication à
Corsier, Grindelwald, Lausanne
et Yverdon. L'acte de mariage
de l'époux avec mention du divor-
ce. L'acte de naissance de l'épou-
se.*

Communiqué : à l'état civil de
Corsier, Grindelwald et Lausanne.

Signatures des époux :

J. Bettens
E. Bettens

Signatures des témoins :

Vicinet Adolphe Yverdon
L. Inebnit

Lausanne

L'officier de l'état civil :

Chelalillo

N^o 12
Reibel - Rochty

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-un mars _____ mil neuf cent sept
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Reibel Alphonse _____ décorateur _____

de Ostwald (Alsace) _____ domicilié à Yverdon _____

célibataire _____

né à Ostwald, le neuf Février _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____

fils de Alphonse Reibel, négociant _____

et de Brigitte née Hoog, domiciliés à Strasbourg. _____

2^o Rochty Emma Berthe _____ demoiselle de magasin _____

de Homborg (Berne) _____ domiciliée à Yverdon _____

célibataire _____

née à Lausanne, le cinq Février _____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____

fille de Adrien Charles Auguste Samuel Rochty, décorateur à Genève _____

et de Marie née Schmid, d'ici de _____

Les publications ont eu lieu à Steffisburg, le dix-huit, à Yverdon, le
dix-neuf Janvier et à Ostwald, le deux Février de la présente
année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Les certificats de publication à
Ostwald, Steffisburg, et Yverdon, les
actes de naissance des époux. Les
permis pour la célébration de livré
par le département de Justice et
Police du Canton de Vaud.

Communiqué: à l'Etat civil de
Steffisburg et à la Chancellerie
d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux:

Alphonse Reibel
Emma Reibel

Signatures des témoins:

L. Balle, Yverdon
Omin P. Rochty

L'officier de l'état civil:

Ch. Habille

Par jugement du Tribunal du dis-
trict de Lausanne rendu
le 23 mars 1948
définitif et exécutoire le 14 avril
1948 le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ un le
statut pendant lequel l'
époux _____ contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 3 mai 1948.

L'officier de l'état civil:



Min

Par décision du 21 avril 1949,
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'acte ci-contre
en ce sens que le nom patronymique
de l'épouse soit orthographié:
"Ruchti".

Yverdon, le 22 avril 1949.

L'officier de l'état civil:



Min

N° 13

Decoppet - Litton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-trois Mars* mil neuf cent *Sept*
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Decoppet Robert Eugène Louis* *Tourneur*

de *Suscirax* domicilié à *Iverdun*

Célibataire

né à *Sausanne, le quatorze Novembre* mil huit cent *quatre-vingt-quatre*

fil de *Allyste Eugène Decoppet, notaire*

et de *Elise Julie née Burnat à Suscirax*

2° *Litton Marie*

de *Oppens* domiciliée à *Valayres-s/s-Montagny*

Célibataire

née à *Esent, sous Champrent, le quinze Février* mil huit cent *quatre-vingt-six*

filie de *Jean François Pitton, cordonnier*

et de *Rosine née Dutoit, à Valayres-sous-Montagny*

Les publications ont eu lieu à *Oppens, à Valayres-sous-Montagny, à Iverdun* le *vingt-trois* et à *Suscirax* le *vingt-quatre Février* de la *présente année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Suscirax, Oppens, Valayres et Iverdun. Les actes de naissance des époux.

Signatures des époux :

Robert Decoppet
Marie Decoppet

Signatures des témoins :

Lina Pitton Kourglin
Adrien Decoppet St Sulpice

Communiqué : à l'état civil de

Champrent, Broins et Montagny.

L'officier de l'état civil :

A. Abille

N° 14

Lerey-Lidoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre avril _____ mil neuf cent sept _____
mil huit cent quatre-vingt _____

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lerey Louis Albert — agriculteur _____de Orzens _____ domicilié à Orzens _____célibataire _____né à Orzens, le cinq mars _____ mil huit cent septante-sept _____fils de Louis François Lerey, agriculteur _____et de Henriette Marie née Guichard, à Orzens. _____2° Lidoux Elise _____de Forel et Villars-le-Comte _____ domiciliée à Cronay _____célibataire _____née à Villars-Bromard, le vingt-quatre juin mil huit cent quatre-vingt-deux. _____fille de Héli Lidoux, agriculteur _____et de Rosine née Fatabert, à Orzens. _____Les publications ont eu lieu à Orzens, le sept, à Cronay le huit, à Forel
et à Villars-le-Comte le neuf mars de la présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
d'Orzens pour la célébration
du mariage à Yverdon _____

_____Communiqué : à l'Etat civil d'Orzens
de Lucens, de Denezy, et de Molondin.

Signatures des époux :

Lerey Louis Albert
Elise Lerey

Signatures des témoins :

Ernest Lidoux Cronay
Mauri Beltra idem

L'officier de l'état civil :

Ch. Habille

N° 15

Chabloz - Charbon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *cinq Avil* _____ ^{mil neuf cent *Sept*} ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Chabloz Gustave* _____ *agriculteur* _____

de *Vaugondry* _____ domicilié à *aux Tuileries 7/ Grandson*

célibataire _____

né à *Estôtiers (Neuchâtel), le seize Août* _____ mil huit cent *soixante-un* _____

fils de *Pierre Samuel Chabloz* _____

et de *Rosine Cécile née Guillermet, décédée* _____

2° *Charbon Livie* _____ *Cuisinière* _____

de *Treytorrens* _____ domiciliée à *Yverdon* _____

célibataire _____

née à *Treytorrens, le quatorze Juillet* _____ mil huit cent *soixante-cinq* _____

fille de *Louis Charbon, décédé* _____

et de *Marianne Julie née Gillianet, à Combremont-le-Grand* _____

Les publications ont eu lieu à *Vaugondry, à Treytorrens, à Grandson*
et à Yverdon, le neuf Mars de la présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Grandson pour la célébration
du mariage à Yverdon _____

Communiqué : à l'Etat civil de
Champagne, de Grandson et de Com-
bremont. _____

Signatures des époux :

Chabloz Gustave
Livie Charbon

Signatures des témoins :

Jules Gonthier Yverdon
Eugène Guillens Yverdon

L'officier de l'état civil :

Chellabille

N^o 16

Clere - Ducrez

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Clere Jules Edouard _____ manoeuvre C.F.F. _____

de Motiers (le Veu châtel) _____ domicilié à Yverdon _____

célibataire _____

né à Yverdon, le vingt novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de Aristide Charles Ernest Clere, décédé _____

et de Marie née Baatar, à Yverdon _____

2^o Ducrez Marguerite Augusta _____ ménagère _____

de Sainte-Croix _____ domiciliée à Yverdon _____

célibataire _____

née à Denezzy, le vingt huit Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Pierre Auguste Ducret, décédé _____

et de Louise née Cristinel, à St^e Croix. _____Les publications ont eu lieu à Motiers, à St^e Croix, aux Granges de St^e Croix et à Yverdon, le seize Mars de la présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Motiers, St^e Croix, aux Granges et à Yverdon. Les actes de naissance des époux. _____

Communiqué : à l'Etat civil de St^e Croix et de Motiers. _____

Signatures des époux :

Clere Jules
Marguerite Clere

Signatures des témoins :

Ernest Bruand Yverdon
Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Ch. Mabilly

N^o 17
Lustenberger - Berney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-six Avril mil neuf cent sept
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Lustenberger Jean (dit Alfred) — mécanicien

de Romoos (Lucerne) domicilié à Yverdon

celibataire

né à Root, le vingt-quatre Juin mil huit cent septante-neuf

fils de Catherine Lustenberger, à Yverdon

~~de~~

2^o Berney Marie Fanny, — couturière

de L'Abbaye domiciliée à Yverdon

celibataire

née à Nice (France), le vingt-un Février mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Marie Nanette Berney, à Yverdon

~~de~~

Les publications ont eu lieu à L'abbaye le vingt-huit, à Yverdon le
huit Mars et à Romoos, le quatre Avril de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Romoos, L'Abbaye et Yverdon, les
actes de naissance des époux —

Communiqué : à l'état civil de
Romoos et l'abbaye. _____

Signatures des époux :

Lustenberger Alfred.
Marie Lustenberger.

Signatures des témoins :

Georges Guelli Yverdon.
Susanne Berney Genève

L'officier de l'état civil :

Chellalillo

N° 18

Ogheri-Schneiter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-Sept avril* _____ mil huit cent *Sept*
mil-huit-cent-quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Ogheri Arthur* — employé C.F.F. _____de *Pizy (Vaud)* _____ domicilié à *Yverdon* _____*Célibataire* _____né à *Sayone, le onze Septembre* _____ mil huit cent *Septante-Sept* _____fils de *François Dominique Ogheri, décédé* _____et de *Elisa née Hermann, à Yverdon* _____2° *Schneiter Hélène* — cuisinière _____de *Amsoledingen (Berne)* _____ domiciliée à *Ballaigues* _____*Célibataire* _____née à *Moutcherand, le neuf octobre* _____ mil huit cent *quatre-vingt-deux* _____fille de *Charles Schneiter* _____et de *Louise Fanchette née Bourgeois, les deux décédés* _____Les publications ont eu lieu à *Pizy, à Amsoledingen, à Ballaigues et*
à Yverdon, le six avril de la présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Pizy, Amsoledingen, Ballaigues et
Yverdon. Les actes de naissance
des époux. _____

Communiqué : à l'état civil de
Gimel, Amsoledingen et Ballaigues.

Signatures des époux :

*Ogheri Arthur**Hélène Ogheri*

Signatures des témoins :

*Nolci Giuseppe Yverdon**Perez Antonino Yverdon*

L'officier de l'état civil :

Chabille

N^o 10
 Chapuis-Saucher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept Avril* _____ mil neuf cent *sept*
 mil huit cent quatre-vingt-

_____ par-devant l'officier de l'état civil-soussigné, ont comparu :

1^o *Chapuis Edouard Eugène* — *Journalier C.F.F.* _____

de *Epalinges* _____ domicilié à *Yverdon* _____

célibataire _____

né à *Yverdon, le deux Juin* _____ mil huit cent *quatre-vingt-un*

_____ fils de *Charles Chapuis, manoeuvre C.F.F.* _____

et de *Isabelle née Huguenin, domiciliés à Yverdon* _____

2^o *Saucher Laure Emma.* — *Couturière* _____

de *Fleurier (Neuchâtel)* _____ domiciliée à *Yverdon* _____

célibataire _____

née à *Yverdon, le cinq Août* _____ mil huit cent *quatre-vingt-trois*

_____ fille de *Charles Saucher, garde-champêtre* _____

et de *Elézy Emma née Kramer, domiciliés à Yverdon* _____

Les publications ont eu lieu à *Fleurier, le quinze, à Epalinges et à Yverdon, le seize Mars de la présente année* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Epalinges, Fleurier et Yverdon

Communiqué : *à l'état civil de Fleurier et d'Epalinges.* _____

Signatures des époux :

Chapuis Edouard _____

Laure Chapuis _____

Signatures des témoins :

Chapuis Charles Yverdon

Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Ch. K. Hilt

N° 20
Lahud - Loncel

Aujourd'hui onze mai mil neuf cent sept
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Lahud Gustave employé e. f. f.

Lieu d'origine et de domicile:

de Ogens domicilié à Yverdon

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Chevannes-le-Chêne, le dix Mars mil huit cent quatre-vingt-trois

Noms, profession et

de Louis Lahud, tailleur de pierre

domicile des parents:

et de Elise née Potterat, à Chevannes-le-Chêne.

Nom et profession de l'épouse:

2° Loncel Joséphine cuisinière

Lieu d'origine et de domicile:

de Neyruz (Fribourg) domiciliée à Lausanne

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Yvonand, le dix Mai mil huit cent quatre-vingt

Noms, profession et

de François Joseph Ladislas Loncel, retraité

domicile des parents:

et de Marie Alexis née Biolley, à l'Abergement

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Ogens, à Neyruz, à Lausanne et à Yverdon le vingt avril de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Les certificats de publication à Ogens, Neyruz, Lausanne et Yverdon. Les actes de naissance des époux.

Signatures des époux:

Gustave Lahud
Joséphine Lahud

Signatures des témoins:

Poncet J. - l'Abergement
Louis Lahud Chevannes-le-Chêne

Communiqué: à l'état civil de

St Cierges, Neyruz et Epiedanne.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

N^o 21
Petit - Mérie

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatorze mai* ~~mil neuf cent sept~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Petit Marie Maurice Ernest** - négociant

de *Fahy (Berne)* domicilié à *Yverdon*

célibataire

né à *Yverdon, le deux juin* mil huit cent *septante-un*

fils de *François Florentin Petit*

et de *Marie Eugénie née Saunier, les deux décédés*

2^o **Mérie Joséphine Ambrosine Lalmira**

de *Miggiamdone (Novara, Italie)* domiciliée à *Yverdon*

célibataire

née à *Orges, le sept Décembre* mil huit cent *quatre-vingt-cinq*

fille de *Bonaventure dit Charles Mérie, entrepreneur à Yverdon*

et de *Antonia née Vana, décédée*

Les publications ont eu lieu à *Grandfontaine et à Yverdon le treize*
Avril de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Grandfontaine et à Yverdon, la déclaration du Consul d'Italie à Genève pour absence de publication à Miggiamdone, les actes de naissance des époux.

Communiqué : à l'état civil de *Grandfontaine et à la Chancellerie d'état à Lausanne.*

Signatures des époux :

M. Petit

Signatures des témoins :

M. Mérie

L'officier de l'état civil :

Ch. Labille

N° 22

Benev. Jeanmonod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mai _____ mil huit cent sept _____
mil-huit-cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Benev. Louis Frédéric Charles — boucher _____de Valeryes-sous-Ursins _____ domicilié à Yverdon _____célibataire _____né à Yverdon, le douze Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-un _____fils de Frédéric Benev., décédé _____et de Anna Rosita née Ritter, à Yverdon _____2° Jeanmonod Julie Elise — femme de chambre _____de Provence _____ domiciliée à Neuchâtel _____célibataire _____née à Provence, le trente Août _____ mil huit cent quatre-vingt-un _____fille de Henri Samuel Jeanmonod, agriculteur aux Prises de Gorgier _____et de Mari Anna née Nusserum, décédée _____Les publications ont eu lieu à Yverdon, le trente Mars, à Valeryes-sous-Ursins et à Neuchâtel le deux, et à Provence le six Avril de la présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Valeryes-sous-Ursins, Provence, Neu-
châtel et Yverdon. Les actes de nais-
sance des époux. _____Communiqué : à l'Etat civil de
Provence, Ursins et Neuchâtel. _____

Signatures des époux :

Louis Benev.
Julie Benev.

Signatures des témoins :

Eug. Marty Yverdon
Charles Billaud Serrières

L'officier de l'état civil :

Stallabille
[Signature]

N° 23

Andrey - Ranchaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 7 Janvier 1924, déclaré définitif et exécutoire le 2 Mars 1924, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne peut contracter un nouveau mariage.

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne, rendu en date du 7 Janvier 1924, déclaré définitif et exécutoire le 2 Mars 1924, le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne peut contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 3 Avril 1924

L'officier de l'état civil :



Chellabille

Inscrit au double le 28 avril 1924.

Aujourd'hui dix huit mai mil huit cent vingt quatre

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Andrey Eugène François manoeuvre C.F.F.

de Cerniat (Fribourg) domicilié à Yverdon

celibataire

né à Lac ou Vilers (Fribourg) le seize Janvier mil huit cent quatre vingt six

fils de Laurent Clément Andrey, journalier aux Brenets

et de Sophie Emmanuèle Racine, décédée

2° Ranchaud Eugénie cuisinière

de Foliez-le-Grand domiciliée à Yverdon

celibataire

née à Paris, le vingt-un Novembre mil huit cent quatre vingt-un

fille de Elise Adèle Ranchaud, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Cerniat et à Foliez-le-Grand, le vingt-dix et à Yverdon, le vingt-sept Avril de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Cerniat, Foliez-le-Grand et Yverdon. Les actes de naissance des époux.

Communiqué : à l'Etat civil de

Cerniat et de Bottens.

Signatures des époux :

Andrey Eugénie

Signatures des témoins :

M. M. M. M. M. M.

L'officier de l'état civil :

Chellabille

N° 24

Thiébaud-Weyeneth

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mai

mil huit cent ~~sept~~
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Thiébaud Fritz Henri — pierriste

de Brot-dessous (Neuchâtel) — domicilié à Yverdon

célibataire

né à Noiraigue, le quatre Décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de Fritz Emile Thiébaud, décédé

et de Estelle née Duvalet, à Chevay-de-Fonds

2° Weyeneth Louise Hélène — pierriste

de Luterkofen (Soleure) — domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Lausaume, le cinq juin — mil huit cent quatre-vingt-dix

fille de Charles Emile Weyeneth, pierriste

et de Rosali née Fossierel, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Rochefort et à Luterkofen le trois, à Yverdon le quatre Mai de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Rochefort, Luterkofen et Yverdon
Les actes de naissance des épouxCommuniqué : à l'Etat civil de
Rochefort et Luterkofen.

Signatures des époux :

Fritz Thiébaud.

Louise Thiébaud

Signatures des témoins :

Emile Weyeneth. Mont chérand

Alain Rochat

L'officier de l'état civil :

A. Habillez

N^o 25
 Siegenthaler-Häsel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Mai mil neuf cent ~~deux~~ ^{sept} mit huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Siegenthaler Ernest Sellier

de Trub (Berne) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Leberstorf, le deux octobre mil huit cent septante-neuf

fils de Anna Elisabeth Siegenthaler, à Fribourg

et de

2^o Häsel Jeanne domestique

de Bönigen (Berne) domiciliée à Cossonay

célibataire

née à Bönigen, le vingt-dix juin mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Frédéric Häsel, agriculteur

et de Anna née Vögeli, à Bönigen

Les publications ont eu lieu à Interlaken, à Trub, à Cossonay, à Airois et à Yverdon, le quatre Mai de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Trub, Interlaken, Cossonay et Yverdon. Les actes de naissance des époux

Communiqué : à l'état civil de

Trub, Interlaken et Cossonay

Signatures des époux :

Ernest Siegenthaler

Jeanne Siegenthaler

Signatures des témoins :

Regardet Fr. Yverdon

Heinzmann Wilhelm Yverdon

L'officier de l'état civil :

Charlotte

N° 26

Egenter. Mozotti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq mai _____ mil huit cent sept-
mil-huit-cent-quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Egenter Frederic — Sommelier —de Röthenbach (Saignes, Berne) — domicilié à Iverdun —veuf de Mari Rietzchi née Zeltner, née le neuf janvier mil
neuf cent six —né à Röthenbach, le sept etoün — mil huit cent septante-sept —fils de Jean Egenter, décédé —et de Elise née Oppliger, à Röthenbach —2° Mozotti Marie Louise — Sommelière —de Eiholz (Valais) — domiciliée à Iverdun avant à EiholzCélibataire —née à Eiholz, le six juillet — mil huit cent septante-deux —fille de Jean Mozotti, décédé —et de Louisa née Albrecht à Eiholz —Les publications ont eu lieu à Röthenbach, à Iverdun le quatre et
à Eiholz, le six mai de la présente année —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Röthenbach, Eiholz, et Iverdun
L'acte du premier mariage de l'é-
poux. L'acte de naissance de l'épouse
L'acte de décès de la première fem-
me de l'époux. _____Communiqué : à l'Etat civil de
Röthenbach et de Niège. _____

Signatures des époux :

Egenter Fr.
Mozotti Marie

Signatures des témoins :

Ernest Luyenthal Iverdun
Hingmann Wilhelm Iverdun

L'officier de l'état civil :

Skellabille
[Signature]

N° 27
Schindler-Lahud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Mai mil neuf cent sept
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schindler Eugène Ernest — confiseur

de Bienna domicilié à Bienna

célibataire

né à Bienna, le vingt-deux Juillet mil huit cent quatre-vingt-trois

fil de Eugène Schindler, confiseur

et de Emma Rosina née Singeisen, domiciliés à Bienna

2° Lahud Marie Frédérique

de Yverdon et Oyens domiciliée à Yverdon

Célibataire

née à Yverdon, le vingt-sept Juin mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Henri Edouard Baptiste Lahud, libraire

et de Julia née Reguin, domiciliés à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Bienna et à Oyens le trois et à Yverdon le quatre Mai de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Bienna pour la célébration du mariage à Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil de Bienna et de St. Cierges

Signatures des époux :

Eugène Schindler

Marie Schindler

Signatures des témoins :

E. Lahud Yverdon
Eugène Schindler Bienna

L'officier de l'état civil :

St. Nobile

N^o 28
 Hofer-Hürst

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juin

mil neuf cent sept
 mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Hofer Edouard — chauffeur C.F.F.

de Signau (Berne) — domicilié à Lausanne —

célibataire

né à Yverdon, le vingt-sept Décembre mil huit cent quatre-vingt

fils de Louis Ulrich Hofer, menuisier C.F.F.

et de Mari née Brand, à Yverdon.

2^o Hürst Lina — cuisinière

de Guggisberg (Berne) — domiciliée à Yverdon —

célibataire

née à Halten, le vingt-cinq Septembre mil huit cent quatre-vingt

* fille de Christian Hürst, décédé

et de Anna née Haudekamm, à Schüpfen

Les publications ont eu lieu à Signau et à Guggisberg le dix-sept, à Lausanne et Yverdon, le dix-huit mai de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Lausanne pour la célébration du mariage à Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil de Signau, Guggisberg, et Lausanne.

Signatures des époux :

Hofer Edouard
 Lina Hofer

Signatures des témoins :

Hautier Louis Lausanne
 Hofer Ulrich Yverdon

L'officier de l'état civil :

Ch. Habille

N^o 29
Perrenoud-Litter

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-deux Juin* _____ mil neuf cent *sept* _____
 mit huit cent quatre-vingt _____

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o **Perrenoud Fritz Emile** _____ agriculteur _____

de *la Sagne et la Brévine* _____ domicilié à *la Brévine* _____

célibataire _____

né à *la Brévine, le vingt-quatre Mai* _____ mil huit cent *quatre-vingt-un* _____

fils de *Frédéric James Perrenoud, agriculteur, vigne Couret* _____

et de *Jeune Emilie Eugénie née Bachmann*, _____

2^o **Litter Aline Alice** _____ ouvrière de fabrique _____

de *Sverdou et Sompigny* _____ domiciliée à *Sverdou* _____

célibataire _____

née à *Sverdou, le vingt-sept Août* _____ mil huit cent *quatre-vingt-six* _____

fille de *Edouard Charles Philippe Litter, Aîné* _____

et de *Caroline Cécile Louise née Duvoisin, domiciliés à Sverdou* _____

Les publications ont eu lieu à *la Brévine, le vingt-neuf, à la Sagne et à Sompigny, le trente Mai et à Sverdou, le premier Juin de la présente année* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de la Brévine pour la célébration du mariage à Sverdou _____

Communiqué : *à l'Etat civil de la Sagne, la Brévine et Sompigny.* _____

Signatures des époux :

Perrenoud Fritz
Perrenoud Aline

Signatures des témoins :

Blösch Fritz Sverdou
Marc Perrenoud

L'hoat ou Notaire
 L'officier de l'état civil :

Chelabille

N^o 30
Gehri - Golay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-deux juin* _____ mil neuf cent *sept* _____
~~mil-huit-cent-quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o *Gehri Amédée Charles* — ajusteur C.F.F. — _____

de *Seedorf (Berne)* _____ domicilié à *Yverdon* _____

Célibataire _____

né à *Yverdon, le vingt Septembre* _____ mil huit cent *quatre-vingt-deux* _____

fils de *Louis Charles Gehri, tourneur C.F.F. à Yverdon* _____

et de *Jenny Louise née Roulier, d'ici* _____

2^o *Golay Florentine Louise* — Couturière — _____

de *du Chemin* _____ domiciliée à *Yverdon* _____

Célibataire _____

née à *Buchillon, le huit Février* _____ mil huit cent *quatre-vingt-cinq* _____

fille de *Auguste Louis Golay, d'ici* _____

et de *Jeanne Julie née Decosterd, à Yverdon* _____

Les publications ont eu lieu à *u Sentier le trente-un mai, à Seedorf*
au Bras sus et à Yverdon, le premier juin de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Seedorf, au Sentier, au Bras sus
et à Yverdon, les actes de naissance
de des époux. _____

Communiqué : *à l'Etat civil de*
Seedorf et du Sentier _____

Signatures des époux :

A. Gehry
F. Gehry

Signatures des témoins :

Ch. Roulier Yverdon
R. Gauthier

L'officier de l'état civil :

Ch. Halilly

N° 31

Gaillard - Boret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux juin mil huit cent sept
 mit huit cent quatre vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gaillard Henri Louis manoeuvre

de Bulet domicilié à Yverdon

celibataire

né à Yverdon, le vingt cinq avril mil huit cent quatre vingt trois

fils de Louis Gaillard, décédé

et de Ida Jenny, née Meyer, à Yverdon.

2° Boret Marceline Berthe repenseuse

de Promasens (Fribourg) domiciliée à Chaux de Fonds

celibataire

née à Chaux de Fonds, le vingt cinq Mars mil huit cent quatre vingt neuf

filie de Jean Nicolas Joseph Boret, manoeuvre à Yverdon

et de Emma Maria née Torche, décédée.

Les publications ont eu lieu à Promasens et à Chaux de Fonds, le trente un Mai, à Bulet et à Yverdon le premier Juin de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Bulet, Promasens et Yverdon et Chaux de Fonds. Les actes de naissance des époux. Le consentement du père de l'épouse qui est mineure.

Communiqué : à l'Etat civil de Bulet, Promasens et Chaux de Fonds.

Signatures des époux :

Henri Gaillard
 Marceline Gaillard

Signatures des témoins :

Boret Joseph Yverdon
 [Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 32

Duvoisin-Weber

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux juin mil neuf cent sept
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Duvoisin Louis serrurier C.F.F.

de Fontanezier domicilié à Yverdon

célibataire

né à Yverdon, le vingt-un mai mil huit cent quatre vingt-quatre

fils de Jules François Duvoisin, chauffeur C.F.F.

et de Marié Louise née Griessen, à Yverdon

2° Weber Emma cuisinière

de Golaten (Berne) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Hermenches, le vingt-deux janvier mil huit cent quatre vingt-trois

filles de Samuel Weber, agriculteur à Berne

et de Rosine née Korpff, décédée

Les publications ont eu lieu à Fontanezier et à Wileroltigen le trente-un mai et à Yverdon le premier juin de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Fontanezier, Wileroltigen et Yverdon. Les actes de naissance des époux.

Communiqué : à l'état civil de Bonwillars et de Bernisch-Herzogen.

Signatures des époux :

Louis Duvoisin

Emma Duvoisin

Signatures des témoins :

Jacques de...

Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Chellabille

N° 33

Ducommun. Letitpierre

Aujourd'hui *vingt-cinq juin* ~~mill neuf cent sept-~~
~~mit huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Ducommun Jean* ~~instituteur~~

Lieu d'origine et de domicile :

du Loch, des Tonts et Brot-dessous domicilié à *Vuiteboeuf*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à *Montesillon, le seize Février* ~~mil huit cent septante-neuf~~

Noms, profession et

fils de *Charles Ducommun, négociant*

domicile des parents :

et de *Eugénie Emma née Béguin, à Corcelles (Neuchâtel)*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Letitpierre Blanche Cécile Marie* ~~institutrice~~

Lieu d'origine et de domicile :

de *Cheseaux-Noriaz, Courvet et Neuchâtel* domiciliée à *Yverdon*

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à *Yverdon, le vingt-deux Octobre* ~~mil huit cent quatre-vingt-quatre~~

Noms, profession et

fille de *Charles Letitpierre, gypsier*

domicile des parents :

et de *Ether Fanny Louise née Saur, à Yverdon*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Neuchâtel, au Loch, à Rochefort, à Cou-*
vet et à Vuiteboeuf le dix-sept, à Yverdon, aux Ponts de Char-
tel et à Cheseaux-Noriaz, le dix-huit mai mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Baulmes pour la célébration
à Yverdon.

Communiqué : *à l'Etat civil de*

Loch, des Tonts, de Rochefort, de Courvet
de Baulmes et de Neuchâtel.

Signatures des époux :

Jean Ducommun
Blanche Ducommun

Signatures des témoins :

Félicien Fournier
Ami Rodolphe

L'officier de l'état civil :

Chellabille

N° 34

Lotteral - Ramelet

Aujourd'hui vingt-six juin _____ mil neuf cent sept
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Lotteral Henri _____ architecte _____

Lieu d'origine et de domicile:

de Chavannes-le-Chêne _____ domicilié à Yverdon, cant. de St-Maurice

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

né à Yverdon, le cinq Avril _____ mil huit cent septante-quatre _____

Noms, profession et

fils de Louis Denis Lotteral, vétérinaire en chef _____

domicile des parents:

et de Aloïse Emma Caroline née Wolf, domiciliés à Berne _____

Nom et profession de l'épouse:

2° Ramelet Suzanne Léotine _____

Lieu d'origine et de domicile:

de Orbe _____ domiciliée à Yverdon _____

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

née à Aubonne, le dix-huit juin _____ mil huit cent soixante-neuf _____

Noms, profession et

fille de Paul Auguste Ramelet _____

domicile des parents:

et de Marie Pauline née Daxel Proffer, décédée _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Yverdon, le huit, à St-Maurice le neuf,
à Orbe et à Chavannes-le-Chêne le dix juin mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Les certificats de Publication à Chavannes-le-Chêne, Orbe, St-Maurice et Yverdon, les actes de naissance des époux. _____

Communiqué: à l'état civil d'Yverdon, d'Orbe et de St-Maurice. _____

Signatures des époux:

H. Lotteral
Suzanne Lotteral

Signatures des témoins:

H. Ramelet Yverdon
G. Rochat in

L'officier de l'état civil:

K. H. Hille

N^o 35
Catto - Steuby

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf juin mil neuf cent sept
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Catto Albert Maurice Auguste chauffeur C.F.F.

de Lugano (Cossin) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne, le sept novembre mil huit cent quatre-vingt-un

fil de Gustave Jean Auguste Catto, employé C.F.F.

et de Henriette Marie née Nullicomy, à Lausanne

2^o Steuby Jeanne Adèle Célestine

de Barberiche (Fribourg) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Estavayer-le-Lac, le vingt-huit juin mil huit cent quatre-vingt-trois

filles de Joseph Steuby, décédé

et de Delfine née Michaud, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Lugano le dix-sept, à Lausanne et à Yverdon le dix-huit et à Barberiche, le dix-neuf mai mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Lausanne pour la célébration du mariage à Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil de Lugano, Barberiche et Lausanne

Signatures des époux :

Catto Albert
Jeanne Catto

Signatures des témoins :

Ch. J. S. S. S.
B. Steuby Yverdon

L'officier de l'état civil :

Ch. Malille

N° 36

Chierrin-Dufey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf juin mil neuf cent sept

~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chierrin Eugène — Acilleurde Cheiry (Fribourg) — domicilié à Combremont-le-Petitcélibatairené à Ogens, le cinq janvier — mil huit cent quatre-vingt-cinqfils de Henri Joseph Chierrin, décédéet de Félicie Fanny née Mercier, à Combremont-le-Petit2° Dufey Susanne — Cuisinièrede Sassel et Palézieux — domiciliée à Yverdoncélibatairenée à Payerne, le dix septembre — mil huit cent quatre-vingt-sixfille de Jean Louis Dufey, Acilleuret de Augustine Anna née Pastor, à YverdonLes publications ont eu lieu à Palézieux et à Combremont-le-Petit, le sept
à Sassel, à Cheiry et à Yverdon, le huit juin mil neuf cent
sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat-civil
de Combremont-le-Petit pour la
celebration du mariage à Yver-
donCommuniqué : à l'Etat-civil de
Sursienne, Granges & Palézieux
et Combremont-le-Petit.

Signatures des époux :

Chierrin Eugène
Susanne Chierrin

Signatures des témoins :

Dufey Louis Yverdon
Ernest Dufey id

L'officier de l'état civil :

Ch. Mabelle

N° 37

Taillez-Barmaverain

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie notariée L. Rosser, à Montreux le 6. Juin 1908, et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, que Taillez Joseph Isaac, a été reçu au nombre des bourgeois de la commune de Aarau.

Inventé le 3 Juin 1908 par ordre du Département de Justice et Police

L'officier de l'Etat civil Chellailla



Aujourd'hui six juillet mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt.

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Taillez Joseph Isaac — entrepreneur —

de St. Pierre (Canton d'Italie) — domicilié à Chereus. Montreux —

célibataire —

né à St. Pierre le vingt-neuf septembre mil huit cent septante-huit —

fil de Pierre Félix Taillez, agriculteur à St. Pierre —

et de Marie Angélique née Gerbole, décédée. —

2° Barmaverain Marie Eveline — comptable —

de Belmont (Yverdon) — domiciliée à Yverdon —

célibataire —

née à Saint-Pierre, le dix-sept janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre

filles de Pierre Gabriel Barmaverain, courrier —

et de Rose Laure née Lettry, à Yverdon —

Les publications ont eu lieu à Châtillard et à Belmont le vingt-six, à Yverdon le vingt-sept, Avril et à St. Pierre les cinq et douze Mai mil neuf cent sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Montreux pour la célébration du mariage à Yverdon —

Signatures des époux :

J. Isaac
Marie Taillez

Signatures des témoins :

J. Barmaverain Yverdon
C. Taillez Yvo

Communiqué : à l'Etat civil de

Montreux et Belmont et à la chancellerie d'Etat à Lausanne. —

L'officier de l'état civil :

Chellailla

N° 38

Fivaz - Lfeuti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six juillet mil neuf cent sept
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fivaz Jules Emile apparcilleur

de Sassel domicilié à Yverdon

célibataire

né à Yverdon, le premier Août mil huit cent quatre-vingt-deux

fil de Jean François Fivaz, manoeuvre

et de Jenny Marie née Delacrotaz, à Yverdon

2° Lfeuti Louise Adèle, ménagère

de Wählern (Berne) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon, le vingt Juin mil huit cent quatre-vingt-six

fille de Arnold Lfeuti, manoeuvre C.F.F.

et de Caroline Henriette Rosalie née Loutz, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Wählern, le sept, à Sassel et à Yverdon
le huit Juin mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Sassel, Wählern et Yverdon

Signatures des époux :

Jules Fivaz
Louise Fivaz

Signatures des témoins :

Fivaz Emile Yverdon
Ami Schwalb

Communiqué : à l'Etat civil de
Granges et Schwarzenburg

L'officier de l'état civil :

Stella Bille

N° 39

Taverney-Garin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Juillet _____ mil neuf cent septs
 _____ mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Taverney Adrien _____ professeur _____

de Jongny _____ domicilié à Lausanne _____

célibataire _____

né à Jongny, le vingt-un septembre _____ mil huit cent cinquante-huit _____

fil de François Louis Taverney _____

et de Jeune Susanne née Serex, les deux décédés _____

2° Garin Sophie _____

de Larcy-Morcles _____ domiciliée à Yverdon _____

célibataire _____

née à Yverdon, le vingt-quatre Juillet _____ mil huit cent septante-trois _____

fille de Jean Auguste Garin, Docteur-médecin, à Yverdon _____

et de Amélie née Robert, décédée _____

Les publications ont eu lieu à Jongny, à Larcy, à Lausanne et à Yverdon
le quinze Juin mil neuf cent septs _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de
Lausanne pour la célébration du
mariage à Yverdon _____

Communiqué : à l'Etat civil de
Corsier, Ber et Lausanne. _____

Signatures des époux :

A. Taverney
Sophie Taverney

Signatures des témoins :

Garriguet Yverdon
V. Taverney Jongny M. Vevey

L'officier de l'état civil :

Stellabille

N^o 40
Sandoz - Beney

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *Seize Juillet* _____ mil neuf cent *Sept* _____
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1^o *Sandoz Ami Louis* employé C.F.F. _____
de *Loche* _____ domicilié à *Yverdon* _____

Etat civil :

Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à *St Blaise, le quatorze Mai* _____ mil huit cent *quatre-vingt* _____

Noms, profession et

fil de *Edmi Louis Sandoz, employé C.F.F.* _____

domicile des parents :

et de *Marie Louise née Cucanillon, au Landeron.* _____

Nom et profession de l'épouse :

2^o *Beney Marie Louise* _____

Lieu d'origine et de domicile :

de *Valeyres-sous-Ursins* _____ domiciliée à *Yverdon* _____

Etat civil :

Célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à *Mellens, le vingt-quatre Mai* _____ mil huit cent *quatre-vingt-trois* _____

Noms, profession et

fille de *David Emile Louis Beney, décédé* _____

domicile des parents :

et de *Louise Fanny née Bonnevaux, à Yverdon* _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Loche et à Valeyres-sous-Ursins, le quatorze et à Yverdon, le quinze Juin mil neuf cent sept* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Loche, Valeyres-sous-Ursins et Yverdon. Les actes de naissance des époux

Signatures des époux :

Sandoz Ami
Sandoz Marie

Signatures des témoins :

St. Etienne Veuchâtel
L. Poggi *Thuisy*

Communiqué : à l'état civil de

Loche et d'Ursins. _____

L'officier de l'état civil :

St. Habille

N^o 141
 Rey. Faucherre

Aujourd'hui treize juillet _____ mil neuf cent sept -
 mil-huit-cent-quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1^o Rey Théophile _____ ancien négociant _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Cheebres _____ domicilié à Colochennaz _____

Etat civil :

veuf de Henriette Josephine née Maire de le treize janvier mil
neuf cent cinq _____

Lieu et date de la naissance :

né à Ollon, le huit septembre _____ mil huit cent quarante-huit _____

Noms, profession et

_____ fils de Abram Gédéon Rey _____

domicile des parents :

et de Anne Marguerite Henriette née Chamouel, les deux décédés _____

Nom et profession de l'épouse :

2^o Faucherre Elise _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Moudon et Bussy-sur-Moudon _____ domiciliée à Colochennaz _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à Roche, le Arvent civil _____ mil huit cent septante-trois _____

Noms, profession et

_____ fille de Vincent Louis Faucherre, à Moudon _____

domicile des parents :

et de Marie Louise née Blanc, décédée _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Colochennaz, le vingt-trois, à Cheebres, à
Moudon et à Bussy, le vingt-sept juin mil neuf cent sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de
Morges pour la célébration du
mariage à Yverdon. _____

Signatures des époux :

Th. Rey.
Elise Rey.

Signatures des témoins :

H. Folle, Yverdon.
Ami P. Schat _____

Communiqué : à l'Etat civil de
Morges, St Saphorin et Moudon

L'officier de l'état civil :

Chetabille

N^o 42

Fivaz - Jeannel née Aubert

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf juillet mil neuf cent sept
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Fivaz Jean Paul typographe

de Yvonand et Sassel domicilié à Yverdon

célibataire

né à Yverdon, le onze Décembre mil huit cent soixante-neuf

fils de Jean David Fivaz

et de Louise Henriette née Martin, les deux décédés.

2^o Jeannel Victorine (dite Marie) née Aubert

de Meudon, Les Verrières, et la Côte-aux-fées domiciliée à Yverdon

divorcée de Marc Louis Jeannel dès le vingt-quatre avril mil-neuf cent trois

née à Fey, le seize janvier mil huit cent septante-six

fille de Jean Etienne Aubert, journalier

et de Rosine née Wagnière, à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Les Verrières, le vingt-huit, à Sassel, à Yvonand, et la Côte-aux-fées et à Yverdon, le vingt-neuf juin mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Yvonand, Sassel, Les Verrières
la Côte-aux-fées et Yverdon

Signatures des époux :

Paul Fivaz
Marie Jeannel

Signatures des témoins :

Paul Brandt Yverdon
Armand Gomet et d

Communiqué : à l'Etat civil de

Granges, Yvonand, Les Verrières et
La Côte-aux-fées.

L'officier de l'état civil :

Ch. H. Bille

N° 43
Desponds. Arnaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt juillet ^{mil neuf cent sept}
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Desponds Louis Auguste ouvrier

de Lusery domicilié à Yverdon

célibataire

né à Yverdon, le vingt-neuf février mil huit cent quatre-vingt-dix

fils de Jean Alfred Desponds, manoeuvre C.F.F.

et de Jenny née Chapuis, domiciliés à Yverdon

2° Arnaud Marguerite Emilie ménagère

de Genève domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon, le trente-un juillet mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de Aimé Arnaud, menuisier

et de Marié Fanny née Page, domiciliés à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Lusery, à Genève et à Yverdon, le
vingt-deux juin mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Lusery, Genève et Yverdon. L'au-
torisation des père et mère de
l'épouse qui est mineure

Communiqué : à l'Etat civil de

La Sarraz et au Bureau cantonal à Genève.

Signatures des époux :

Desponds Louis

Desponds Marguerite

Signatures des témoins :

H. Rolle, Yverdon.

Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Chella-bille

N^o HH

Gloor - Ruch

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-trois juillet _____ mil neuf cent sept
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Gloor Alfred _____ mécanicien _____

de Birwil (Argovie) _____ domicilié à Yverdon _____

veuf de Olga née Zimmerman des le vingt-deux janvier
mil neuf cent trois _____

né à Zofingue, le deux juillet _____ mil huit cent cinquante-trois _____

fils de Elisabeth Gloor, décédée _____

~~et de~~ _____2^o Ruch Marianna _____ cuisinière _____

de Eriswil (Berne) _____ domiciliée à Yverdon _____

célibataire _____

née à Wysackengraben, le cinq septembre mil huit cent septante-cinq _____

fille de Jean Ruch, décédé _____

et de Verena née Loosli, à Obergösgen (Soleure) _____

Les publications ont eu lieu à Birwil, à Eriswil et à Yverdon, le
vingt-neuf juin mil neuf cent sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Les certificats de publication à
Birwil, Eriswil et Yverdon. L'acte
du premier mariage de l'époux. L'acte
de naissance de l'épouse, l'acte de
décès de la première femme de l'époux

Communiqué: à l'état civil de
Birwil et d'Eriswil. _____

Signatures des époux:

Alfred Gloor
Marianna Gloor

Signatures des témoins:

Adolf Hirtmann
Maurice Yverdon

L'officier de l'état civil:

Ch. Habiller

N^o 45
Caillet - Desponds

Aujourd'hui vingt-neuf juillet _____ mil neuf cent sept
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1^o Caillet Emile — employé C.F.F.

Lieu d'origine et de domicile :

de Maracou domicilié à Yverdon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Maracou, le sept Décembre _____ mil huit cent quatre-vingt-un

Noms, profession et

fils de Jean Frédéric Caillet, agriculteur

domicile des parents :

et de Marie Louise née Chollet, à Maracou

Nom et profession de l'épouse :

2^o Desponds Marguerite — pierriste

Lieu d'origine et de domicile :

de Lussey domiciliée à Yugelles-la-Mothe

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Yugelles-la-Mothe, le vingt six Octobre mil huit cent quatre-vingt-quatre

Noms, profession et

fille de Pierre Louis Desponds, pierriste

domicile des parents :

et de Léonie née Mottaz à Yugelles-la-Mothe

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Maracou, à Lussey, à Yugelles-la-Mothe et à Yverdon, le treize juillet mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Maracou, Lussey, Yugelles-la-Mothe et Yverdon. Les actes de naissance des époux.

Signatures des époux :

Caillet Emile
Marguerite Caillet

Signatures des témoins :

Léon Brandt Yverdon
Ami Rodhat

Communiqué : à l'Etat civil de Salzigney, La Sarraz et Montagny.

L'officier de l'état civil :

Ch. Abilla

N° 46

Mottaz Mayor

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux Oâin* _____ mil neuf cent *sept*
 _____ mil huit cent quatre-vingt-

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Mottaz Emile* _____ employé C.F.F. _____

de *Ayens* _____ domicilié à *Iverdon* _____

célibataire _____

né à *Brettonnières*, le *vingt-cinq* *Novembre* mil huit cent *quatre-vingt-trois* _____

fils de *Edouard Charles Daniel Mottaz*, chef d'équipe C.F.F. _____

et de *Rosine* née *Bron*, domiciliés à *Chavornay* _____

2° *Mayor Julie Lucie* _____ couturière _____

de *Echallens* _____ domiciliée à *Renens* _____

célibataire _____

née à *Sauseanne*, le *deux Oâin* _____ mil huit cent *quatre-vingt-sept* _____

filles de *Marguerite Mayor*, décédée _____

~~et de~~ _____

Les publications ont eu lieu à *Ayens*, à *Echallens*, à *Renens*, le *vingt-un*,
 et à *Iverdon*, le *vingt-deux* *Juin* mil neuf cent *sept* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Ayens, Echallens, Renens et Iver-
don, les actes de naissance des époux,
le consentement du tuteur de l'épouse
qui est mineure _____

Communiqué : à l'état civil de
Moudon, Echallens et Romanel. _____

Signatures des époux :

Emile Mottaz
Julie Mayor Mottaz

Signatures des témoins :

Ed. Strehl Iverdon
Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Stallabille

N^o 47
Sersel - Barbey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Juin mil neuf-cent sept
mil huit-cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Sersel Paul menuisier

de Rovray domicilié à Yverdon

célibataire

né à Yvonand, le trente-Mai mil huit cent quatre-vingt-sept

fil de Adèle Eugénie Versel à Yvonand

2^o Barbey Elise Marie blanchisseuse

de Yverdon domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon, le douze Avril mil huit cent septante-neuf

fille de Charles Louis Barbey, facteur postal à Yverdon

et de Marie Louise Nancy née Roullier, décédée

Les publications ont eu lieu à Rovray et à Yverdon, le vingt-deux
 Juin mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
 à Rovray et Yverdon. Les actes
 de naissance des époux.

Signatures des époux :

Paul Versel
Elise Versel

Signatures des témoins :

Barbey H. Yverdon
Ami R. Yverdon

L'officier de l'état civil :

Ch. Habille

Communiqué : à l'état civil à Yvo-
mand.

Par jugement du Tribunal du district
 d'Yverdon rendu
 en date du 31 Mai 1920 déclaré
 définitif et exécutoire le 26 Avril
 1920 le mariage inscrit ci-contre,
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à six ans le
 délai pendant lequel la femme
 ne pourra contracter un nouveau
 mariage.

Inscrit le 1^{er} Mai 1920

L'officier de l'état civil :

Ch. Habille

Inscrit dans le double le
4 Mai 1920.



N° 48

Misteli Rosset née Sionnel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Août mil neuf cent Sept mit huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Misteli Victor Dominique négociant

de Aeschi (Soleure) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Sonceboz, le vingt-deux Octobre mil huit cent Septante-deux

fils de Victor Misteli, négociant à Yverdon

et de Catherine née Letter, décédée

2° Rosset Marie Julie née Sionnel cuisinière

de Granges de Vesin et Cheiry (Nribourg) domiciliée à Yverdon

divorcée de Paul Philippe (dit Philibert) Rosset dès le vingt-neuf Décembre mil neuf cent cinq

née à Murist, le deux Mai mil huit cent Soixante

fille de Marie Philomène née Vionnet, décédée

Les publications ont eu lieu à Aeschi, à Cheiry, à Yverdon, le treize
et à Granges de Vesin, le quatorze Juillet mil neuf cent Sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Aeschi, Granges de Vesin, Cheiry et Yverdon. L'acte de naissance de l'époux. L'acte de mariage de l'épouse avec mention du divorce

Communiqué : à l'état civil d'Aeschi, Surpière et Aumont.

Signatures des époux :

Victor Misteli
Marié Misteli

Signatures des témoins :

Pothbasser Emily Yverdon
Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Stallabille

N° 49
Sennwald - Roullier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-trois Juin* _____ mil neuf cent *sept* _____
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Sennwald Henri Ernest* employé postal _____

de *La Chaux-du-Milieu* _____ domicilié à *Neuchâtel* _____

célibataire _____

né à *Neuchâtel*, le *seize Octobre* _____ mil huit cent *quatre-vingt-deux* _____

fils de *Jules François Sennwald*, à *Neuchâtel* _____

et de *Suzanne Catherine* née *Ryter*, *décédée* _____

2° *Roullier Alice Ida* _____

de *St Sulpice et la Côte-aux-fées* _____ domiciliée à *Zverdon* _____

célibataire _____

née à *Zverdon*, le *vingt-sept Mai* _____ mil huit cent *quatre-vingt-cinq* _____

fille de *Auguste Constant Roullier*, *gypseur* _____

et de *Ida Elise* née *Payot*, à *Zverdon* _____

Les publications ont eu lieu à *Neuchâtel*, le *vingt-trois*, à *La Chaux-du-Milieu*, à *La Côte-aux-fées* et à *Zverdon*, le *vingt-sept* et à *St Sulpice* le *vingt-neuf Juillet* mil neuf cent *sept* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Neuchâtel pour la célébration du mariage à Zverdon _____

Signatures des époux :

Sennwald H.

Sennwald Alice

Signatures des témoins :

Henri Favre Zverdon
Bonny Louis " "

Communiqué : à l'état civil de _____

La Chaux-du-Milieu, La Côte-aux-fées
St Sulpice et Neuchâtel _____

L'officier de l'état civil :

Abellat

N° 50

Jacquet-Rüchty née
Rossier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre choïn

mil neuf cent sept
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jacquet Paul Julien — Charpentierde Pierondevaux (Fribourg) — domicilié à Yverdonveuf de Anna Rochat née Lötcher dès le vingt quatre Jan-
vier mil neuf cent sixné à Delley, le douze Septembre — mil huit cent soixante troisfils de Joseph Cyprien Jacquetet de Marguerite née Delley, décédée2° Rüchty Alexandrine née Rossier — ménagèrede Homborg (Berne) et Yverdon — domiciliée à Yverdonveuve de Adolphe Charles Rüchty dès le quatre janvier mil-
neuf cent sixnée à Montagny-les-Monts, le treize Mars — mil huit cent septante-troisfille de Jean Rossier, décédéet de Virginie née Bugnon, à BussyLes publications ont eu lieu à Steffisburg, et à Yverdon, le treize et à
Pierondevaux, le quatorze juillet mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Pierondevaux, Steffisburg et Yverdon
Les actes des premiers mariages des
époux. Les actes de décès de la pre-
mière femme et du premier mari des
époux

Communiqué : à l'Etat civil de

Vuisens et de Steffisburg

Signatures des époux :

Jacquet Julien
Alexandrine Jacquet

Signatures des témoins :

Jacquet Auguste Yverdon
Jacquet Louis Yverdon

L'officier de l'état civil :

Ch. Mabilly

N° 51

Marthe-Guiol

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-quatre Août* ~~mil neuf cent sept~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Marthe Paul* employé au téléphone

de *Gorgier (Neuchâtel)* domicilié à *Yverdon*

célibataire

né à *Giez, le huit février* mil huit cent *quatre-vingt-cinq*

fils de *Louis Marthe, horloger*

et de *Emilie Bellon, née Amiguet, à Giez.*

2° *Guiol Emma Louise* ménagère

de *Bullet* domiciliée à *Yverdon*

célibataire

née à *Yverdon, le dix-neuf Octobre* mil huit cent *huitante six*

fille de *Simé Louis Guiot, couvreur*

et de *Marie Julie née Muhlhorn, à Yverdon*

Les publications ont eu lieu à *St. Aubin, le huit, à Bullet le neuf et à Yverdon, le dix Août mil neuf cent sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à St. Aubin, Bullet et Yverdon
Les actes de naissance des époux

Signatures des époux :

Marthe Paul
Emma Marthe

Signatures des témoins :

Guyot Yverdon
Juliette Guyot Yverdon

L'officier de l'état civil :

Chellabille

Communiqué : à l'état civil de *St. Aubin et de Bullet*

N° 52

Bailloets - Jeanner.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre août mil neuf cent sept —
mil huit cent quatre-vingt —

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bailloets Gustave Albert — chauffeur —

de Couvet (Neuchâtel) — domicilié à Yverdon —

veuf de Henriette née Hess de le douze novembre mil neuf cent six —

né à Travers, le six septembre — mil huit cent soixante-sept —

fils de Louis Gustave Bailloets, horloger —

et de Zélie Clara née Heury à Besançon —

2° Jeanner Elise Charlotte — ménagère —

de Verrières et la Côte-aux-fées — domiciliée à Yverdon —

célébataire —

née à Grandson, le huit juillet — mil huit cent septante-deux —

fille de Gustave Louis Jeanner, journalier à Yverdon —

et de Adèle née Forestier, décédée —

Les publications ont eu lieu à Couvet, aux Verrières, à la Côte-aux-fées, le deux et à Yverdon, le trois août mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Couvet, les Verrières, la Côte-aux-fées et Yverdon. L'acte du premier mariage de l'époux. L'acte de naissance de l'épouse. L'acte de décès de la première femme de l'époux —

Communiqué : à l'état civil de

Couvet, des Verrières et de la Côte-aux-fées. —

Signatures des époux :

Albert Bailloets
Charlotte Bailloets

Signatures des témoins :

Louis Pilet Yverdon
Guiso Robat

L'officier de l'état civil :

Stellabiller


N° 53

Eschantz-Aeschlimann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente Août* ~~mil neuf cent sept~~ ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Eschantz Robert-Edwald*, ~~secrétaire~~

de *Pailly (Vaud) et Sigriswil (Berne)*, domicilié à *Lucerne*

célibataire

né à *Corcelles/Chavornay* le *ving Mai* — mil huit cent *quatre-vingt-cinq*

fils de *Auguste Eschantz*, maître de pension

et de *Adèle Elisa* née *Sichaud*, domiciliés à *Corcelles*

2° *Aeschlimann Clara Flora*,

de *Roggwil (Berne)*, domiciliée à *Yverdon*

célibataire

née à *S^t Trrier* le *treize Janvier* - mil huit cent *quatre-vingt-deux*

fille de *Henri Auguste Aeschlimann*

et de *Mathilde* née *Fallet*, domiciliés à *Yverdon*.

Les publications ont eu lieu à *Sigriswil* le *trente et un juillet*, à *Lucerne*, *Pailly*, *Roggwil* le *premier Août* et à *Yverdon* le *trois Août* mil *neuf cent sept*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'état civil de Lucerne pour la célébration du mariage à Yverdon.

Signatures des époux :

Rob. Eschantz

Flora Eschantz

Signatures des témoins :

John Landry Yverdon

M^r Aeschlimann

M. l'officier de l'état civil absent

M. Marescaux remplaçant

Communiqué : à l'état civil de *Lucerne*, de *Sigriswil*, *Yverdon* et *Roggwil*.

Par jugement rendu le 15 Mai 1909 le tribunal civil du district de Vevey a prononcé la nullité de la cérémonie du mariage inscrit ci-contre.

La nullité de la dite cérémonie a été prononcée en vertu de l'article 28 1^{er} de la loi fédérale du 24 Décembre 1874 cette cérémonie étant sans effet, le mariage conclu à Londres, le 1^{er} Novembre 1906 entre les époux Eschantz-Aeschlimann étant valable l'inscription est annulée et radiée.

Yverdon le 23 Juin 1909
L'officier de l'état civil
Chella Bille



N° 54

Minnig-Creyvaud

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *huit et un Août* _____ mil neuf cent *sept* _____
mil huit cent quatre-vingt-

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Minnig Charles Abram*, — *manœuvre* _____de *Oberwil (Berne)* _____ domicilié à *Yverdon* _____*célibataire* _____né à *Yverdon* — le *premier juillet* mil huit cent *quatre-vingt-sept*fils de *François - Samuel Minnig*, *décédé* _____et de *Henriette - Marguerite née Gendroz*, domiciliée à *Yverdon*2° *Creyvaud Berthe Henriette* _____de *Cudrefin* _____ domiciliée à *Yverdon* *près de Lausanne**célibataire* _____née à *Groy* — le *neuf juillet* mil huit cent *quatre-vingt-huit*fille de *Henri Charles Creyvaud*, *ouvrier de ville* _____et de *Augustine Mélanie née Rochat*, domiciliés à *Yverdon*.Les publications ont eu lieu à *Oberwil* le *neuf*, à *Cudrefin*, à *Lau-*
sanne et à *Yverdon* le *dix Août* mil neuf cent *sept*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Les certificats de publication
à Oberwil, Cudrefin, Lau-
sanne et Yverdon. Leurs ac-
tes de naissance. _____Communiqué: à l'état civil de
Oberwil, de Cudrefin, de
Lausanne. _____

Signatures des époux:

Minnig Charles
Minnig Berthe

Signatures des témoins:

Ass. Lochon Yverdon
*Ass. Rochat*L'officier de l'état civil *abandonné**M. Starenthal*
remplacé

N° 55

Bouclainville-Frick
= Ker

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *sept* ^{mill neuf cent sept} ~~sept~~ _{mil huit cent quatre-vingt} ~~sept~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bouclainville Léon Joseph*, charpentier

de *Raon-l'Etape (Vosges, France)* domicilié à *Yverdon*

célibataire

né à *Raon-l'Etape le onze Mars* mil huit cent quatre-vingt deux

fils de *Eugène Bouclainville*, charpentier

et de *Marie née Georget*, domiciliés à *Yverdon*.

2° *Fricke Louise*, — couturière

de *Altenburg (Argovie)* domiciliée à *Yverdon*

célibataire

née à *Chardonne* — le *treize et un Mai* mil huit cent quatre-vingt trois

fille de *Jean Henri Fricke*, jardinier

et de *Madelaine née Hirschi*, domiciliés à *Yverdon*.

Les publications ont eu lieu à *Brugg et à Yverdon le vingt-deux et à Raon-l'Etape le vingt-trois Juin mil neuf cent sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Raon-l'Etape, à Brugg et à Yverdon. Les actes de naissance des époux. Le certificat de validité délivré par l'Ambassade de France à Berne. Le permis pour la célébration du mariage délivré par le Département de Justice et Police du Canton de Vaud. Communiqué : à l'état civil de Brugg et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

L. Bouclainville
L. Bouclainville

Signatures des témoins :

Arf. Tschon Yverdon
Ami Rochat

pc. L'officier de l'état civil absent,

M. Marschal
remplaçant

N° 56

Manigley Magnenet

Aujourd'hui quatorze Septembre _____ mil huit cent sept _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt _____

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux: 1^{er} Manigley Emile Eugène — commis C.F.F. _____

Lieu d'origine et de domicile: de Châtillens (Vaud) _____ domicilié à Neuchâtel _____

Etat civil: célibataire _____

Lieu et date de la naissance: né à Yverdon, le sept-Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-quatre _____

Noms, profession et domicile des parents: fils de Jules Manigley, Secrétaire _____

et de Anna Sophie née Stebel, à Yverdon _____

Nom et profession de l'épouse: 2^o Magnenet Eugénie Julie — Couturière _____

Lieu d'origine et de domicile: de Vaulion (Vaud) _____ domiciliée à Yverdon _____

Etat civil: célibataire _____

Lieu et date de la naissance: née à Yverdon, le vingt-neuf Février _____ mil huit cent quatre-vingt-quatre _____

Noms, profession et domicile des parents: fille de Julien Georges Magnenet, diocèse _____

et de Louise Justette née Dupont, à Yverdon _____

Date des publications: Les publications ont eu lieu à Neuchâtel et à Vaulion, le neuf, à Oron et à Yverdon, le dix-huit mil huit cent sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

L'autorisation de l'Etat civil de Neuchâtel pour la célébration du mariage à Yverdon. _____

Communiqué: à l'Etat civil d'Oron et de Vaulion et de Neuchâtel. _____

Signatures des époux:

Manigley
E. Manigley

Signatures des témoins:

Magnenet Loch
Manigley, Yverdon

L'officier de l'état civil:

Ch. Nobile

N° 57

Zeuscher - Stébler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept septembre mil huit cent quatre-vingt-sept

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Zeuscher Edouard chef-distillateur

de Därstetten et Erlenbach (Berne) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Sayerna, le trois septembre mil huit cent septante-sept

fils de David Zeuscher

et de Elise née Sieber

2° Stébler Anna Elisabeth

de Montagny domiciliée à Montagny

célibataire

née à Chaffhouse, le vingt-quatre juin mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Eugène Félix Stébler

et de Anna Marguerite née Forret

Les publications ont eu lieu à Därstetten, le vingt-trois, à Erlenbach, à Montagny et à Yverdon, le vingt-quatre jour mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Därstetten, Erlenbach, Montagny et Yverdon. Les actes de naissance des époux.

Communiqué : à l'état civil de Därstetten, Erlenbach et Montagny

Signatures des époux :

Edouard Zeuscher
Anna Zeuscher

Signatures des témoins :

Benoit Fischer, Yverdon.

Nicolet id.

L'officier de l'état civil :

Ch. Habille

N° 58

Redard-Recordon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept Septembre* _____ mil neuf cent *Sept* _____
~~mil huit cent quatre-vingt~~

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Redard Antonin Joseph* — chauffeur C.F.F. _____

de *Verrières (Neuchâtel)* _____ domicilié à *Lausanne* _____

célibataire _____

né à *Yverdon, le trois Février* _____ mil huit cent *Septante-Sept* _____

fil de *François Alexis Redard, décédé* _____

et de *Catherine née Noir, à Lausanne* _____

2° *Recordon Marie Juliette* — pierriste _____

de *Bercher* _____ domiciliée à *Yverdon* _____

célibataire _____

née à *Yverdon, le vingt-huit Juin* _____ mil huit cent *quatre-vingt-trois* _____

fille de *Abraham Edouard Recordon, maçon* _____

et de *Jeannette Henriette Lise née Vallon, à Yverdon* _____

Les publications ont eu lieu à *us Verrières, le seize, à Yverdon, à Lausanne et à Bercher, le dix-sept et dix mil neuf cent sept* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Lausanne pour la célébration du mariage à Yverdon _____

Communiqué : à l'Etat civil des *Verrières, Lausanne, et St. Cierges* _____

Signatures des époux :

Redard Antonin

Recordon Juliette

Signatures des témoins :

Recordon Edouard Yverdon

Ami Richard

L'officier de l'état civil :

Ch. H. Hille

N° 59

Buenzod-Schaller

Aujourd'hui Aranta Septembre mil neuf cent sept
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Buenzod Jules — boucher

Lieu d'origine et de domicile :

de Rougemont (Vaud) domicilié à Yverdon

Etat civil :

divorcé de Marie Mathilde née Weibel, dès le premier juillet
mil neuf cent sept

Lieu et date de la naissance :

né à Yverdon, le vingt-deux Avril — mil huit cent septante

Noms, profession et

fils de Henri Buenzod, décédé

domicile des parents :

et de Louise Marguerite née Compondu, à Yverdon

Nom et profession de l'épouse :

2° Schaller Anna — cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Boesingen (Fribourg) domiciliée à Yverdon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Staffels, le vingt-huit Août — mil huit cent septante-neuf

Noms, profession et

fille de Jean Joseph Schaller, charron, à Oberstorf

domicile des parents :

et de Elisabeth née Scherney, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Rougemont, le onze, à Boesingen, le treize
et à Yverdon, le quatorze septembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Rougemont, Boesingen, et Yverdon
L'acte du premier mariage de l'époux
avec mention du divorce, L'acte de
naissance de l'épouse.

Signatures des époux :

Jules Buenzod
Anna Schaller

Signatures des témoins :

Arnaud, Yverdon
Camille Rochat in

Communiqué : à l'Etat civil de

Rougemont et Boesingen.

L'officier de l'état civil :

Ch. Mobilly

N° 60

Salquin Magnenau

Nom et profession de l'époux :

1^o Salquin - Henri — agriculteur —

Lieu d'origine et de domicile :

de Chezard - St. Martin (Neuchâtel) — domicilié à Cheseaux - Noisay —

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Deyern, le dix-huit août — mil huit cent septante-sept —

Noms, profession et

fils de Benjamin Daniel Salquin —

domicile des parents :

et de Elisabeth née Vicollier, les deux décédés —

Nom et profession de l'épouse :

2^o Magnenau Rosine Henriette — ménagère —

Lieu d'origine et de domicile :

de Vaullion — domiciliée à Yverdon —

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Elépus, le vingt-un Février — mil huit cent quatre-vingt-trois —

Noms, profession et

fille de Pierre David Magnenat, journalier —

domicile des parents :

et de Léonie née Milloud, à Yverdon —

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Chezard, à Vaullion, à Cheseaux - Noisay et à Yverdon, le quatorze Septembre mil neuf cent sept —

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Chezard, Vaullion, Cheseaux - Noisay et Yverdon. Les actes de naissance des époux. —

Communiqué à l'Etat civil de

Chezard et Vaullion. —

Signatures des époux :

Salquin Henri
Magnenau Rosine Salquin

Signatures des témoins :

Bernard Jules Yverdon
Ami Kocher

L'officier de l'état civil :

Ch. Abille

N° 61
Collet - Rey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize Octobre* _____ mil neuf cent *septs*
mil-huit-cent-quatre-vingt-

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Collet Louis* _____ maître au collège _____

de *Suchy* _____ domicilié à *Sverdou* _____

célibataire _____

né à *Sverdou*, le *vingt-huit juillet* _____ mil huit cent *quatre-vingts* _____

fils de *Emmanuel Collet* _____

et de *Jeune Charlotte* née *Renavier*, à *Sverdou* _____

2° *Rey Elisa* _____ institutrice _____

de *Forel sur Lucens* _____ domiciliée à *Champagne* _____

célibataire _____

née à *Lausanne*, le *dix-huit septembre* _____ mil huit cent *quatre-vingts* _____

fille de *Constant Rey* _____

et de *Léonie Emilie* née *Villard* _____

Les publications ont eu lieu à *Forel le Douze*, à *Suchy le treize*, à *Champagne* et à *Sverdou*, le *quatorze septembre* mil neuf cent *septs* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Suchy, Forel, Champagne et Sverdou
Les actes de naissance des époux

Signatures des époux :

Louis Collet

Elisa Collet

Signatures des témoins :

E. T. Collet Sverdou

Emmanuel Collet idem

Communiqué à l'état civil à

Belmont, Forel et Champagne

L'officier de l'état civil :

Chellabilla

N° 62

Riesenmey-Kiener

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux* Octobremil neuf cent *sept*
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Riesenmey Jean* employé d'hôtelde *Frauenkappelen (Berne)* domicilié à *St. Moritz**célibataire*né à *Morat, le huit* janvier mil huit cent *quatre-vingt-un*fils de *Samuel Riesenmey, agriculteur*et de *Madeline née Pfister, à la Brunag (Montagny)*2° *Kiener Fanny Augustine*de *Wattenwil (Berne)* domiciliée à *Yverdon**célibataire*née à *aux Cuileries de Grandson, le vingt-cinq* juillet mil huit cent *quatre-vingt-quatre*fille de *Justin Kiener, agriculteur*et de *Jeanne née Amiet, aux Cuileries de Grandson*Les publications ont eu lieu à *Frauenkappelen, le dix-huit, à St. Moritz,*
à Wattenwil, le dix-neuf et à Yverdon, le vingt septembre mil neuf
cent *sept*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de St. Moritz pour la célébration
*du mariage à Yverdon.*Communiqué : à l'Etat civil de
Frauenkappelen, Wattenwil et St. Moritz

Signatures des époux :

Jean Riesenmey
Fanny Riesenmey

Signatures des témoins :

D. Williams St. Moritz
Alfred Kiener Yverdon

L'officier de l'état civil :

Ch. Mabilly

N° 63

Collet - Dieudonné

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal du district de Yverdon, du 25 Octobre 1912, déclaré définitif le 21 Novembre suivant le mariage désigné ci-dessus a été dissous par le divorce. Les parties ne pourront pas se remarier avant le délai d'un an.

Yverdon le 24 Novembre 1912



L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL :

Challabille

Inséré dans le double le 28 Novembre 1912.

Aujourd'hui quatorze Octobre _____ mil neuf cent sept —
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Collet Arnold (dit Armand) — voyageur —

de Suchy _____ domicilié à Yverdon _____

célibataire _____

né à Yverdon, le vingt-six Janvier _____ mil huit cent septante six _____

filz de Emmanuel Collet horloger _____

et de Charlotte née Renavier, à Yverdon. _____

2° Dieudonné Juliette Louise — blanchisseuse —

de Fleury-la-Forêt (Eure, France) _____ domiciliée à Yverdon, avant à Lausanne _____

célibataire _____

née à Fleury-la-Forêt, le vingt-cinq Juillet mil huit cent quatre-vingt-un _____

fille de François Alfred Dieudonné à Fleury-la-Forêt _____

et de Aimée Mathilde née Leclerc, sa femme. _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne, le vingt-six, à Suchy, le vingt-sept à Yverdon, le vingt-huit et à Fleury-la-Forêt, le vingt-neuf septembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Suchy, Lausanne, Fleury-la-Forêt et Yverdon. Les actes de naissance des époux. Le consentement des père et mère de l'épouse.

Signatures des époux :

Arnold dit armand collet
Juliette Collet

Signatures des témoins :

E. P. Collet Yverdon
Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

Challabille

Communiqué : à l'Etat civil de Belmont, Lausanne, et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

N° 64

Chappuis Fankhauser

Aujourd'hui dix-huit Octobre _____ mil neuf cent sept
mit huit-cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Chappuis Edouard _____ Commis C.F. _____

Lieu d'origine et de domicile:

de Suidoux _____ domicilié à Suidoux (au Goy) _____

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

né à Suidoux, le onze mai _____ mil huit cent quatre-vingt _____

Noms, profession et

fils de François Henri Chappuis, agriculteur _____

domicile des parents:

et de Sophie Marie Louise née Diétiot, domiciliés à Suidoux _____

Nom et profession de l'épouse:

2° Fankhauser Marie Louise _____

Lieu d'origine et de domicile:

de Trub (Berne) _____ domiciliée à Yverdon _____

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

née à Yverdon, le quinze août _____ mil huit cent septante-huit _____

Noms, profession et

fille de Elie Louis Fankhauser, négociant à Yverdon _____

domicile des parents:

et de Elise née Roth, décédée _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Suidoux et à Trub, le vingt-sept et à Yverdon, le vingt-huit septembre mil neuf cent sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

L'autorisation de l'Etat civil de St-Saphorin, pour la célébration du mariage à Yverdon.

Communiqué: à l'Etat civil de St-Saphorin et de Trub. _____

Signatures des époux:

Edouard Chappuis
Marie Chappuis

Signatures des témoins:

Louis Fankhauser Yverdon
Bernard Fankhauser Yverdon

L'officier de l'état civil:

Chellailler

N° 65

Greiner-Martin

Aujourd'hui dix-huit Octobre mil neuf cent sept mil huit cent quatre-vingt

Nom et profession de l'époux :

1^{er} Greiner François menuisier

Lieu d'origine et de domicile :

de Allaman domicilié à Yverdon

Etat civil :

veuf de Henriette Marie née Affolter des le dix-neuf Septembre mil huit cent quatre-vingt dix-huit

Lieu et date de la naissance :

né à Lausanne, le quinze Janvier mil huit cent quarante-neuf

Noms, profession et

fils de Jean François Louis Greiner

domicile des parents :

et de Jeanne Rose Louise née Bondu, décédés

Nom et profession de l'épouse :

2^o Martin Louise

Lieu d'origine et de domicile :

de Valéryes sous Montagny domiciliée à Yverdon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Yverdon, le treize Août mil huit cent cinquante-huit

Noms, profession et

fille de Joseph Samuel Martin

domicile des parents :

et de Louise née Benoit, décédés

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Allaman, le vingt-sept, à Valéryes sous Montagny et à Yverdon, le vingt-huit Septembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Allaman, Valéryes et Yverdon.
Les actes de naissance des époux.
L'acte de décès de la première femme de l'époux.

Communiqué : à l'Etat civil de

Rolla et Montagny.

Signatures des époux :

François Greiner
Louise Greiner

Signatures des témoins :

J. Dufour Yverdon
Ant. Rochat

L'officier de l'état civil :

Chellatillo

N° 66.

Hiltbrand-Chévenaz

Aujourd'hui vingt-six Octobre _____ mil neuf-cent-sept-
mit-huit-cent-quatre-vingt-

_____ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Hiltbrand Jean Frédéric _____ tailleur _____

Lieu d'origine et de domicile:

de Bürgistein (Berne) _____ domicilié à Douilly _____

Etat civil:

veuf de Bertha Louise née Chévenaz d'is le neuf Septembre
mil neuf cent six _____

Lieu et date de la naissance:

né à Faoug, le dix-neuf Mai _____ mil huit cent Septante-trois _____

Noms, profession et

_____ fils de Jean Hiltbrand, à Riggisberg _____

domicile des parents:

et de Marguerite née Balmer, d'ici _____

Nom et profession de l'épouse:

2° Chévenaz Marie Louise _____

Lieu d'origine et de domicile:

de Bullet _____ domiciliée à Yverdon _____

Etat civil:

celibataire _____

Lieu et date de la naissance:

née à Bullet, le dix-neuf Juin _____ mil huit cent Septante-neuf _____

Noms, profession et

_____ fille de Henri Louis Chévenaz, horloger _____

domicile des parents:

et de Aimée L'elie née Chévenaz, à Yverdon _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Lavey, le trois, à Bullet et à Kirchen-
Murnen le quatre et à Yverdon, le cinq Octobre mil neuf cent
sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

L'autorisation de l'Etat civil
de Bece, pour la célébration du
mariage à Yverdon _____

Signatures des époux:

Hiltbrand Frédéric
Hiltbrand Louise

Signatures des témoins:

Lo Chévenaz Yverdon
Ant Chabloy "

Communiqué: à l'Etat civil de

Kirchenmurnen, Bullet et Bece.

L'officier de l'état civil:

Chévenaz

N° 67

Magnenat - Margot

Aujourd'hui vingt six Octobre mil neuf cent sept —
 mil huit cent quatre-vingt —

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Magnenat, Hlyse horloger

Lieu d'origine et de domicile :

de Maulion domicilié à Yverdon

Etat civil :

divorcé d'Augustine Annaïs Eléonore née Goy, dès le vingt-un Mai
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze

Lieu et date de la naissance :

né à Reverolles, le cinq Novembre mil huit cent soixante-trois

Noms, profession et

filz de Jean David Magnenats

domicile des parents :

et de Henriette Françoise née Cordey, décidés

Nom et profession de l'épouse :

2° Margot Rose Marie — pierriste

Lieu d'origine et de domicile :

de Nuiteboeuf domiciliée à Yverdon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née au Lanteron, le vingt-huit Avril mil huit cent septante-cinq

Noms, profession et

fille de Charles Louis Margot, journalier

domicile des parents :

et de Marie Louise née Chuat, à Neuchâtel.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nuiteboeuf et à Yverdon le cinq et à
 Maulion le six Octobre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
 à Maulion, Nuiteboeuf et Yverdon.
 L'acte du premier mariage de
 l'époux avec mention du divorce.
 L'acte de naissance de l'épouse

Signatures des époux :

M Magnenat
 R Margot

Signatures des témoins :

J. Bolle, Yverdon.
 Ami Rodrat

Communiqué : à l'état civil de

Maulion et de Baulmes.

L'officier de l'état civil :

Chellabille

N^o 68**Torny-Bornand**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-huit Octobre _____

mil neuf cent Sept
mit-huit-cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o **Torny Camille Louis Abram** — employé C.F.F. —

de Vallamand-dessus _____ domicilié à Yverdon _____

célibataire _____

né à Yverdon, le six Octobre _____ mil huit cent quatre-vingt-huit

fils de Louis Torny, décédé _____

et de Emma Olga née Gonthier, à Yverdon _____

2^o **Bornand Marie Lucie** — ménagère —

de Sainte-Croix _____ domiciliée à Yverdon _____

célibataire _____

née à Buttes, le vingt-huit Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de Ulysse Auguste Bornand, manoeuvre _____

et de Marie Catherine née Gerber, à Yverdon _____

Les publications ont eu lieu à Ste Croix, le dix, aux Granges de Ste Croix
le onze, à Vallamand et à Yverdon, le douze Octobre mil
neuf cent Sept. _____Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées:

Les certificats de publication
à Ste Croix, aux Granges, à Valla-
mand et à Yverdon, les actes de
naissance des époux, les actes de
consentement du tuteur et du père
des époux. _____Communiqué: à l'état civil de
Cudrefin et de Ste Croix. _____

Signatures des époux:

Torny Camille
Torny Marie

Signatures des témoins:

Ulysse Bornand, Fleurier
Armin Stralher, Courvillaz

L'officier de l'état civil:

M. H. Bille


N° 60
Besse. Baud

Aujourd'hui premier Novembre mil neuf cent sept
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Besse Emile Ami ——— électricien ———

Lieu d'origine et de domicile :

de St-Croix ——— domicilié à Yverdon ———

Etat civil :

célibataire ———

Lieu et date de la naissance :

né à L'Auberson, le deux sept Mars — mil huit cent quatre-vingt-cinq

Noms, profession et

fils de Constant Eugène Besse, horloger ———

domicile des parents :

et de Thuseleda née Blavatt, à L'Auberson ———

Nom et profession de l'épouse :

2° Baud Jeanne ———

Lieu d'origine et de domicile :

de Gimel ——— domiciliée à Yverdon ———

Etat civil :

célibataire ———

Lieu et date de la naissance :

née à Yverdon, le quinze Février — mil huit cent quatre-vingt-huit

Noms, profession et

fille de Charles Samuel Alphonse Baud, coureur ———

domicile des parents :

et de Marie Louise née Luginbühl, à Yverdon. ———

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à St-Croix et aux Granges de St-Croix, le quatre, à Gimel et à Yverdon, le cinq Octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à St-Croix, Les Granges, Gimel et Yverdon. Les actes de naissance de des époux, le consentement du père de l'épouse mineure. ———

Communiqué : à l'état civil de St-Croix et de Gimel. ———

Signatures des époux :

[Signature]
Jeanne Besse

Signatures des témoins :

[Signature] *[Signature]*
Ami *[Signature]*

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 40
Liehli-Marendaz

Aujourd'hui premier Novembre _____

mil neuf cent Sept
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Liehli Alexandre _____ Annelier _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Wohlen (Berne) _____ domicilié à Yverdon _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

né à Steinsweg, le onze Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-deux

Noms, profession et

_____ fils de Gottlieb Liehli, agriculteur _____

domicile des parents :

et de Maria née Friedrich, à Fribourg (Berne) _____

Nom et profession de l'épouse :

2° Marendaz Mathilde _____ cuisinière _____

Lieu d'origine et de domicile :

de Method _____ domiciliée à Method _____

Etat civil :

célibataire _____

Lieu et date de la naissance :

née à Method, le neuf Août _____ mil huit cent quatre-vingt-sept

Noms, profession et

_____ fille de Constant Marendaz, décédé _____

domicile des parents :

et de Amélie née Tullieux, à Method. _____

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Wohlen et à Method, le onze et à Yverdon, le douze Octobre mil neuf cent sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Wohlen, Method et Yverdon.
Les actes de naissance des époux.

Signatures des époux :

Alexandre Liehli
Mathilde Liehli

Signatures des témoins :

Charles Morny Yverdon
Ami Rochat

Communiqué : à l'état civil de

Wohlen et de Method. _____

L'officier de l'état civil :

Mathilde

N° 41

Arbenz - Greub

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui 12^e Novembre

mil neuf cent Sept
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Arbenz Hermann Arnold Tourneur C.F.F.

de Otlikon (Chigori) et Andelfingen (Zurich) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Ingenbohl, le quinze Mars mil huit cent quatre-vingt

fils de Hermann Arbenz, décédé

et de Anna née Fröhlich, à Zurich

2° Greub Rosa

Cuisinière

de Rohrbach (Berne) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Ausswil, le vingt-un Septembre mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Jean Greub, agriculteur

et de Elisabeth née Leck, à Rohrbach.

Les publications ont eu lieu à Würenlos, Andelfingen, à Rohrbach et à
Yverdon, le cinq Octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Würenlos, Andelfingen, Rohr-
bach et Yverdon. Les actes de
naissance des époux.

Signatures des époux :

Hermann Arnold Arbenz
Rosa Arbenz

Signatures des témoins :

Rudolf Erb Jordan.
Ami Kobat

L'officier de l'état civil :

Chellaillé

Communiqué: à l'Etat civil de
Würenlos, Andelfingen et Rohrbach.

Rectification
Par ordre du Département de Justice
et Police du canton de Vaud du
22 novembre 1960, l'inscription
ci-contre est rectifiée en ce sens que
la mère de l'épouse soit désignée
sous "Elisabeth née Beck" et non
pas sous "Elisabeth née Leck".
Yverdon, le 23 novembre 1960
L'officier de l'état civil:
Ch. Gauthier



N^o 42
Lerussel - Ehinger

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:


Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement du Tribunal du district de Lausanne rendu en date du 14 septembre 1925 déclaré définitif et exécutoire le 13 octobre 1925 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce en application de l'art. 142 du Code civil suisse. Le Tribunal a fixé à _____ an le délai pendant lequel _____ n'importe _____ ou _____ mariage.

Inscrit le 21 Octobre 1925
 L'officier de l'état civil:

 Kella-bille
 Inscrit dans le double le 23 Octobre 1925.

Aujourd'hui neuf novembre mil huit cent sept mil huit cent quatre-vingt-
 par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:
 1^o Lerussel Rodolphe ingénieur
 de Baulmes domicilié à Moutier
célibataire
 né à Aarau, le vingt-six janvier mil huit cent quatre-vingt
 fils de David Alfred Lerussel
 et de Mlle Rosa Emma née Laurent, à Baulmes.
 2^o Ehinger Louisa Esther Anna
 de Yverdon et Lucens domiciliée à Yverdon
célibataire
 née à Lausanne, le vingt-un août mil huit cent quatre-vingt-six
 fille de Friedric Arnold Samuel Ehinger
 et de Marguerite Henriette née Christian, décédée
 Les publications ont eu lieu à Moutier, le huit, à Baulmes et à Yverdon
le neuf et à Lucens, le dix Octobre mil-neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:
L'autorisation de l'Etat civil de Moutier pour la célébration du mariage à Yverdon.

 Communiqué: à l'Etat civil de Moutier, Baulmes et Lucens.

Signatures des époux:
Rodolphe Lerussel
Louisa Ehinger
 Signatures des témoins:
J. Deche Lousann
Eriget Yverdon
 L'officier de l'état civil:
Kella-bille

N° 73
Barbey - Aebischer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf novembre* mil neuf cent *sept*
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Barbey Henri* *Ouvrier chocolatier*

de *Vuarrens* domicilié à *Orbe*

célibataire

né à *Vuarrens*, le *huit Décembre* mil huit cent *Septante-sept*

fils de *Jules Barbey, à Vuarrens*

et de *feu Anne Victoire née Ginisty*

2° *Aebischer Bertha* *Ménagère*

de *Guggisberg (Berne)* domiciliée à *Chierrens*

célibataire

née à *Denezy*, le *onze Janvier* mil huit cent *Septante-neuf*

fille de *Pierre Aebischer*

et de *Marie née Deppierraz, domiciliés à Chierrens.*

Les publications ont eu lieu à *Orbe, le vingt-quatre, à Chierrens, à Vuarrens, et à Guggisberg, le vingt-six Octobre mil neuf cent sept.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil d'Orbe, pour la célébration du mariage à Yverdon.

Communiqué : à l'Etat civil de *Vuarrens, St-Cierges, Guggisberg et Orbe.*

Signatures des époux :

Henri Barbey
Bertha Barbey

Signatures des témoins :

Ferriten Alexis Orbe
Marie Aebischer Chierrens

L'officier de l'état civil :

A. Mabilly

N^o 44*Reymond-Grandquillaume*

Nom et profession de l'époux:

Aujourd'hui *quinze Novembre* _____ mil huit cent *sept* _____
par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Lieu d'origine et de domicile:

1^o *Reymond Gustave Louis* _____ *mécanicien C.F.F.* _____
de *Vaulion* _____ domicilié à *Iverdon* _____

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

né à *Iverdon, le trois octobre* _____ mil huit cent *septante-sept* _____

Noms, profession et

fils de *Georges Louis Reymond, à Iverdon* _____

domicile des parents:

et de *Suzanne Louise née Pélard, décédée* _____

Nom et profession de l'épouse:

2^o *Grandquillaume Sophie Louise* _____

Lieu d'origine et de domicile:

de *Grandson* _____ domiciliée à *Iverdon* _____

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

née à *Iverdon, le quatorze avril* _____ mil huit cent *septante-neuf* _____

Noms, profession et

fille de *Emile Grandquillaume, décédé* _____

domicile des parents:

et de *Rosine Sophie née Gasser, à Iverdon* _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Grandson, le dix, à Vaulion le onze et à Iverdon, le douze octobre mil neuf cent sept* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Les certificats de publication à Vaulion Grandson et Iverdon

Communiqué: à l'état civil de *Vaulion et de Grandson.* _____

Signatures des époux:

G. Reymond
Sophie Reymond

Signatures des témoins:

H. Reymond Iverdon
Hammirel

L'officier de l'état civil:

Skellabille

N° 45

Loyel - Deppierraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Novembre mil neuf cent sept
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Loyel Emile Prosper employé C.F.F.

de Orges domicilié à Yverdon

célibataire

né à Orges, le premier juillet mil huit cent quatre-vingt-un

fil de David François Jacques Poyet, agriculteur

et de Julie Fanny née Nicolet, domiciliés à Orges

2° Deppierraz Berthe Emma ménagère

de Denezey domiciliée à Yvonand

célibataire

née à Rorray, le trente-un janvier mil huit cent quatre-vingt-deux

filles de Constant Deppierraz, agriculteur

et de Adina Amélie née Correvon, à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Orges, à Yvonand et à Yverdon, le vingt-six
et à Denezey, le vingt-sept Octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Orges, Denezey, Yvonand et Yver-
don. Les actes de naissance des
époux.

Communiqué : à l'état civil de
Montagny, Denezey et Yvonand.

Signatures des époux :

Prosper Poyet

Berthe Poyet

Signatures des témoins :

Jacques Poyet Orges

C. Deppierraz, Yvonand

L'officier de l'état civil :

Chellabille

N^o 76

Regamey-Lachar

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Novembre _____ mil huit cent sept-
mit-huit-cent-quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Regamey Emile Alfred _____ instituteur _____

de Lausanne _____ domicilié à Yverdon _____

célibataire _____

né à Lausanne, le deux Février _____ mil huit cent septante-quatre _____

fils de Jean Marc Frédéric Regamey, décédé _____

et de Fanny née Kreis, à Yverdon. _____

2^o Lachar Marguerite Mathilde _____

de Buchillon _____ domiciliée à Buchillon _____

célibataire _____

née à Allaman, le quatre Novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____

fille de Charles Lachar, pêcheur _____

et de Charlotte née Piccard, à Buchillon _____

Les publications ont eu lieu à Yverdon, le douze, à Buchillon, le qua-
torze et à Lausanne, le quinze Octobre mil neuf cent sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Lausanne, Buchillon et Yverdon.
Les actes de naissance des époux.
Le consentement du père de l'épouse
qui est mineure _____Communiqué : à l'Etat civil de
Lausanne et de St-Frez. _____

Signatures des époux :

Emile Regamey
Marguerite Regamey

Signatures des témoins :

J^r Paul Jomini Yverdon
M^r Hochlin Yverdon

L'officier de l'état civil :

Mathilde

N° 17
 Nicollier-Bornoz née
 Corny

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Novembre

mil neuf cent sept
 mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Nicollier Aimé Albert

spécheur

de Oleyres

domicilié à Concise (La Rivière)

célibataire

né à Yverdon, le vingt avril

mil huit cent septante-six

fils de Jean Louis Nicollier, charpentier

et de Marie Louise née Allaman, à Concise

2° Bornoz Blanche Lisette née Corny - ménagère

de Vaugondry

domiciliée à Yverdon

veuve de David Louis Bornoz, décédé le vingt-trois Août mil
 neuf cent quatre

née à Yverdon, le onze avril

mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Louis Corny, décédé

et de Emma Olga née Gonthier, à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Oleyres et à Concise le dix-huit à Vau-
 gondry et à Yverdon, le dix-neuf octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
 par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
 de Concise pour la célébration
 du mariage à Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil de
 Concise Aranches et Champagne..

Signatures des époux :

Aimé Nicollier

Blanche Bornoz

Signatures des témoins :

Jules Martin Yverdon

Gonthier Jules idem

L'officier de l'état civil :

Okhabille

(Signature)

N° 48

Seiboz - Michel

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *deux* Novembre _____ mil neuf cent *sept* _____
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Seiboz François Casimir — charretier _____de Treyvaux (Fribourg) _____ domicilié à Yverdon _____célibataire _____né à Broc, le huit Août _____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____fils de Germain Seiboz, agriculteur _____et de Hélène née Tournet, à Tramelan _____2° Michel Lina (Marguerite) — ménagère _____de Cheyres (Fribourg) _____ domiciliée à Yverdon _____célibataire _____née à Yverdon, le treize novembre _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____fille de Marie Louise Michel, journalière à Yverdon. _____~~et de~~ _____Les publications ont eu lieu à Treyvaux et à Cheyres, le premier et à
Yverdon, le deux novembre mil neuf cent sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Les certificats de publication
à Treyvaux, Cheyres et Yverdon.
Les actes de naissance des époux.
L'acte de consentement de la mère
de l'épouse qui est mineure. —Communiqué: à l'état civil de
Treyvaux et de Cheyres. _____

Signatures des époux:

François Seiboz
Marguerite Seiboz

Signatures des témoins:

Beretta Palmiro Yverdon
Marie Michel "

L'officier de l'état civil:

Chellabillo


N° 79

Blau-Camain née Allenspach

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatre Décembre mil neuf cent sept
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° **Blau Charles Rodolphe** — charcutier

de **Berne** domicilié à **Yverdon**

célibataire

né à **Berne**, le **huit Avril** mil huit cent **septante-neuf**

fil de **Jacob Rodolphe Blau, serrurier**

et de **Maria née Stotzer, domiciliés à Bern**

2° **Camain Marie Noélanie née Allenspach** — ménagère

de **Vienne (Tièrre France)** domiciliée à **Yverdon**

divorcée de Henri Camain dès le hente janvier mil neuf-cent sept

née à **Fribourg**, le **dix juin** mil huit cent **septante-neuf**

fille de **Jean Albert Allenspach, décedé**

et de **Marie Virginie née Dupaquier, à Yverdon**

Les publications ont eu lieu à **Berne** le **huit**, à **Yverdon**, le **neuf** et **Vienne** le **treize** novembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Les certificats de publication à Bern, Vienne et Yverdon, l'acte de naissance de l'époux, l'acte du premier mariage de l'épouse, l'extrait de jugement en divorce, l'acte de décès du père de l'époux, l'acte de consentement de la mère de l'épouse

Communiqué: à l'état civil de

Berne et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux:

Rodolf Blau
Blau Marie

Signatures des témoins:

G. Gackler Yverdon
Louise Tromard Comay

L'officier de l'état civil:

Stellabille

Le jugement rendu le 15 Février 1913, devenu définitif le 19 Mars suivant le Tribunal civil de Bern a dissous par le divorce le mariage désigné ci-contre. La femme ne pourra contracter un nouveau mariage avant l'expiration de deux années à partir de la date du jugement.

Yverdon le 27 Mars 1913



L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL
Stellabille
Inséré dans le double le 3 Avril 1913.

N^o 80**Stepanek-Romera**

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui sept Décembre mil neuf cent sept
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1^o Stepanek Francois marchand tailleurde Lhuta (Bohème, Autriche) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Lhuta, le dix Octobre mil huit cent septante-septfils de Mathias Stepaneket de Anna Françoise née Lhotaka, décédée2^o Romera Jeanne Marguerite tailleurdu Loelo domiciliée à Yverdon

célibataire

née au Loelo, le vingt-cinq Octobre mil huit cent septante-neuffille de François Romera, gypseur à Yverdonet de Estelle née Junod, décédéeLes publications ont eu lieu au Loelo de Seige, à Yverdon le dix-sept
août et à Strakonitz, le vingt-cinq Octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Les certificats de publication au
Loelo, Strakonitz et Yverdon. Les actes
de naissance des époux. Le permis
pour la célébration délivré par
le Département de Justice et
Police du Canton de Vaud.Communiqué: à l'Etat civil du
Loelo et à la Chancellerie d'Etat
à Lausanne.

Signatures des époux:

Franz Stepanek

Jeanne Marguerite Stepanek

Signatures des témoins:

Emile Romera Jenise

Ami Rochat Yverdon.

L'officier de l'état civil:

Kellabille

N° 81
Grin-Beney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Décembre _____ mil neuf cent Sept
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grin Alfred _____ agriculteur _____

de Cressy et Belmont _____ domicilié à Valeryes-sous-Orsins _____

celibataire _____

né à Donnelaye, le six Novembre _____ mil huit cent Septante-Sept _____

fils de Jules Grin, décédé _____

et de Amette née Dessemontet, à Yverdon _____

2° Beney Louise Nancy _____

de Valeryes-sous-Orsins _____ domiciliée à Valeryes-sous-Orsins _____

celibataire _____

née à Valeryes-sous-Orsins, le vingt Juin _____ mil huit cent huitante _____

fille de Jacques Abram Beney, décédé _____

et de Suzette née Henry, à Valeryes-sous-Orsins. _____

Les publications ont eu lieu à Valeryes-sous-Orsins, à Cressy et à Belmont
le Sept Novembre mil neuf cent Sept _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
et Orsins pour la célébration du
mariage à Yverdon. _____

Communiqué : à l'Etat civil de
Belmont et d'Orsins. _____

Signatures des époux :

Alfred Grin
Louise Grin

Signatures des témoins :

Victor Henry Valeryes-sous-Orsins
Ernest Henry. Idem.

L'officier de l'état civil :

J. Habille

N° 82
Imhof. Volery

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui onze Décembre _____ mil neuf cent sept
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Imhof Clément _____ employé C.F.F. _____

de Betten / Valais _____ domicilié à St. Maurice / Valais _____

célibataire _____

né à Greich, le onze Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-quatre

fils de feu Paul Imhof _____

et de Rosalie née Albrecht, ménagère à Greich _____

2° Volery Anna Louise _____ négociante _____

de Aumont (Fribourg) _____ domiciliée à Yverdon _____

célibataire _____

née à Cugy, (Fribourg) le trois Avril _____ mil huit cent quatre-vingt-sept

fille de feu Constant Volery _____

et de Marie Madeleine née Bersier, négociante à Yverdon _____

Les publications ont eu lieu à St. Maurice le dix-huit, à Yverdon, le dix-neuf, à Betten et à Aumont, le vingt-un octobre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

L'autorisation de l'état civil de
St. Maurice pour la célébration du
mariage à Yverdon _____

Communiqué: à l'état civil de
Môrel, St. Maurice et Aumont _____

Signatures des époux:

Imhof Clément
Anna Imhof

Signatures des témoins:

Boursier Philippe Yverdon
Pilloud Alfred

L'officier de l'état civil:

Ch. Mabilly

N° 83
 Nussberger - Grösch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre mil neuf cent sept —
 mil-huit-cent-quatre-vingt —

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Nussberger Jacob portier

de Seengen (Argovis) domicilié à Gverdon

célibataire

né à Seengen, le vingt-un juin — mil huit cent septante deux —

fils de Jacob Nussberger, agriculteur

et de Susanne née Gloor, à Seengen.

2° Grösch Bertha cuisinière

de Etziken (Solure) domiciliée à Gverdon

célibataire

née à Etziken le vingt-trois septembre mil huit cent septante-sept —

filles de Franz Joseph Grösch

et de Marie née Lurflüh, les deux décédés

Les publications ont eu lieu à Etziken le vingt-trois, à Seengen le vingt-neuf et à Gverdon le trente novembre mil neuf cent sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Seengen Etziken et Gverdon
 Les actes de naissance des époux.

Communiqué : à l'état civil de

Seengen et Etziken.

Signatures des époux :

Jacob Nussberger
Bertha Nussberger

Signatures des témoins :

Friedrich Simonet Gverdon
Ami Hochat

L'officier de l'état civil :

Ch. Habilly

N° 84

Meyer - Charles

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Rectification

Par décision du 28 août 1959, le département de Justice et Police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-dessus en ce sens que l'époux soit désigné comme étant originaire de Dowil, et non de Grosshöchstetten (Berne).

Yverdon, le 14 sept. 1959

L'officier de l'état civil
Ch. Gonthier



Aujourd'hui vingt-un Décembre mil neuf cent sept
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Meyer Charles Eugène — fondeur

de Grosshöchstetten (Berne) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Yverdon, le premier mars mil huit cent septante

fils de François Louis Meyer, décédé

et de Elise née Despland, à Yverdon

2° Charles Juliette Maria — couturière

de Champrent domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon, le onze septembre mil huit cent septante-deux

fille de Henri Louis Charles

et de Jeanette Julie née Ferrin, décédée

Les publications ont eu lieu à Grosshöchstetten et à Yverdon le vingt trois,
et à Champrent le vingt-quatre novembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Grosshöchstetten, Champrent et Yver-
don.

Signatures des époux :

Meyer Charles

Juliette Meyer

Signatures des témoins :

Alfred Tschon Yverdon

L. Bolle id

L'officier de l'état civil :

Ch. Gonthier

Communiqué : à l'état civil de
Höchstetten et Champrent.

N° 85

*Droguet-Bonjour
née Lambellet*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-un Décembre* ^{mill neuf cent *Sept*} ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Droguet François* ~~horticulteur~~

de *Sainte-Croix* domicilié à *Yverdon*

veuf de *Marie Louise* née *Corum* des *le vingt-sept Janvier* mil *neuf cent-trois*

né à *Lausanne*, le *deux Avril* mil huit cent *quarante-trois*

fil de *Jean Louis Droguet*

et de *Marie Louise* née *Boze*, *décédée*

2° *Bonjour Lise* née *Lambellet*

de *Lignières* domiciliée à *Neuchâtel*

veuve en secondes nocces de *Alfred Alfred Bonjour* des *le quinze Juillet* mil neuf cent *Cinq*

née *aux Ferrières*, le *deux Novembre* mil huit cent *quarante*

fille de *Charles Ami Lambellet*

et de *Louise Sophie* née *Grandjean*, *décédée*

Les publications ont eu lieu à *St-Croix* et à *Neuchâtel*, le *vingt-huit* à *Lignières* et aux *Granges de St-Croix*, le *vingt-neuf* et à *Yverdon* le *trente Novembre* mil neuf cent *sept*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à St-Croix, aux Granges, à Lignières, à Neuchâtel et à Yverdon. L'acte de mariage de l'époux, L'acte de naissance de l'époux, L'acte de décès de la première femme de l'époux, L'acte de décès du second mari de l'époux.

Signatures des époux :

François Droguet
Lise Droguet

Signatures des témoins :

Alfred Jochoy Yverdon.
H. Polle id

Communiqué : à l'état civil de *St-Croix, Lignières et Neuchâtel.*

L'officier de l'état civil :

Chellabille

N° 86

Bourgeois Badel

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt-sept Décembre ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ mil neuf cent sept

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Bourgeois Emile Gustave ajusteur C.F.F.

de Montagny domicilié à Yverdon

célibataire

né à Yverdon, le neuf etoîn mil huit cent quatre-vingt-deux

fil de François Samuel Emile Bourgeois, menuisier

et de Lina Elise Marie née Michoud, à Yverdon

2° Badel Sophie Marie Louise Couturière

de Longirod domiciliée à Aubonne

célibataire

née à Yverne, le dix-neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de Auguste Louis Badel, mécanicien

et de Marie Henriette née Bletter, à Aubonne

Les publications ont eu lieu à Aubonne, le vingt-huit, à Montagny et à Longirod le vingt-neuf et à Yverdon, le trente Novembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Les certificats de publication à Montagny, Longirod, Aubonne et Yverdon. Les actes de naissance des époux.

Communiqué: à l'état civil de Montagny, Aubonne et Longirod.

Signatures des époux:

Emile Bourgeois

Sophie Bourgeois

Signatures des témoins:

Yverdon Mottas
Emile Rodrat Yverdon

L'officier de l'état civil:

Ch. Habille

Le 5 août 1926, Bourgeois
Emile Gustave, déposé dans l'acte
ci-contre a été reçu, avec sa famille
ressortissant à la Commune des
Eaux-Vives (Genève)
Inséré le 14 décembre 1927
l'Officier de l'Etat Civil
J. Magnin



N°

~~Aujourd'hui~~

mil neuf cent
mil huit cent quatre-vingt

~~devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :~~

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

1° Le numéro 86 à la page 176 est celui de la dernière inscrip-
tion faite dans l'année 1907. Les ~~double~~ deux doubles du
présent registre sont conformes. Ce que nous certifions

Yverdon le 31 Décembre 1907



~~mil huit cent~~ L'officier de l'état civil

Ch. Habillez

2° Un double a été remis le 8 Janvier 1908 à l'autorité cantona-
le en exécution de l'art. 2 de la loi ~~relative~~
Yverdon le 8 Janvier 1908.



L'officier de l'état civil

~~mil huit cent~~ *Ch. Habillez*

~~Les publications ont eu lieu à~~

Vu le 6 Janvier 1908
Le Préfet
H. Anselme



Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis
par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1

Henry Lillard née
Terrenod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre janvier mil neuf cent huit —
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Henry Paul Emile commis

de Nullierens domicilié à Yverdon

célibataire

né à Cottens, le six janvier mil huit cent septante-neuf

fils de Lucien Emile Alphonse Henry, meunier

et de Louise Eugénie née Monnet, à Aubonne.

2° Lillard Elisa née Terrenod négociante

de Montagny domiciliée à Yverdon

veuve de Alphonse Lillard et le dix Octobre mil neuf cent cinq

née à Vevey, le dix Octobre mil huit cent septante-un

fille de Luc Terrenod, et de

et de Lucie Adèle née Montandon, à Neuchâtel.

Les publications ont eu lieu à Nullierens et à Montagny, le treize et à Yverdon le quatorze Décembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Nullierens, Montagny et Yverdon. L'acte de naissance de l'époux, L'acte de mariage de l'épouse, l'acte de décès de son premier mari et de l'épouse

Communiqué : à l'état civil de Colombier et de Montagny.

Signatures des époux :

Henry
Elisa Henry

Signatures des témoins :

Emile Henry Aubonne
Ami Rochat Yverdon.

L'officier de l'état civil :

Chellabille

N° 2

Ullmo - Lévy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie notariée Ph. Mercanton, à Lausanne, le 14 Octobre 1915 et visée par le conseil d'Etat dans le délai légal que Ullmo Jacques, a été reçu au nombre des bourgeois de la commune de Yverdon. Inscrit le 23 Octobre 1915



L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL Chélabille Inscrit dans le double le 25 Octobre 1915.

Aujourd'hui six janvier mil neuf cent quinze mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ullmo Jacques négociant

de Alffheim (Mulhouse, Alsace) domicilié à Lausanne

célibataire

né à Alffheim, le seize juin mil huit cent septante-quatre

fils de Judas Ullmo, décédé

et de Marie née Rein, à Bienné

2° Lévy Julie Edmée

de Besançon (Doubs, France) domiciliée à Besançon

célibataire

née à Besançon, le seize juillet mil huit cent quatre-vingt-trois

fille de Gabriel Lévy, monteur de boîtes

et de Albertine née Dreyfus, à Besançon.

Les publications ont eu lieu à Besançon, le trente un Octobre, à Lausanne le cinq et à Alffheim, le quinze novembre mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Lausanne pour la célébration du mariage à Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil de Lausanne et à la chancellerie d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

Jacques Ullmo Edmée Ullmo

Signatures des témoins :

E. Ullmo Yverdon Dreyfus Paris

L'officier de l'état civil :

Chélabille

N° 3
Lahud-Burnand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq janvier mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lahud Paul Constant agriculteur

de Bioley-Magnoux domicilié à Bioley-Magnoux

célibataire

né à Bioley-Magnoux, le treize Mars mil huit cent septante-un

fils de Jean Elie Marc Lahud, agriculteur

et de Jeanne Julie née Burnand, à Bioley-Magnoux.

2° Burnand Berthe ménagère

de Bioley-Magnoux domiciliée à Bioley-Magnoux

célibataire

née à Bioley-Magnoux, le vingt-neuf septembre mil huit cent septante-sept

fille de Constant Burnand, agriculteur

et de Marie Adélaïde Lahud, à Bioley-Magnoux.

Les publications ont eu lieu à Bioley-Magnoux le vingt-un décembre
mil neuf cent sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'état civil de
Molendin pour la célébration du
mariage à Yverdon

Communiqué : à l'état civil de
Molendin.

Signatures des époux :

Paul Lahud

Berthe Lahud

Signatures des témoins :

Louis Burnand Bioley-Magnoux

Denis Lahud idem

L'officier de l'état civil :

Stallin

N° 4
 Milliond Radoux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq janvier mil neuf cent huit -
 mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Milliond Denis agriculteur

de Pentheriaz domicilié à Pentheriaz

veuf d'Eugénie Courvoisier de le trente-un août mil neuf cent

né à Pentheriaz, le neuf mai mil huit cent soixante-quatre

fils de Louis Milliond, décédé

et de Lina née Mercier, à Pentheriaz

2° Radoux Lina ménagère

de Crémin domiciliée à Pentheriaz

Célibataire

née à Crémin, le vingt-neuf mars mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Jean Victor Radoux

et de Louise née Terrin, décédée

Les publications ont eu lieu à Pentheriaz le trois et à Crémin le quatre
Janvier de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Pentheriaz pour la célébration
du mariage à Crémin

Communiqué : à l'Etat civil de
Pentheriaz et de Lucens

Signatures des époux :

Denis Milliond
Lina Milliond

Signatures des témoins :

Charles Borgeaud Pentheriaz
Rose Borgeaud Pentheriaz

L'officier de l'état civil :

Ch. Malille

N° 6
Guisan-Liquet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Février mil neuf cent huit
mil-huit-cent-quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Guisan François Alphonse Jean avocal

de Avenches domicilié à Lausanne

célibataire

né à Lausanne, le dix-neuf Février mil huit cent quatre-vingt-

fil de François Louis Gabriel Henri Guisan, décédé

et de Louise Sophie Susanne née de Félicie, à Lausanne

2° Liquet Cécile Adèle Hanna

du Chenin domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Yverdon, le dix-huit Mai mil huit cent quatre-vingt-cinq

filles de Charles Casimir Alfred Liguët, banquier

et de Blanche Fanny Elisabeth née Michod, domiciliés à Yverdon

Les publications ont eu lieu à Avenches, à Lausanne, et au Sentier, le quatorze, à Yverdon et au Brassus, le quinze janvier de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Lausanne pour la célébration du mariage à Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil d'Avenches, de Lausanne et du Sentier.

Signatures des époux :

François Guisan
Cécile Guisan

Signatures des témoins :

Henri Guisan Lods
Louis Liguët Yverdon
Casimir Liguët Yverdon

L'officier de l'état civil :

Ch. Habille

N° 7
Kraemer-Gailloud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Février _____ mil huit cent ~~quatre-vingt~~ ^{huit} _____

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Kraemer Gustave Joseph Adrien — confiseur —

de Morges _____ domicilié à Yverdon _____

célibataire _____

né à Morges, le trois Octobre _____ mil huit cent septante-huit _____

fil de George Joseph Kraemer, confiseur _____

et de Anna Pauline Louise née von Au, à Morges _____

2° Gailloud Jeanne Cécile Annette — demoiselle de magasin —

de Villeneuve, Noville et Rennez _____ domiciliée à Lausanne _____

célibataire _____

née à Lausanne, le quatorze Mai _____ mil huit cent quatre-vingt-un _____

filles de Henri Marie Gailloud, agent de police _____

et de Elisabeth née Greub, à Lausanne. _____

Les publications ont eu lieu à Morges, à Lausanne, à Villeneuve, à No-
ville, à Rennez et à Yverdon, le dix-huit Janvier de la présente
année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Morges, Villeneuve, Noville, Rennez
Lausanne et Yverdon. Les actes
de naissance des époux _____

Communiqué : à l'état civil de
Morges, Villeneuve et Lausanne. _____

Signatures des époux :

G. Kraemer
Jeanne Kraemer

Signatures des témoins :

Morges.
Morges

L'officier de l'état civil :

Stahille

N° 8

Boula - Décrevel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-deux Février* ~~mil huit cent quatre-vingt~~ ^{mil neuf cent *huit*}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu :

1° *Boula Ernest* ~~_____~~ *Charpentier* ~~_____~~

de *Saint-Sylvestre* ~~_____~~ domicilié à *Charannes-le-Chêne*

célibataire ~~_____~~

né à *Charannes-le-Chêne*, le *trois septembre* mil huit cent *septante-neuf*

fil de *Jean-Christophe Boula*, agriculteur ~~_____~~

et de *Adèle* née *Gottraux*, à *Charannes-le-Chêne* ~~_____~~

2° *Décrevel Marthe* ~~_____~~ *ménagère* ~~_____~~

de *Combremont-le-Grand* ~~_____~~ domiciliée à *Combremont-le-Petit*

célibataire ~~_____~~

née à *Ogens*, le *quinze Décembre* ~~_____~~ mil huit cent *quatre-vingt-huit*

fille de *Alexis Décrevel*, *décédé* ~~_____~~

et de *Adèle* née *Fache*, ménagère à *Bouleus*. ~~_____~~

Les publications ont eu lieu à *Combremont-le-Grand*, à *Combremont-le-Petit* et à *Charannes-le-Chêne* le *trois* et à *Saint-Sylvestre* le *quatre Février* de la présente année. ~~_____~~

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil d'Yronand pour la célébration du mariage à Yronand

Communiqué : *à l'Etat civil de St-Sylvestre, Combremont et Yronand.*

Signatures des époux :

Ernest Boula

Marthe Boula

Signatures des témoins :

L. Bettex Combremont-le-Petit

Alice Bettex idem

L'officier de l'état civil :

Ch. Mabilly

N° 9

Bécherraz-Lerrin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-deux Février*mil huit cent *huit*
mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bécherraz Louis *Serrurier*de *Cuarny* domicilié à *Yverdon**Célibataire*né à *Yverdon, le vingt-huit Septembre* mil huit cent *quatre-vingt-cinq*fils de *Jean François Bécherraz, facteur*et de *Maria Louise née Reymond, à Yverdon*2° Lerrin Léa Louise *Horlogère*de *Roggenburg (Berne)* domiciliée à *Yverdon**Célibataire*née à *Develier, le trente-un Mai* mil huit cent *quatre-vingt-six*fille de *Jean Baptiste Joseph Lerrin, charpentier*et de *Anna Florentine née Greppin, à Delémont.*Les publications ont eu lieu à *Cuarny, à Roggenburg, et à Yverdon,*
le vingt-cinq janvier de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Cuarny, Roggenburg et
Yverdon, Les actes de naissance
*des époux.*Communiqué : *à l'Etat civil de*
Roggenburg et Yverdon.

Signatures des époux :

Bécherraz Louis
Bécherraz Léa

Signatures des témoins :

Duruz Henri Yverdon
Ami Rochat in

L'officier de l'état civil :

Chiffabille

N° 10
Ferrin-Auberson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-deux Février* ~~mil huit cent quatre-vingt-~~ ^{mil neuf cent huit}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Ferrin Jean Louis* / *agriculteur*

de *Ependes (Vaud)* domicilié à *Yverdon*

célibataire

né à *Sermuz, le dix-sept Mai* mil huit cent *septante-sept*

fils de *Charles Louis Ferrin, agriculteur, à Yverdon*

et de *Anna Nancy née Décoppet, décédée.*

2° *Auberson Léa* *veuve*

de *Essertines (Schallens)* domiciliée à *Yverdon*

célibataire

née à *Epauleyres, le seize Avril* mil huit cent *quatre-vingt-un*

fille de *Jean Auberson, décédé*

et de *Jenny née Bühlmann, à Epauleyres.*

Les publications ont eu lieu à *Ependes, à Essertines et à Yverdon, le vingt-cinq janvier mil neuf cent huit*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Ependes, Essertines et Yverdon. Les actes de naissance des époux.

Communiqué : *à l'Etat civil de Belmont et de Yverrens.*

Signatures des époux :

Louis Ferrin
Léa Perrin

Signatures des témoins :

Paul Ferrin, Yverdon
Cuagnier Emile Yverdon

L'officier de l'état civil :

A. Habillé

N^o 11

Weiss-Chatton née Bugnon

Aujourd'hui *vingt-neuf Février* _____ mil neuf cent *huit* _____
~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1^o *Weiss Joseph Alexandre* — employé C.F.F. _____

Lieu d'origine et de domicile:

de *Magnedens (Fribourg)* _____ domicilié à *Iverdun* _____

Etat civil:

célibataire _____

Lieu et date de la naissance:

né à *Vilars-sur-Glâne, le vingt-un Octobre* mil huit cent *quatre-vingt-cinq* _____

Noms, profession et

_____ fils de *Théodore Alexandre Weiss* _____

domicile des parents:

et de *Catherine née Bossens, à Iverdun.* _____

Nom et profession de l'épouse:

2^o *Chatton Marie Léontine née Bugnon* — ménagère _____

Lieu d'origine et de domicile:

de *Romont (Fribourg)* _____ domiciliée à *Iverdun* _____

Etat civil:

veuve de Charles Xavier Chatton et de le dix-neuf Février mil neuf cent sept _____

Lieu et date de la naissance:

née à *Corny-le-Grand, le deux Septembre* mil huit cent *septante-sept* _____

Noms, profession et

_____ fille de *César Bugnon, maréchal* _____

domicile des parents:

et de *Marie née Bugnon, à Corny-le-Grand.* _____

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Romont le treize, à Magnedens et à Iverdun le quinze Février de la présente année* _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Les certificats de publication à Magnedens, Romont et Iverdun. L'acte de naissance de l'époux. L'acte du premier mariage de l'épouse. L'acte de décès du premier mari de l'épouse. _____

Communiqué: à l'état civil de *Romont et Ecublens.* _____

Signatures des époux:

J. Weiss
L. Weiss

Signatures des témoins:

Kienner Ernest, Iverdun.
Patrud Adrien 11

L'officier de l'état civil:

St. Habille
[Signature]

N^o 12
Späth-Saugy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Mars _____ mil huit cent ~~quatre-vingt~~ ^{huit} _____

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Späth Ernest Martin _____ marichal _____

de Mehrstetten (Wurtemberg) _____ domicilié à Yverdon _____

célibataire _____

né à Yverdon, le vingt-sept juillet _____ mil huit cent quatre-vingt-un _____

fils de Jean Georges Späth, marichal _____

et de Elisabeth née Gimmel, à Yverdon _____

2^o Saugy Bertha Marie _____ ménagère _____

de Rougemont _____ domiciliée à Yverdon _____

célibataire _____

née à Yverdon, le vingt-cinq janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-six _____

fille de Jules Saugy, employé C.F.F. _____

et de Maria née Gaschen, à Yverdon. _____

Les publications ont eu lieu à Rougemont et à Yverdon, le premier et à Mehrstetten, le sept Février de la présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Rougemont, Mehrstetten et Yverdon. Le permis pour la célébration délivré par le Département de Justice et Police du Canton de Vaud

Communiqué : à l'état civil de Rougemont et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

Ernest Späth
Bertha Späth

Signatures des témoins :

Fr. Michaud Yverdon
J. Saugy Yverdon

L'officier de l'état civil :

Chellabille

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie notariée C. Decker, à Yverdon le 21 Octobre 1915, et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal, que Späth Ernest Martin, mentionné dans l'acte ci-dessus, a été reçu au nombre des bourgeois de la commune de Treyevagues.

Inscrit le 10 septembre 1915

L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL

Chellabille

Communiqué à l'état civil à

Rougemont et Rougemont.

Inscrit dans le double le 12 novembre 1915.



N° 13
Reichler-Türler

mil huit cent ~~quatre-vingt~~ ^{huit}
mil huit cent quatre-vingt-

Aujourd'hui vingt Mars _____

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Reichler Georges Henri _____ restaurateur _____
de Mauraz _____ domicilié à Yverdon _____
Etat civil : célibataire _____

né à Yverdon, le vingt-huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-deux
fils de Jean Reichler, cafetier à Yverdon _____
et de Elisa Anna née Bühlmann, décédée _____

2° Türler Berthe _____ Couturière _____
de Neuveville (Berne) _____ domiciliée à Genève _____
Etat civil : célibataire _____

née à Neuveville, le vingt-un Octobre mil huit cent quatre-vingt-trois
fille de Jean Türler, décédé _____
et de Nerino née Gigy à Neuveville _____

Les publications ont eu lieu à Neuveville, le vingt-huit, à Genève et à
Yverdon le vingt-neuf Février et à Mauraz le premier mars de
la présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

<p>Pièces déposées :</p> <p><u>Les certificats de publication à</u> <u>Mauraz, Neuveville, Genève et</u> <u>Yverdon. Les actes de naissance des</u> <u>époux.</u> _____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>Communiqué : <u>à l'Etat civil de</u> <u>Pampigny, et Neuveville et au bureau</u> <u>cantonal à Genève.</u> _____</p> <p>_____</p>	<p>Signatures des époux :</p> <p><u>Georges Reichler</u> <u>Berthe Türler</u></p> <p>Signatures des témoins :</p> <p><u>Ch. Frohly Yverdon</u> <u>Bohner Emil Yverdon</u></p> <p>L'officier de l'état civil :</p> <p><u>Chiffabelle</u></p>
---	---

N° 14

Fardel. Fardel née
Gaille

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un mars ^{mil neuf cent ~~huit~~} ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fardel Alphonse Oscar agriculteur

de Mutruz domicilié à Mutruz

célibataire

né à Mutruz, le dix-sept janvier mil huit cent quatre-vingt

fil de Charles Louis Fardel, décédé

et de Adèle Elise née Junod, à Mutruz

2° Fardel Louise Albertine née Gaille ménagère

de Mutruz domiciliée à Mutruz

veuve de Oscar Edouard Fardel dès le neuf mai mil neuf cent deux

née à Provence, le trente juillet mil huit cent septante-quatre

filles de Fritz Louis Gaille, agriculteur

et de Marie Louise née Jeanmonod, domiciliés à Provence.

Les publications ont eu lieu à Mutruz le vingt-deux Février de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Provence pour la célébration
du mariage à Yverdon

Communiqué : à l'Etat civil de

Provence

Signatures des époux :

Oscar Fardel
Albertine Fardel.

Signatures des témoins :

H. Delle, Yverdon
Ami Rodat

L'officier de l'état civil :

Abelillo

N^o 15
Weber - Cordier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Mars _____ mil huit cent ~~quatre-vingt~~ ^{huit} _____

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Weber Henri Christian — decolporteur _____

de Wählern (Berne) _____ domicilié à Yverdon _____

veuf de Elise Valérie née Wyss des le vingt-un janvier mil _____
neuf cent deux _____

né à Renens, le deux Mars _____ mil huit cent septante-huit _____

fils de Jean Weber, à Orbe _____

et de Valérie née Petit-pierre, décédée _____

2^o Cordier Marie _____ ménagère _____

de Pizy _____ domiciliée à Yverdon _____

célibataire _____

née à Yverdon, le vingt-cinq Mars _____ mil huit cent septante-quatre _____

fille de Emile Cordier, décédé _____

et de Julie (dite Jenny) née Alliéville, à St-Maurice _____

Les publications ont eu lieu à Schwarzenbourg, le six, à Yverdon et à _____
Pizy, le sept Mars de la présente année. _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Schwarzenbourg, Pizy et Yverdon.
L'acte du premier mariage de l'époux
L'acte de naissance de l'épouse, L'ac-
te décès de la première femme de
l'époux. _____

Communiqué : à l'état civil de
Wählern et Gimel. _____

Signatures des époux :

Henri Weber
Marie Weber.

Signatures des témoins :

Hugli Jules Yverdon
Emile Rodat _____

L'officier de l'état civil :

Ch. Abille

N^o 16
Favre-Gilliand

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui, vingt-huit Mars _____ mil neuf cent ~~huit~~ ^{huit}
mit-huit-cent-quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Favre William _____ agriculteur _____

de Combremont-le-Grand et de Chierrons _____ domicilié à Combremont-le-Grand

célibataire _____

né à Combremont-le-Grand, le sept juillet _____ mil huit cent septante-neuf _____

fils de Jules Favre, décédé _____

et de Sylvie Justine née Aguet, à Combremont-le-Grand _____

2^o Gilliand Marthe _____ ménagère _____

de Combremont-le-Grand _____ domiciliée à Combremont-le-Grand

célibataire _____

née à Combremont-le-Grand, le neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-trois _____

fille de Ernest Gilliand, décédé _____

et de Emma née Gilliand, à Combremont-le-Grand. _____

Les publications ont eu lieu à Combremont-le-Grand, le douze et
à Chierrons le quatorze Février de la présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil
de Combremont-le-Grand pour
la célébration du mariage à
don. _____

Communiqué : à l'Etat civil de
Combremont et Chierrons. _____

Signatures des époux :

William Favre
Marthe Favre

Signatures des témoins :

J. Bolle, Yverdon
Ami Rochat

L'officier de l'état civil :

H. Schiller

N^o 17
Iseli Salvisberg

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Avril

mil neuf cent ~~quatre-vingt-~~ ^{huit}

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Iseli Fritz employé C.F.F.

de Grafenried (Berne) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Grafenried, le onze janvier mil huit cent quatre-vingt-un

fils de Elisabeth Iseli, à Schüpfen

2^o Salvisberg Rosa couturière

de Mühleberg (Berne) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Mühleberg, le trente un janvier mil huit cent quatre-vingt-six

fille de Jean Salvisberg, agriculteur

et de Maria Anna née Tröhler, à Mühleberg

Les publications ont eu lieu à Mühleberg le dix, à Grafenried et à Yverdon le sept Mars de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à
Grafenried, Mühleberg et Yverdon.
Les actes de naissance des époux.

Signatures des époux :

Fritz Iseli
Rosa Iseli

Signatures des témoins :

H. Ludi Yverdon
Victorine Ludi

Communiqué : à l'état civil de

Grafenried et Mühleberg.

L'officier de l'état civil :

A. Sabille

N^o 18
Lüdi - Rey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Avril

mil neuf cent huit
mil huit cent quatre-vingt

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Lüdi Hermann agent de police

de Willadingen (Berne) domicilié à Yverdon

célibataire

né à Granchen (Soleure) le treize Novembre mil huit cent quatre-vingt

fils de Jean Lüdi

et de Barbara Anna née Leuenberger, décédée

2^o Rey Louise (Victorine) pierriste

de Granges-de-Vesin (Fribourg) domiciliée à Yverdon

célibataire

née à Châtillon, le onze juin mil huit cent septante-neuf

fille de Alphonse Rey, décédé

et de Agathe née Jacolet, à Bollion.

Les publications ont eu lieu à Hoppigen, le treize, à Yverdon, le quatorze et à Granges-de-Vesin le quinze Mars de la présente année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication à Hoppigen, Granges-de-Vesin et Yverdon, les actes de naissance des époux

Signatures des époux :

J. B. Lüdi

Victorine Ludi

Signatures des témoins :

H. Doll Yverdon
Ami Rodat

L'officier de l'état civil :

Ch. Habille

Communiqué : à l'état civil de Hoppigen et d'Aumont.

N^o 19
Favre - Perriraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze avrilmil huit cent huit
~~mil huit cent quatre-vingt-~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1^o Favre Henri agriculteurde Chierrens domicilié à Villars-Epeneycélibatairené à Yverdon, le vingt-neuf avril mil huit cent huitante-troisfils de Simion Favre, agriculteuret de Lucie née Favre, à Villars-Epeney2^o Perriraz Hélène Louise ménagèrede Charornay et l'Abergement domiciliée à Fiezcélibatairenée à Fiez, le vingt-huit septembre mil huit cent huitante-neuffille de Adrien Perriraz, agriculteuret de Marié Adèle née Devenoges, à Fiez

Les publications ont eu lieu à Fiez, le vingt-trois, à Chierrens et à Villars-Epeney, le vingt-quatre, à l'Abergement le vingt-cinq et à Charornay le vingt-six Mars de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil et Yvonand pour la célébration du mariage à Yverdon.

Communiqué : à l'Etat civil de St-Cierges, Yvonand, Charornay, Lignerolles et Fiez.

Signatures des époux :

Henri FavreHélène Favre

Signatures des témoins :

Alfred Favre Villars EpeneyLina Perriraz St Christophe

L'officier de l'état civil :

Stallabilly

N° 20

Almendinger-Chapuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Aout _____ mil neuf cent huit _____
 _____ mit huit cent quatre-vingt _____

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Almendinger Albert _____ mécanicien _____
 de Charannes-le-Chêne _____ domicilié à Iverdun _____
célibataire _____

né à Iverdun, le trois Juin _____ mil huit cent quatre-vingt-six _____
 fils de Jean Paul Almendinger, décédé _____
 et de Marié Elise Jeanne née Hüthorn, à Iverdun _____

2° Chapuis Hermance Louise _____ sans profession _____
 de Epalinges _____ domiciliée à Iverdun _____
célibataire _____

née à Fiez, le neuf Janvier _____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____
 fille de Jean Frédéric Marc Jules Chapuis, journalier _____
 et de Ida née Mayor, à Iverdun _____

Les publications ont eu lieu à Charannes-le-Chêne, à Epalinges et à _____
Iverdun, le vingt-neuf Février de la présente année _____

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Les certificats de publication
à Charannes-le-Chêne, Epalinges
et Iverdun. Les actes de naissance
des époux. _____

Communiqué : à l'Etat civil _____
d'Ivonand et d'Epalinges _____

Signatures des époux :

Almendinger Albert
Almendinger Hermance

Signatures des témoins :

Chapuis Jules Iverdun
Chapuis Marc " "

L'officier de l'état civil :

Chellalillo


N° 21

Langmeier - Renfer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit avril mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Langmeier Hans Jakob agent d'affaires

de Zurich domicilié à Zurich

divorcié de Ida Frey dès le vingt-huit novembre mil neuf cent cinq-

né à Buchs (Zurich) le trente avril mil huit cent cinquante-six

fils de Henri Langmeier

et de Margareta née Fröhlich, décédée

2° Renfer Elise Hermine

de Rapperswil (Berne) domiciliée à Zurich

célibataire

née à Bienne, vingt-cinq juin mil huit cent quatre-vingt-un

fille de Nicolas Renfer, ébéniste

et de Barbara née Gubler, les deux à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Zurich et à Rapperswil le vingt-neuf Mars de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Zurich pour la célébration du mariage à Yverdon.

Signatures des époux :

H. Langmeier
Elise Langmeier

Signatures des témoins :

N. Renfer Yverdon
G. Renfer "

Communiqué : à l'Etat civil de

Zurich et Rapperswil.

L'officier de l'état civil :

Ch. Abille

Ce volume se termine par le n° 21 des inscriptions de l'année 1908 la suite de l'heure dans le volume commençant par le n° 22.

Ce que nous certifions.

Yverdon le 18 avril 1908

Officier de l'Etat civil

Ch. Abille



N° 21

Langmeier - Renfer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit avril mil neuf cent huit mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Langmeier Hans Jakob agent d'affaires

de Zurich domicilié à Zurich

divorcié de Ida Frey dès le vingt-huit novembre mil neuf cent cinq-

né à Buchs (Zurich) le trente avril mil huit cent cinquante-six

fils de Henri Langmeier

et de Margareta née Fröhlich, décédée

2° Renfer Elise Hermine

de Rapperswil (Berne) domiciliée à Zurich

célibataire

née à Bienne, vingt-cinq juin mil huit cent quatre-vingt-un

filles de Nicolas Renfer, ébéniste

et de Barbara née Gubler, les deux à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Zurich et à Rapperswil le vingt-neuf Mars de la présente année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

L'autorisation de l'Etat civil de Zurich pour la célébration du mariage à Yverdon.

Signatures des époux :

H. Langmeier
Elise Langmeier

Signatures des témoins :

N. Renfer Yverdon
G. Renfer "

Communiqué : à l'Etat civil de

Zurich et Rapperswil.

L'officier de l'état civil :

Ch. Abille

Ce volume se termine par le n° 21 des inscriptions de l'année 1908 la suite de l'heure dans le volume commençant par le n° 22.

Ce que nous certifions.

Yverdon le 18 avril 1908

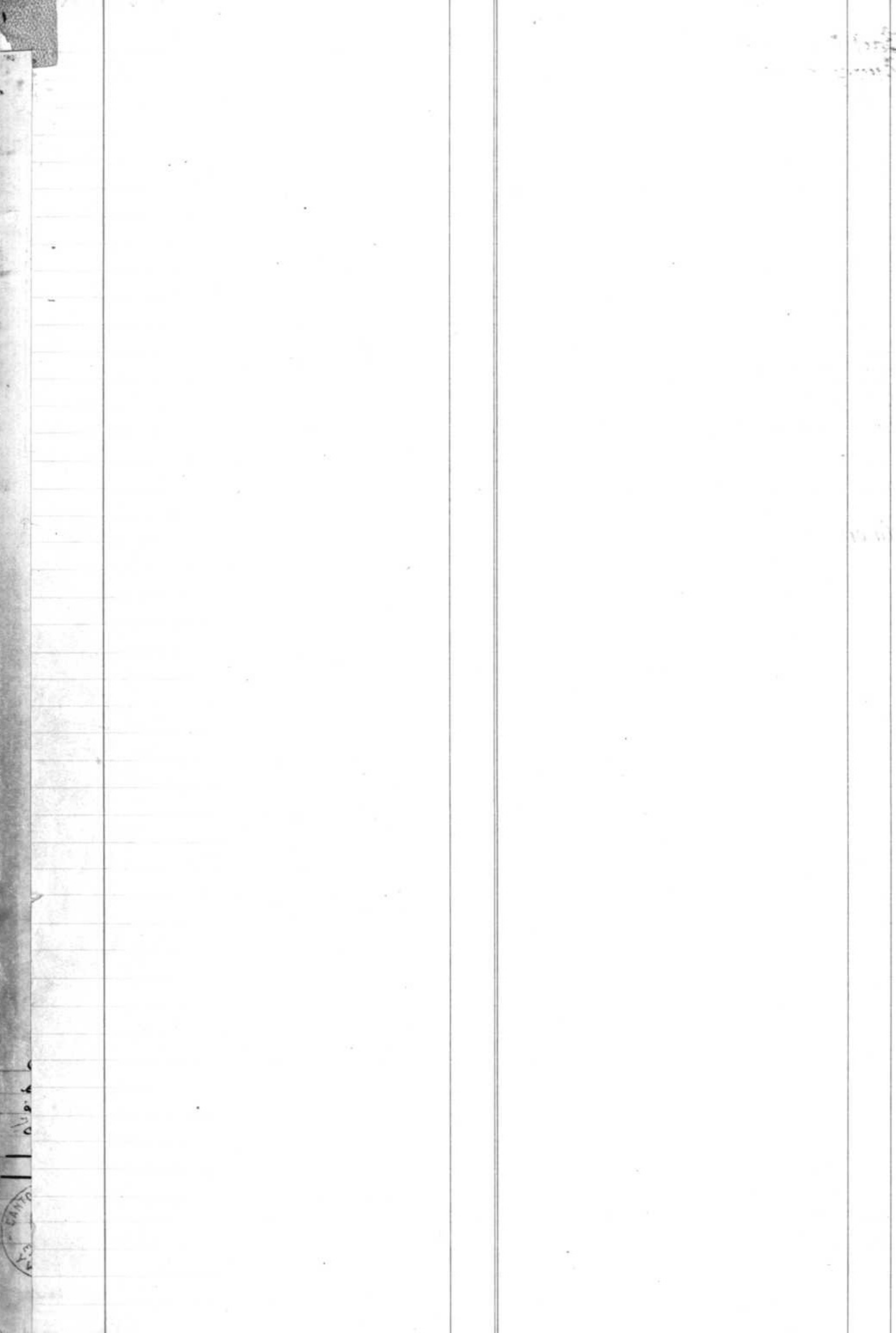
Officier de l'Etat civil

Ch. Abille



		folios
1905	Attenhofer Rosa Adèle	3
"	Andrey Blondine Françoise	22
1906	Aubert Pasimir Adrien	35
"	Auberson John	51
"	Altorfer Alexandre Concord	60
"	Amstutz Ida Bertha	61
"	Aeschmann Albert Emile	69
"	Alotto Angèle Maria	70
"	Almendinger Henriette Albertine	77
"	Andrey Marie Lenaid	80
"	Altmann Ernest Paul	81
1907	Andrey Eugène François	113.
"	Aegerter Friedric	116
"	Arnaud Marguerite Emilie	133
"	Aeschlimann Clara Flora	143
"	Arbenz Isermann Arnold	161
"	Aebischer Bertha	163.
1908	Auberson Léa	187.
"	Almendinger Albert	197.

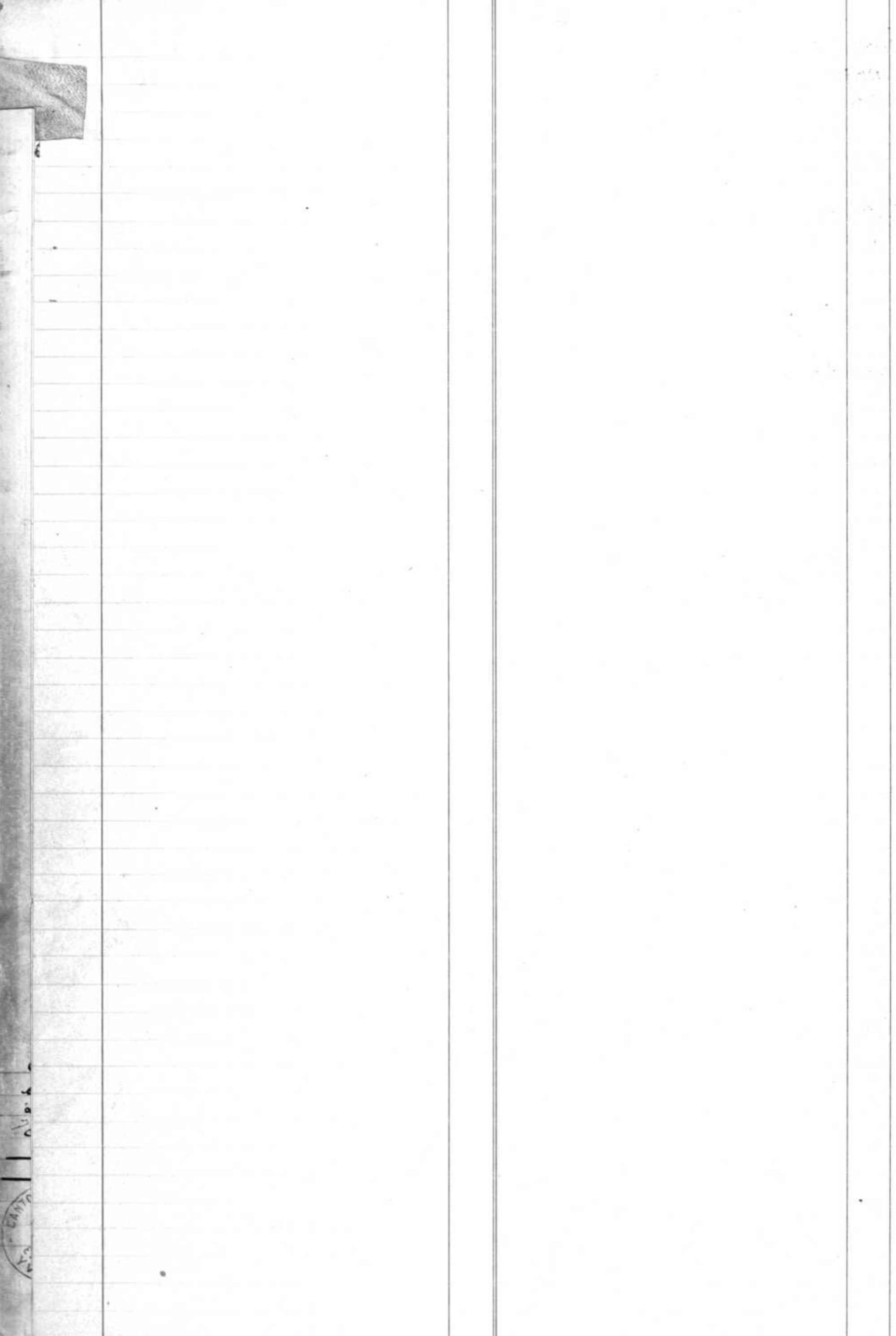
A
B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



	folios	
1905	Bartzi Paul Emile	1
"	Bourquin Rosine Marguerite	10
"	Besson Auguste Marc Louis	19
"	Bettes Alice Bertha	24
"	Bel Emile Ernest	29
"	Broillet Angèle Marie	29
"	Bersier Emma Augustine	31
1906	Bonner Charles Louis	39
"	Beausverd Francois Auguste	44
"	Brechon Rosa	45
"	Brunner Anna	49
"	Bürki Louis Gottfried	62
"	Beausverd Emile Louis	63
"	Berthoud Marie Emma	63
"	Baranzini Paul	65
"	Berquer Marie Eugénie Helène	68
"	Besset Victorine	71
"	Besson Louis	72
"	Besson Ernest	78
"	Bornoz Henri	82
"	Barraud Clara Marguerite	82
1907	Bessero Fulgenzio Ambrogio	93
"	Baudal Susanne Hortense Antoinette	94
"	Baudin Ernestine	95
"	Baumgartner Bertha	98
"	Bettens Jean Henri Lucien	101
"	Berney Marie Fanny	107
"	Benej Louis Frédéric Charles	112
"	Bover Marceline Berthe	128
"	Barmasverain Marie Eveline	129
"	Benej Marie Louise	130
"	Barbey Elise Marie	137
"	Baillods Gustave Albert	142
"	Boudainville Léon Joseph	145
"	Buenzod Jules	149
"	Bornand Marie Lucie	158
"	Besse Emile Ami	159
"	Baud Jeanne	159
"	Barbey Henri	163
"	Bornoz Blanche Lisette née Borny	167
"	Blau Charles Rodolphe	169
"	Benej Louise Nancy	171
"	Bonsour Lise née Lambert	175
"	Bourgeois Emile Gustave	176
"	Badel Sophie Marie Louise	176
1908	Burnard Berthe	180
"	Badoux Lina	181

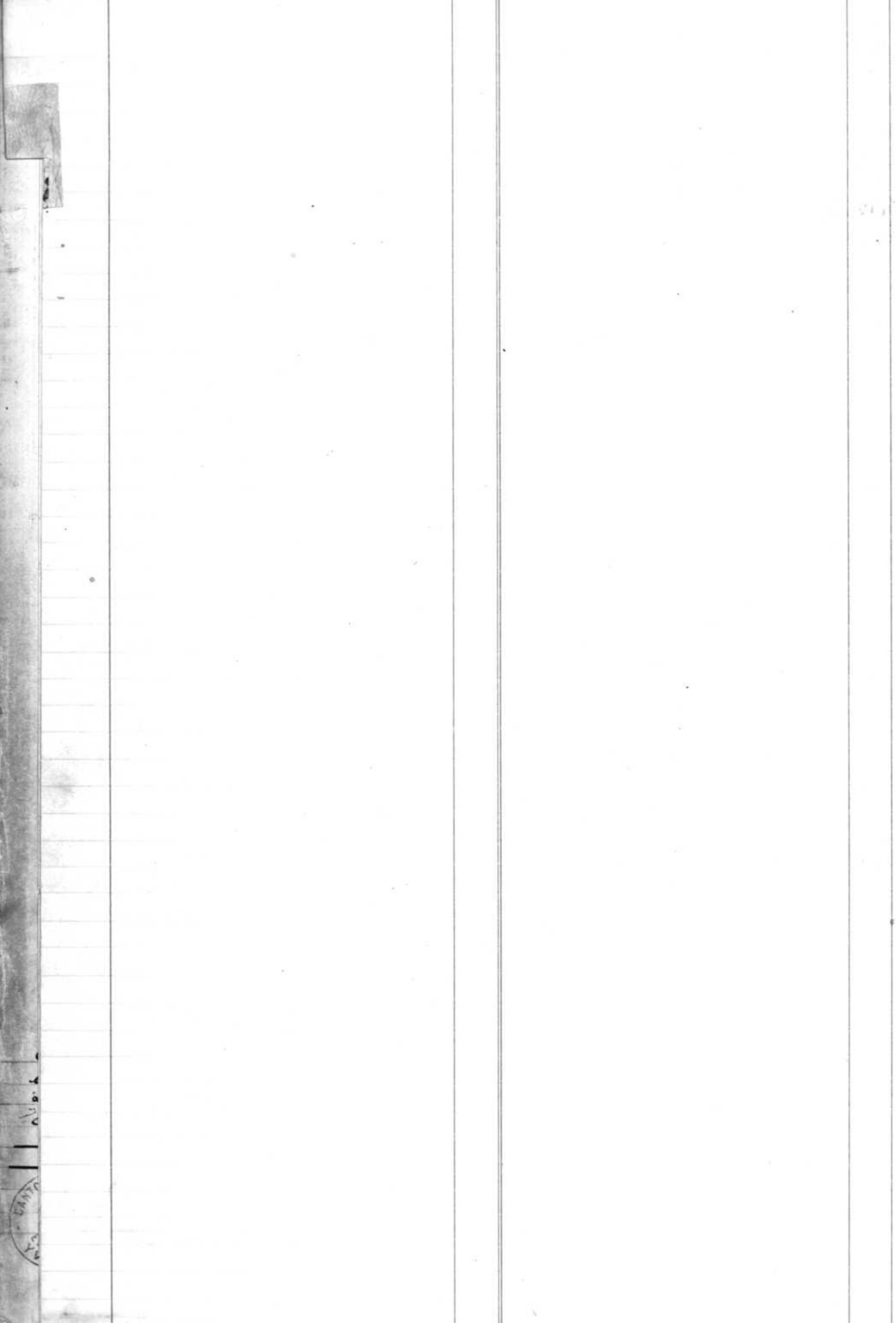
	folios	
1908	Beula Ernest	185
"	Bécherraz Louis	186

B
C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
R
S
T
U
V
X
Y
Z



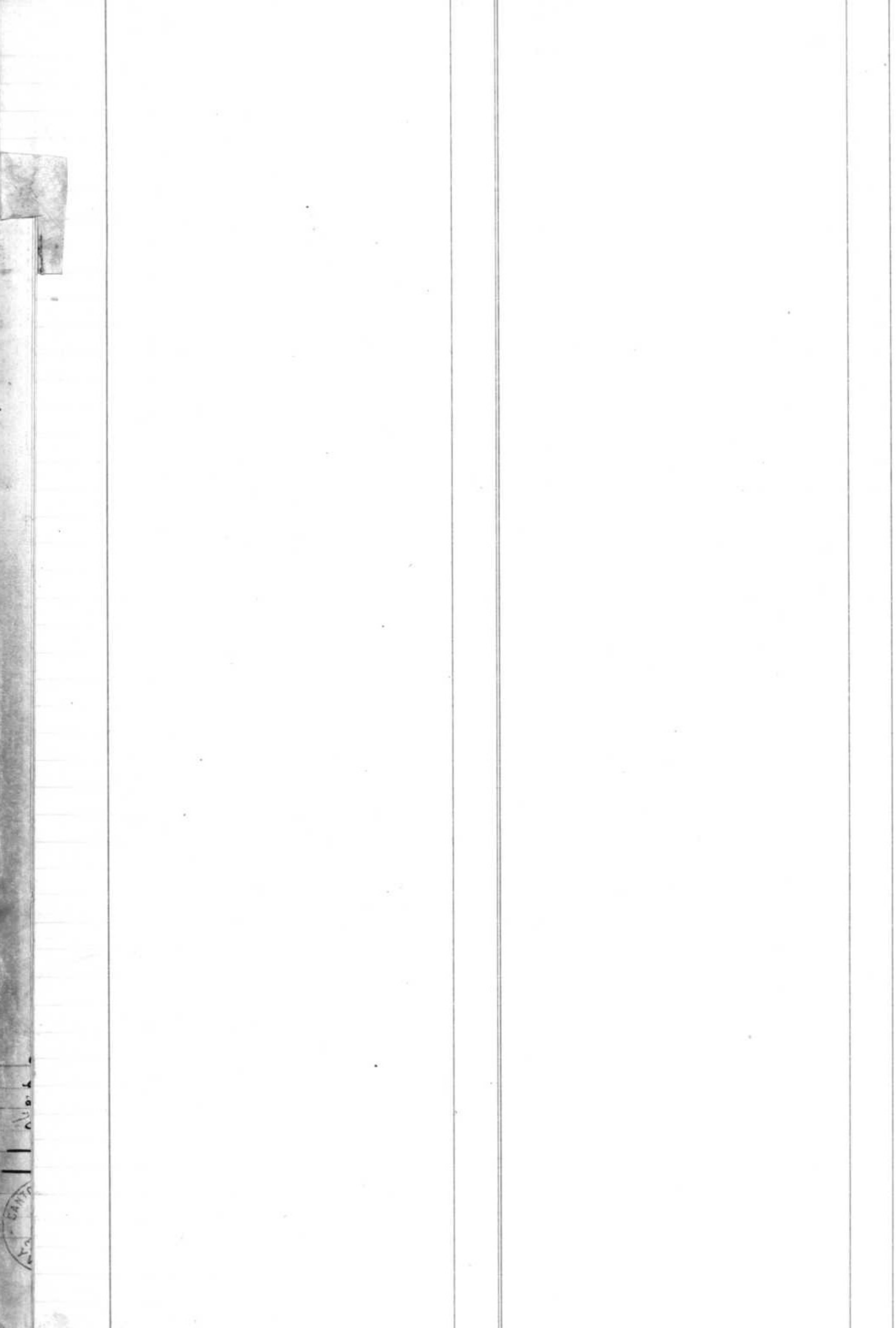
		folios
1905	Chevalez Marguerite	1
"	Caedoua Francois	14
"	Caillet Paul Henri	17
"	Cogytoux Jenny Louise	20
"	Carrard Justine née Faeh	21
"	Chanson Marie Léa	30
1906	Chevalley Daniel	34
"	Clement Auguste	37
"	Corzevon John	45
"	Constanson Emma Ida Adrienne	46
"	Conod Julia Odile	48
"	Chapuis Valentine Elise	53
"	Chevalier Emile	57
"	Clot Jules Louis	61
"	Cabonetti Lina née Laurent	72
"	Compondu Auguste	80
"	Chapuis Marie Jules	86
1907	Charles Elisabeth née Weingärtner	100
"	Chabloz Gustave	105
"	Charbon Livie	105
"	Clere Jules Edouard	106
"	Chapuis Edouard Eugène	109
"	Catto Albert Maurice Auguste	125
"	Caillet Emile	135
"	Collet Louis	151
"	Collet Arnold (dit Armand)	153
"	Chappuis Edouard	154
"	Charles Juliette Maria	174
1908	Chatton Marie Léontine née Bugnon	188
"	Cordier Marie	192
"	Chapuis Hermence Louise	197

C
D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



		folios
1905	Deluche Marie Eugénie	8
"	Devantay Jeanne Henriette	19
"	Dufey Ernest Louis	22
"	Ditton Allysse	24
"	Dürrenmatt Jules Henri	30
1906	Delafontaine Mathilde	42
"	Daellenbach Ida Emma	51
"	Delafoge Marie Alice	62
"	Daulte César Odrien	67
"	Dubath Marie Juliette Elisa	78
1907	Dupuis Charles	91
"	Decoppes Robert Eugène Louis	103
"	Ducres Marguerite Augusta	106
"	Duvoidin Louis	122
"	Ducommun Jean	128
"	Dufey Susanne	126
"	Desponets Louis Auguste	133
"	Desponets Marguerite	135
"	Dieudonné Juliette Louise	153
"	Deppieraz Berthe Emma	165
"	Droquer François	175
1908	Décrevel Marthe	185

D
E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1906 Eymann Charles
1907 Ehinger Louisa Esther Anna

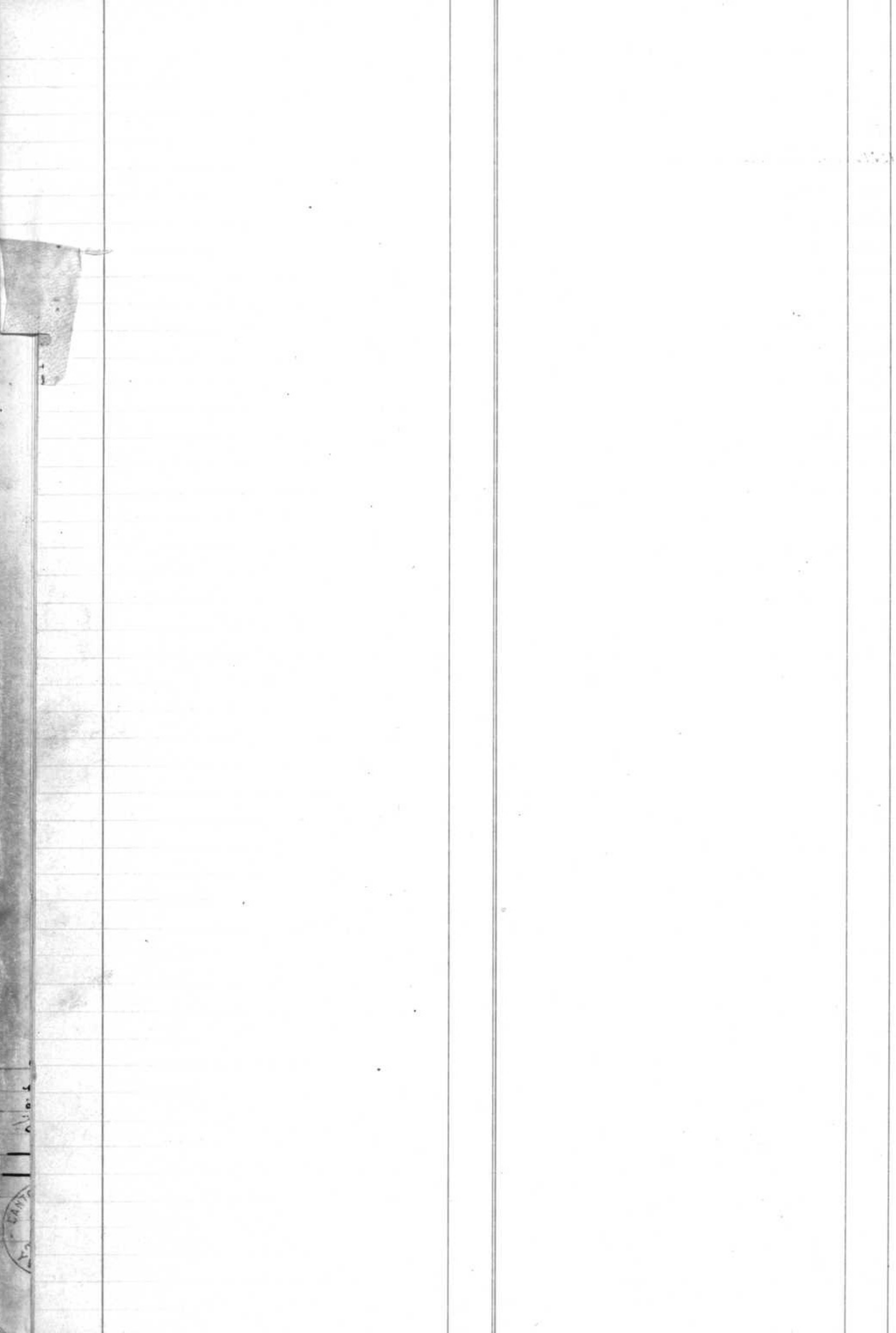
folios
49
162

E
F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



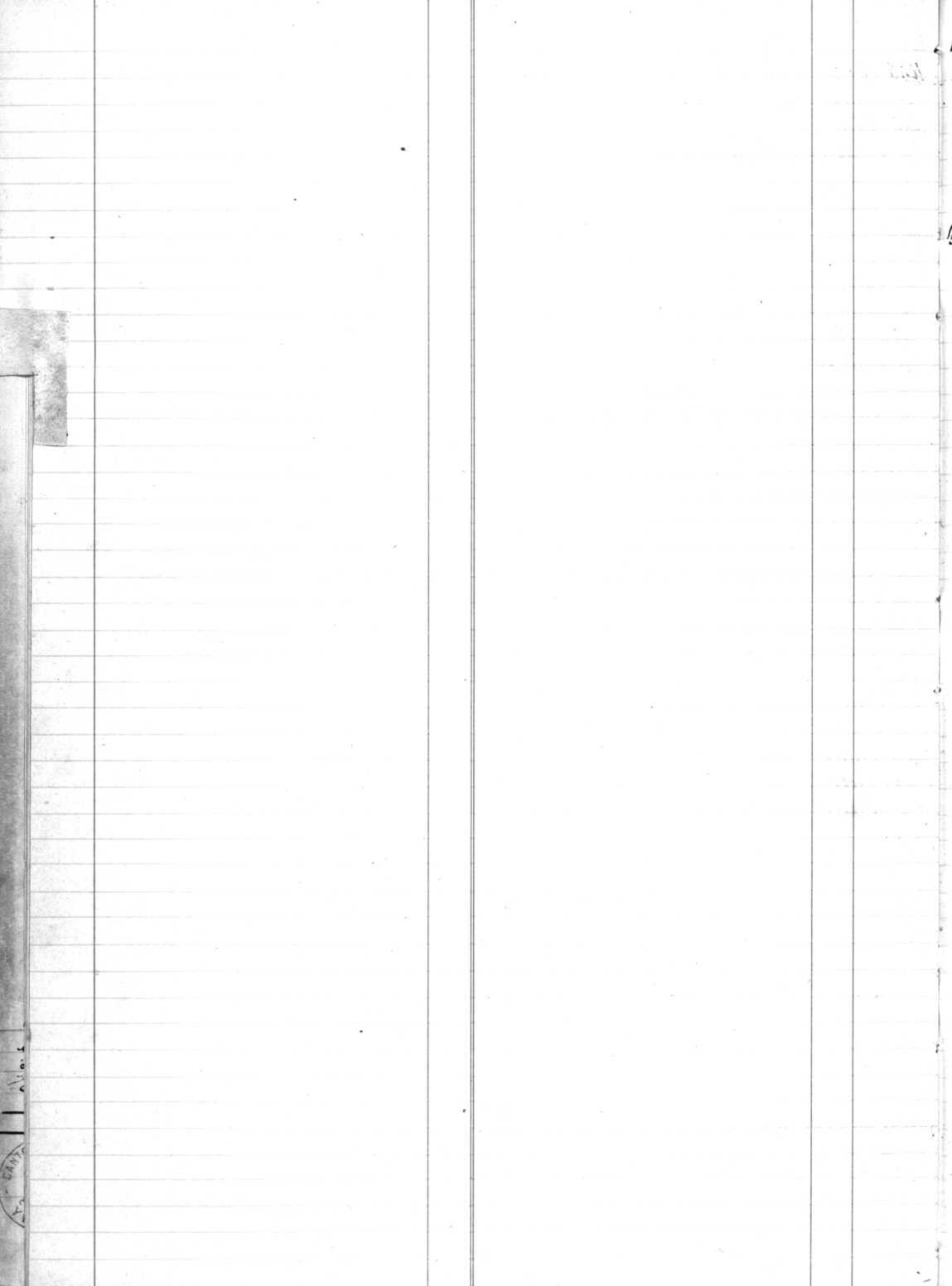
		folios
1905	Fankhauser Elise Emma	6
"	Fayre Numa Ernest	15
"	Forestier Jenny	23
1906	Fardel Alphonse Henri	87
1907	Fontana Dominique	94
"	Fiaux Louis Adrien	95
"	Fisaz Emile Alexis	100
"	Fisaz Jules Emile	128
"	Faucherre Elise	131
"	Fisaz Jean Paul	132
"	Fricker Louise	145
"	Fankhauser Marie Louise	154
1908	Fardel Alphonse Oscar	191
"	Fardel Louise Albertine nee Gaille	191
"	Fayre William	193
"	Fayre Henri	196

F
G
H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



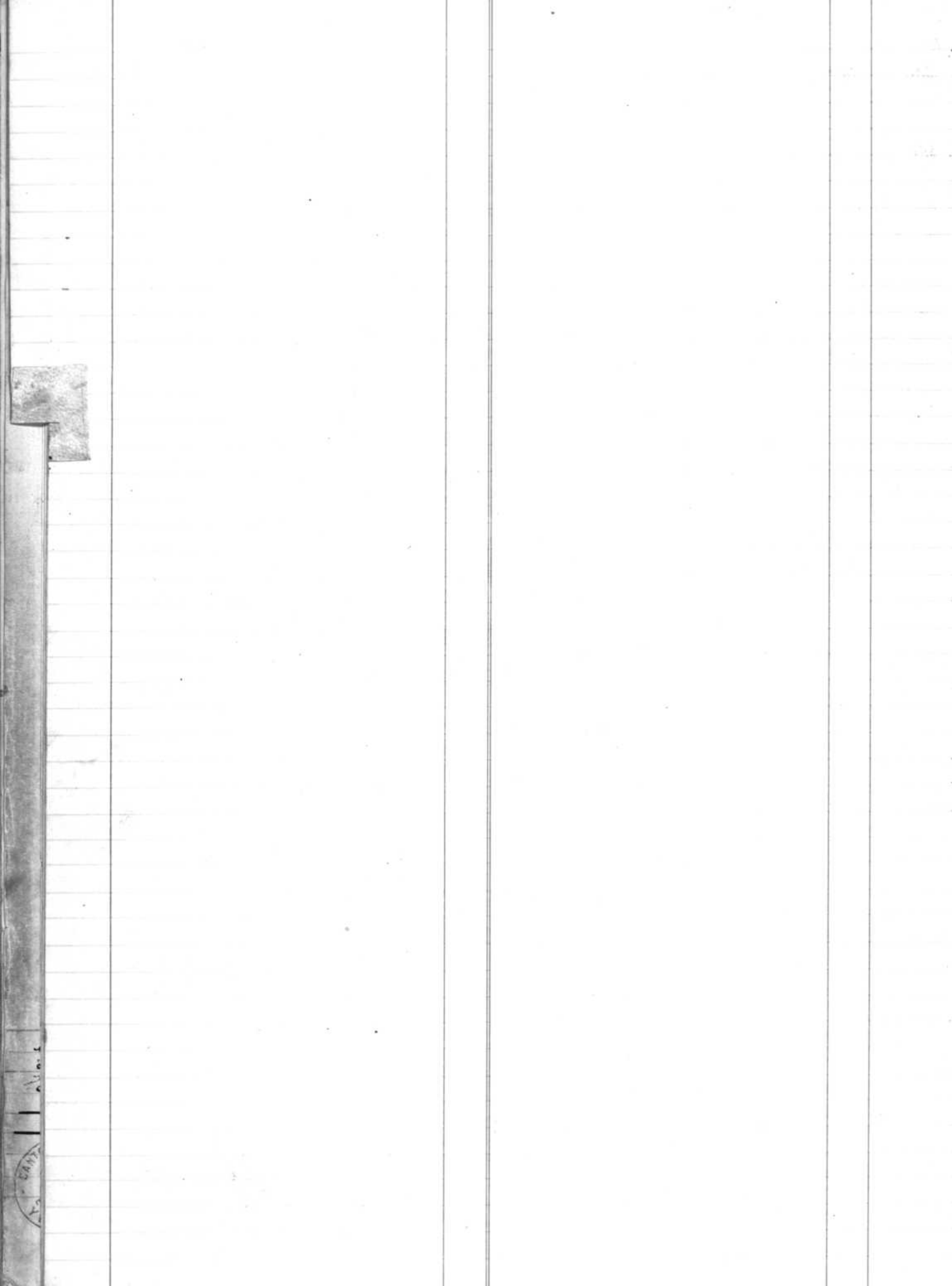
		faliés
1905	Gonin Felicien	9
"	Genes Gustave Alenwi	13.
"	Gogal Leonie Gladie Jenny	18
1906	Grin Fanny Henriette	35
"	Guissard Louis Salomon	36
"	Gavin Celine	41
"	Guiol Cecile Marie	47
"	Gillieron Françoise	50
"	Giroud Samuel	52
"	Grin Louise nie Egger	55
"	Gonthier Auguste Charles Denys	64
"	Grandquillaume Marie	69
"	Glauser Juliette Emma	72
"	Gindroz Marguerite Anna	86
"	Geneux Bertha Lydie née Magerat	88
"	Gronx Marie	89
1907	Guérin Jean Baptiste	92
"	Gehri Amédée Charles	120
"	Golay Florentine Louise	120
"	Gaillard Henri Louis	121
"	Gavin Sophie	129
"	Gloor Alfred	134
"	Guiol Emma Louise	141
"	Greiner François	155.
"	Greub Rosa	161
"	Grandquillaume Sophie Louise	164
"	Grin Alfred	171
1908	Guissard François Alphonse Jean	188.
"	Gailloud Jeanne Cecile Annette	184
"	Gilland Marthe	193.

G
H
I
K
L
M
N
O
P
R
S
T
U
V
X
Y
Z



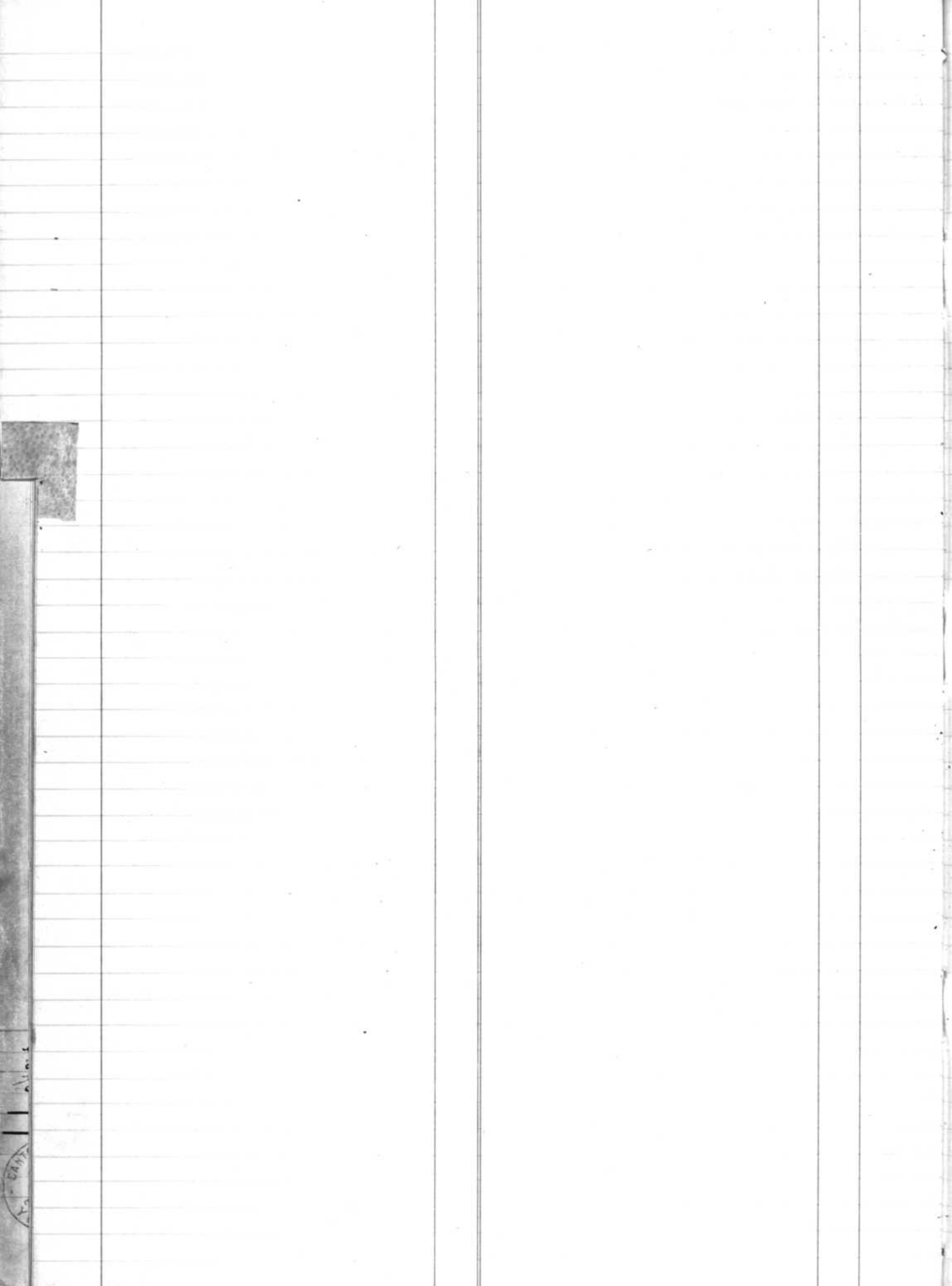
		folios
1905	Hochstrasser Julia Frieda	4
1906	Hyber Louise nee Lombard	34
"	Hosch Therese Madeleine nee Heled	38
"	Henchoz Olga Marguerite	40
"	Henry Jules	48
"	Henbi Emile Samuel	66
"	Hofer Mina Clara	81
1907	Huber Felicie Marie	91
"	Häster Jeanne	115
"	Hofer Edouard	118
"	Hürst Lina	118
"	Hiltbrand Jean Frederic	156
1908	Henry Paul Emile	178

H
I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



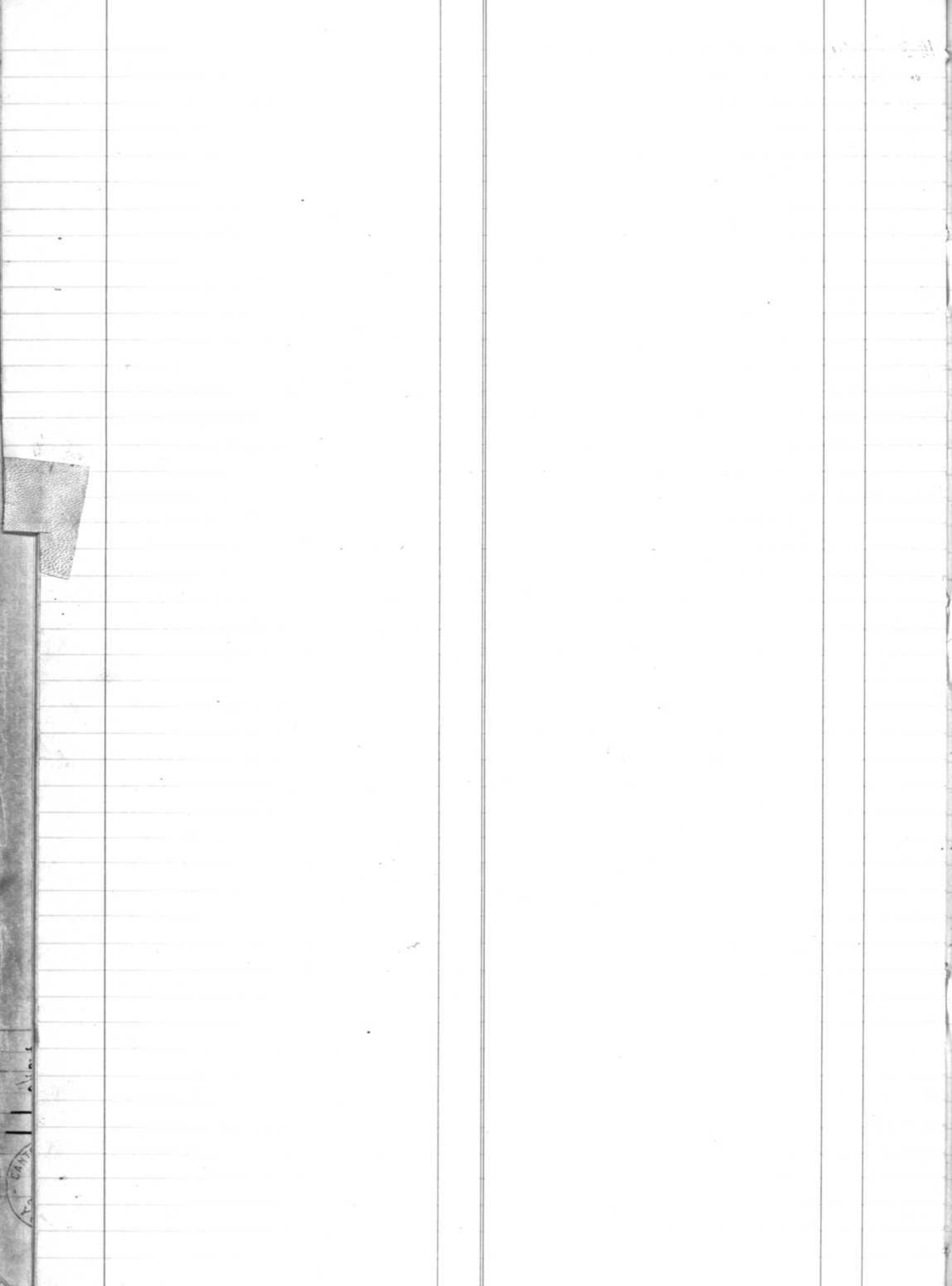
		folios
1905	Josti Julienne	5
"	Jacquet Paul Julien	16
"	Jaton Rose Marguerite	17
"	Jaggi Jean Auguste	23
1906	Jurig Hermann Theodor Wilhelm	46
"	Jeanmaire dit Quartier Berthe Iseline	60
1907	Jaquier Clara Lia	96
"	Jebrot Elise Emma	101
"	Jeanmonod Julie Elise	112
"	Jannel Victorine (dite Marie) nee Aubert	132
"	Jacquet Paul Julien	140
"	Jannel Elise Charlotte	142
"	Jmhof Clement	172
1908	Jaccoud Rosa	182
"	Jeli Fritz	194

I
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



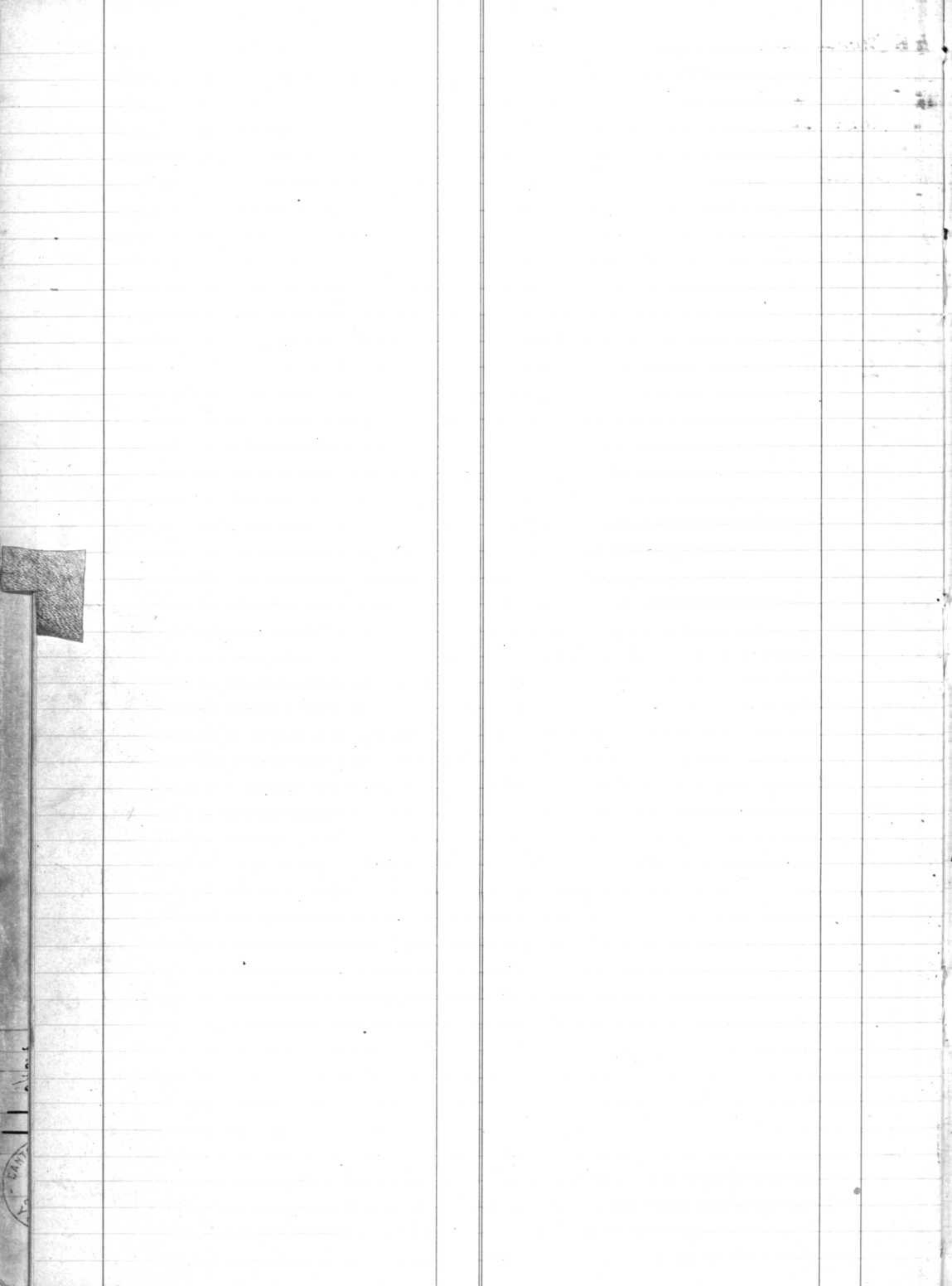
		folios
1906	Hoch Sophie Elisa	58
"	Huntzer-Rose Elvina	64
1907	Krayenbühl Henrietta Louisa nee Humbel	96
"	Kriener Fanny Augustines	152
1908	Kraemer Gustave Joseph Aebrien	184

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



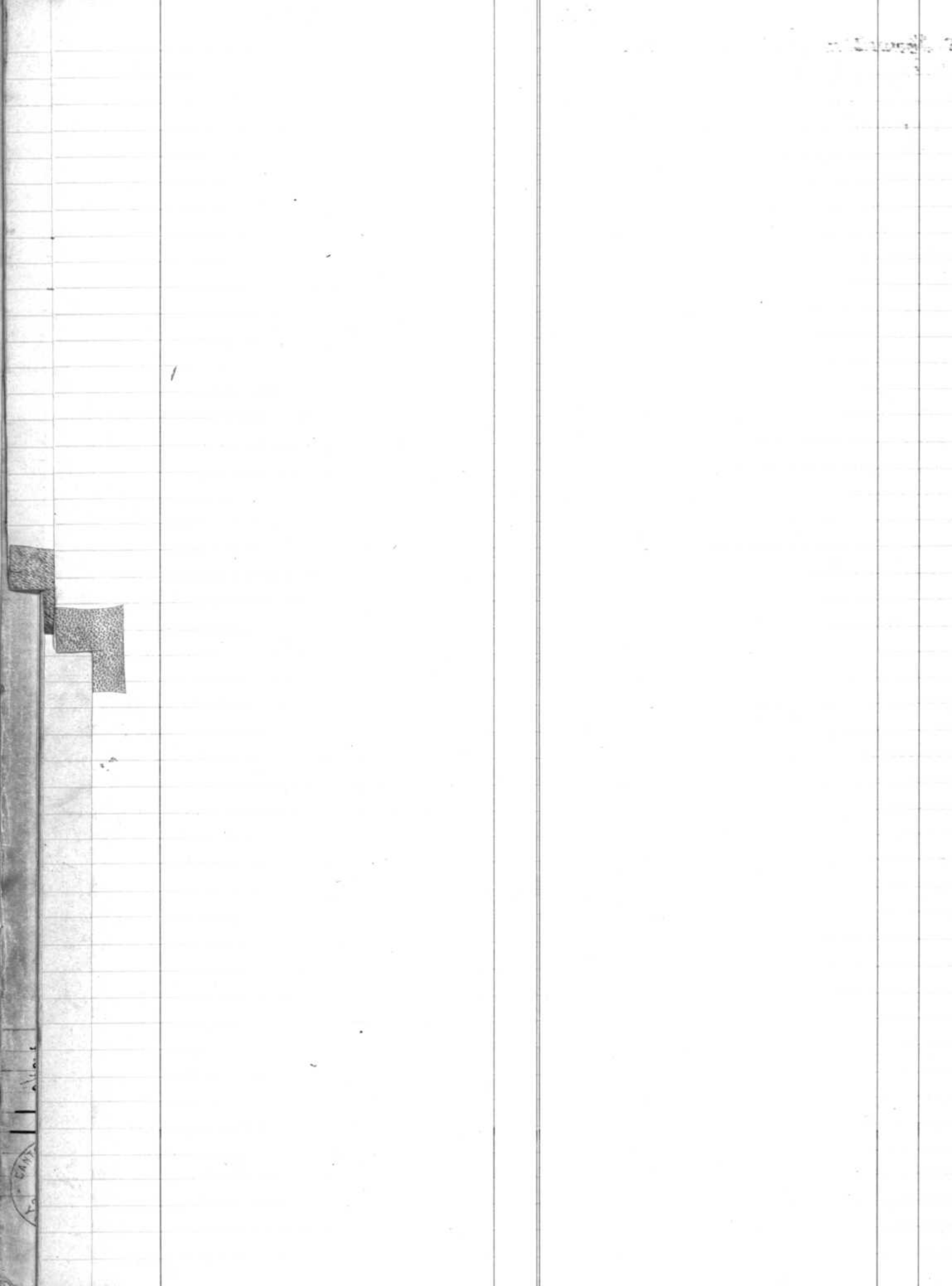
		folios
1905	Landry Clara Cécile Florence	4
"	Léonnard Eugène Ernest	6
"	Léonnard Aline Bertha	13.
"	Leuba Edouard	21
"	Le Denmal Paul	27
1906	Levaillan Jacques	33
"	Löb Jeannette née Löb	33
"	Leubaz Eugène	71
1907	Lustenberger Jean (dit Alfred)	107
"	Lachan Marguerite Mathilde	166
1908	Lévy Julie Edmie	179
"	Lüdi Hermann	195.
"	Langmeier Hans Jakob	198.

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1905	Machati Anoulo	11
"	Michaël Jeanne Susanno	26
1906	Meyer Anna	36
"	Ménoud Marie Hermine	37.
"	Meizer Frédéric Arnold	47
"	Mösch Henri	58
"	Madocchi Pierre	60
"	Mandly Emile Dominique	75
"	Miéville Rosine	83
"	Mayera Jeanne Marguerite	84
"	Möyer Henri Alfred	89
1907	Mandly Marie Bertha	92.
"	Monti Marie Madelaine Marguerite	93.
"	Moyor Henri Charles	97.
"	Mercier Louis	99
"	Merio Josephine Ambrosine Palmina	111
"	Mozotti Marie Louise	116
"	Mottaz Emile	136
"	Moyot Julie Lucie	136
"	Misteli Victor Dominique	138
"	Marthe Paul	141
"	Minnig Charles Abram	144
"	Maignley Emile Eugène	146
"	Magnenal Eugénie Julie	146
"	Magnenal Rosine Henriette	150
"	Martin Louise	155
"	Magnenal Allysse	157
"	Margot Rose Marie	157.
"	Marendaz Mathilde	160
"	Michel Lina Marguerite	168
"	Meyer Charles Eugène	174
1908	Mollion Denis	181

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



		folios
1905	Hourrisson Henri Victor Camille Louis	4
1906	Higg Georges Arthur	54
"	Herny Lina Elisa	75
1907	Hicollier Aimé Albert	167
"	Hussberger Jacob	173

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



1905 Ottonin Marie Julia
1906 Obrist Charles
" Oberli Charles Leonard
1907 Ogneri Arthur

Johas
15
50
55
108

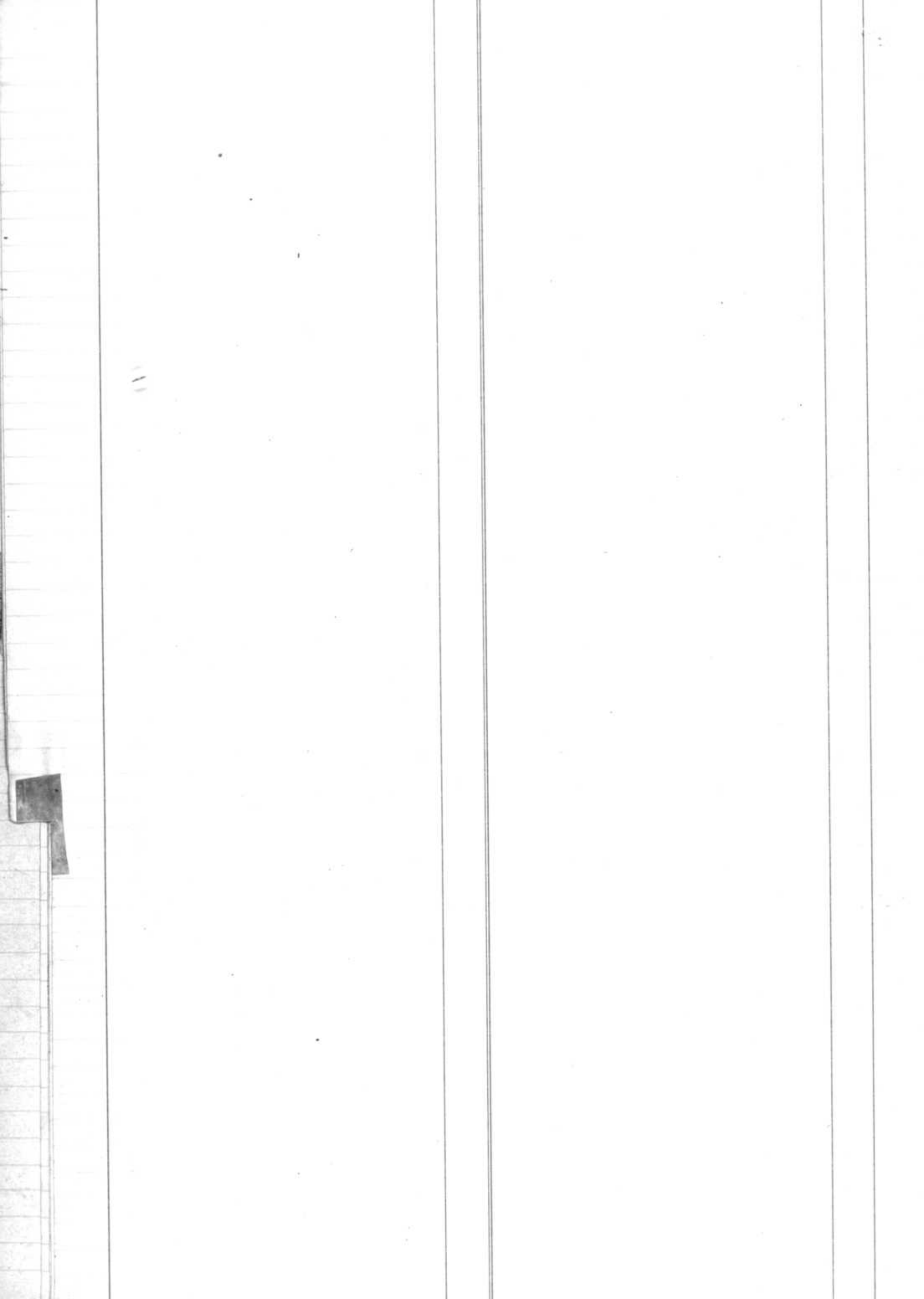
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



11

11/23

1905	David Albert	7
"	Lerriraz Rose	25
"	Lellauz John	28
1906	Lerey Emile	41
"	Lequiron Louis Alexandre	42
"	Läsche Rosine Alice Marie	43
"	Lerret Julia	52
"	Lerriraz Charles Louis	57
"	Letignat Marthe Marie	57
"	Lahud Jeanne Louise	59
"	Paillard Louise Jenny née Getru	66
"	Petitpierre Jean Henri	73
"	Lilloud Alfred	74
"	Liqueron Ernest	77
"	Laris Marie	87
1907	Litton Marie	103
"	Lerey Louis Albert	104
"	Lidoux Elise	104
"	Lahud Gustave	110
"	Loncez Josephine	110
"	Letital Marie Maurice Ernest	111
"	Lanchaud Eugénie	113
"	Lahud Marie Frédérique	117
"	Lerrenoud Fritz Emile	119
"	Littel Aline Alice	119
"	Petitpierre Blanche Cécile Marie	123
"	Lotterai Henri	124
"	Leillex Joseph Isaac	127
"	Lenti Louise Adèle	128
"	Lerussel Rodolphe	162
"	Loyel Emile Prosper	165
1908	Lillard Elisa née Pennoet	178
"	Lahud Paul Constant	180
"	Liquet Cécile Adèle Hanna	183
"	Lerrin Léa Louise	186
"	Lerrin Jean Louis	187
"	Lerriraz Hélène Louise	196



1905 Quiller. Alia L'eli

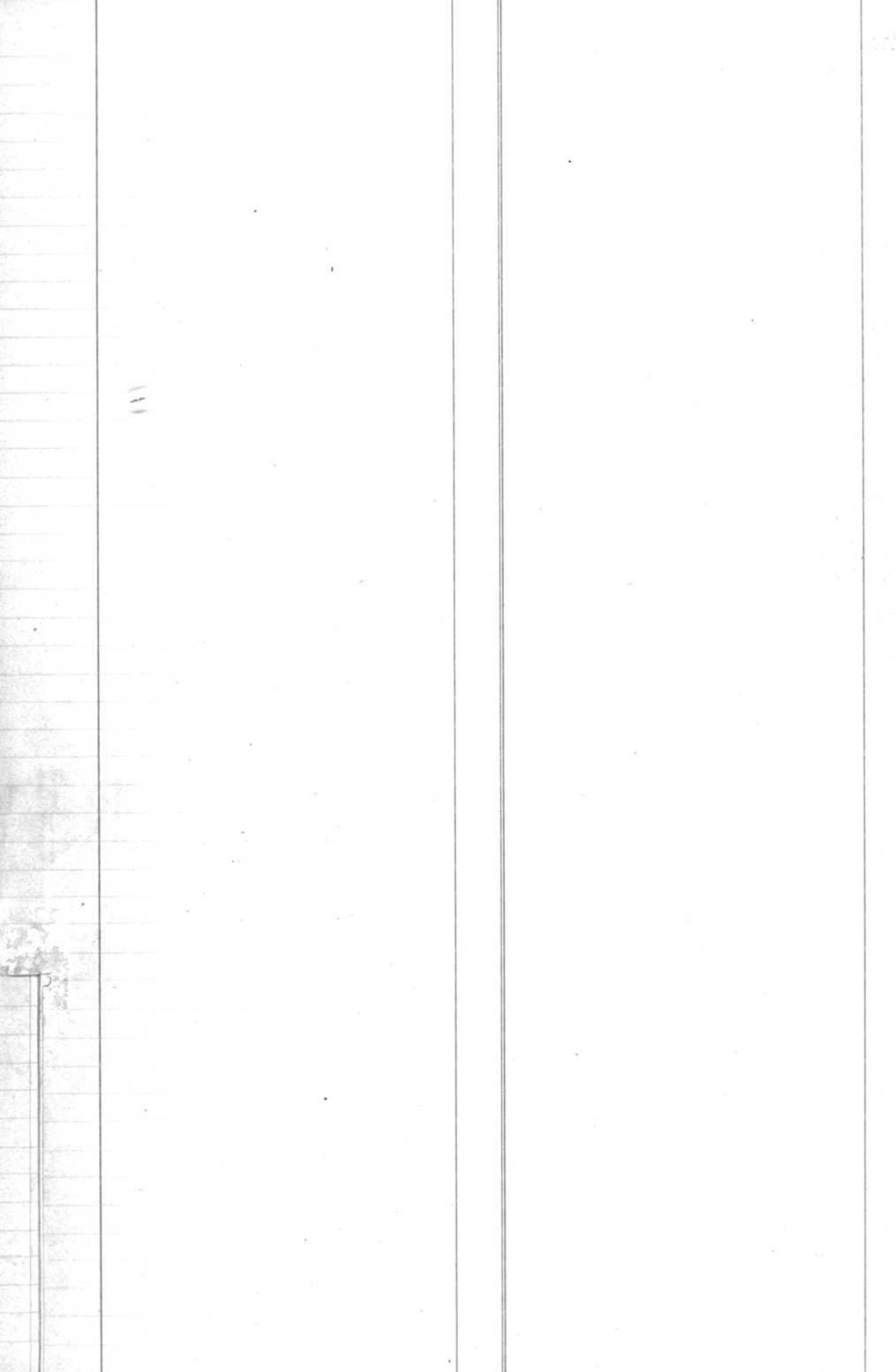
folios
9

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



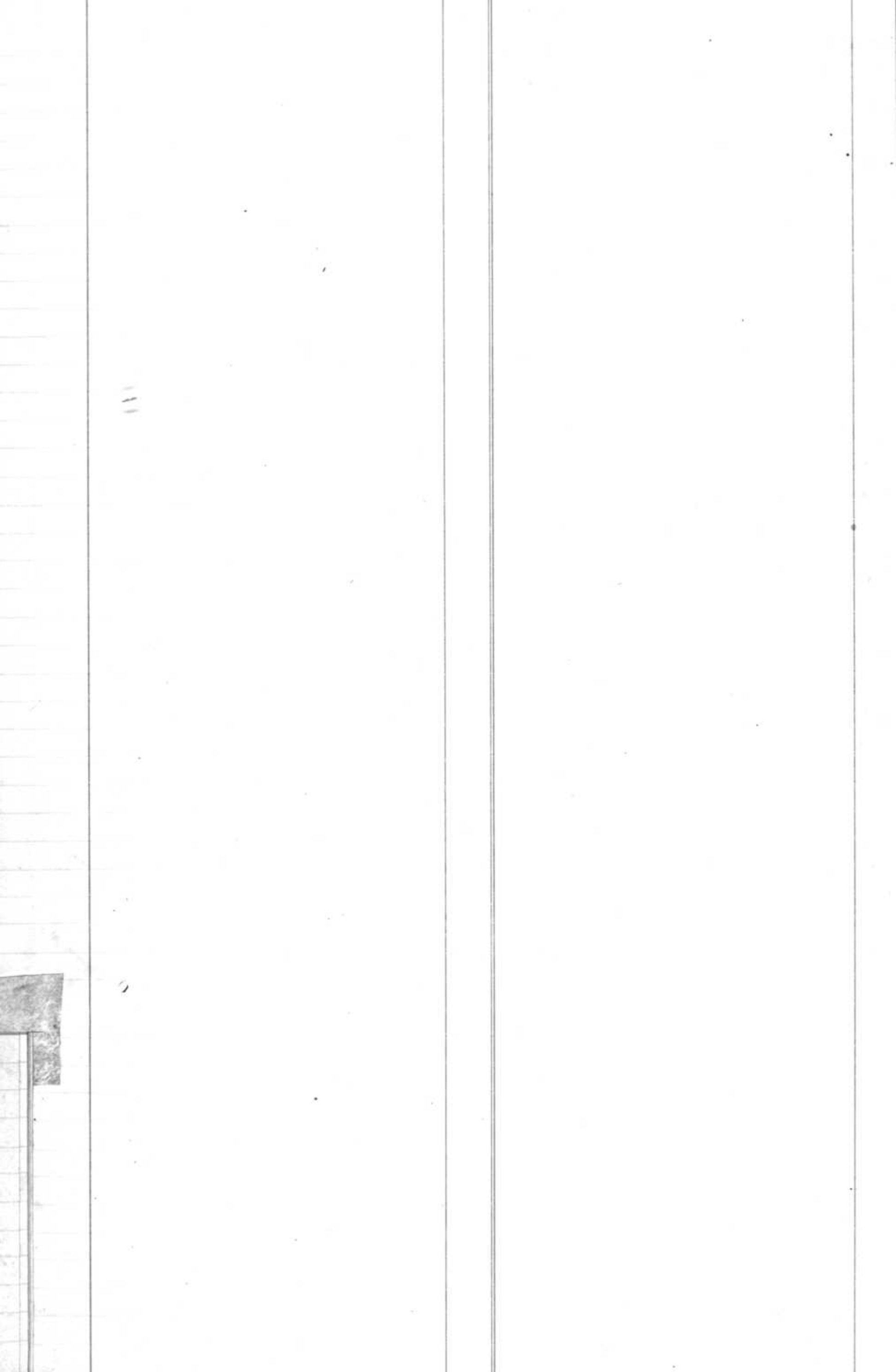
		folios
1905	Rothen Charles Francois	2.
"	Rolli Samuel	5.
"	Richardel Louis Albert	12
"	Rocheu Anna nee Lotscher	16
"	Reuteler Gustave	20
"	Ranetin Eugenio	28
1906	Reymond Albert	43.
"	Rollinet Coline Alphonsine	64
"	Ravel Marie Rosalie	76
"	Regennas Louis Edouard	84
1907	Reibel Alphonso	102
"	Rochty Emma Berthe	102
"	Rameles Susanne Lontino	124
"	Rey Theophile	131
"	Rlich Marianna	134
"	Rosser Marie Julie nee Bonnet	138
"	Roullier Alice Ida	139
"	Ruchty Alexandrine nee Rossier	140
"	Redard Antonin Joseph	148
"	Recordon Marie Juliette	148
"	Rey Elisa	151
"	Rezenmey Jean	152
"	Reymond Gustave Louis	164
"	Regamey Emile Alfred	166
"	Romersa Jeanne Marguerite	170
1908	Reichler Georges Henri	190
"	Rey Louise Victorine	195
"	Renfer Elise Hermine	198

R
S
T
U
V
X
Y
Z



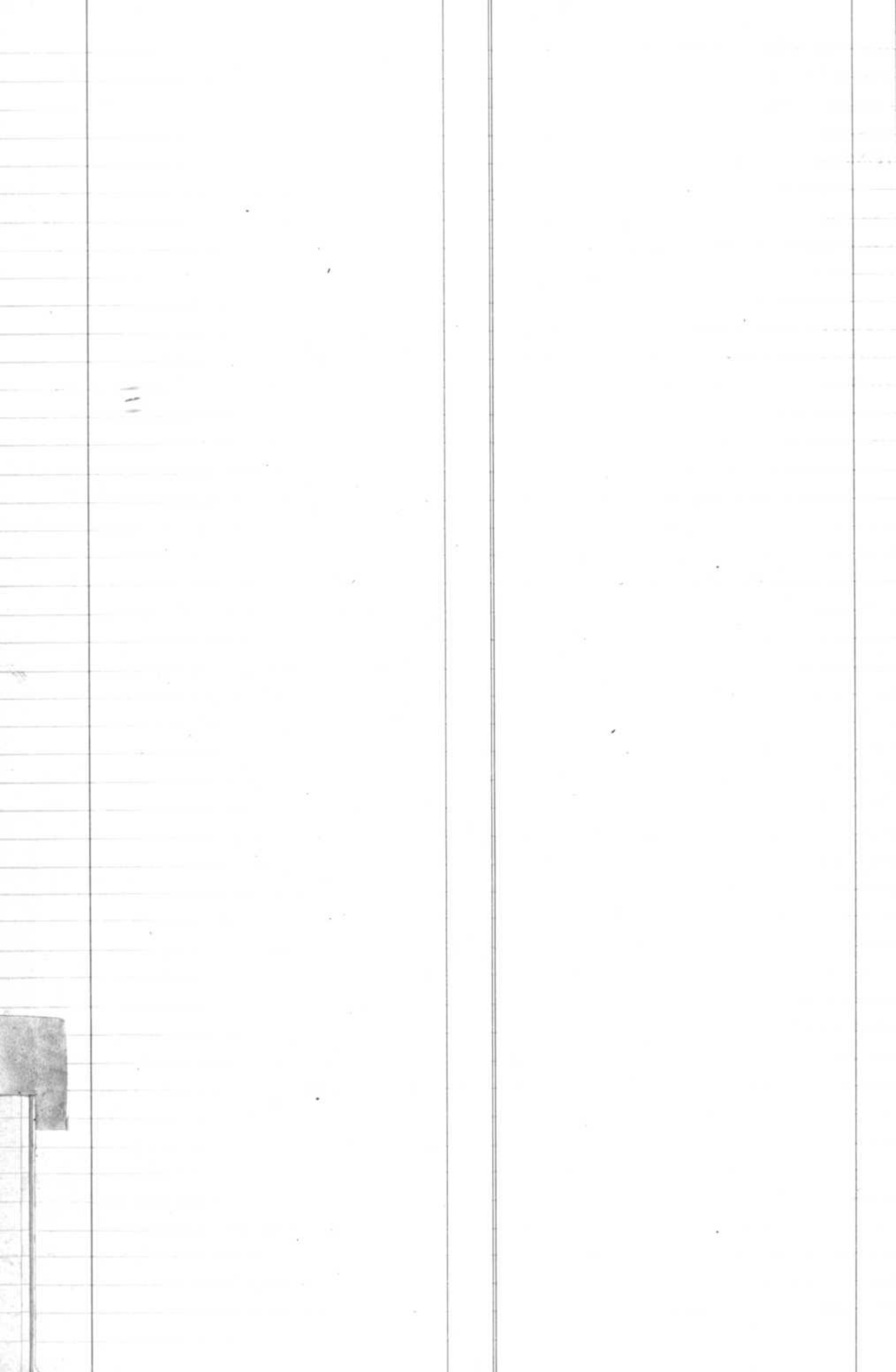
		folios
1905	Schneegg Anna-Maria	12.
"	Sève Prosper	18
"	Späth Georges Emile	26
1906	Stettler Emile	40
"	Schweighofer Armand Joseph	53
"	Sueur Jeanne Marie	54
"	Sudheimer Jeanne Emma	73.
"	Saxaillon Jean François	76
"	Studler Elise	85
"	Schneider Adolphe	88
1907	Steiner Jean Edouard	106
"	Staudenmann Ernest	98
"	Simon Augusta Julie	99
"	Schneiter Héléne	108
"	Siegenthaler Ernest	115
"	Schindler Eugène Ernest	117
"	Steuby Jeanne Adèle Célestine	125
"	Sandoz Ami Louis	130
"	Jennwald Henri Ernest	139
"	Stebler Anna Elisabeth	147
"	Schaller Anna	149
"	Salquin Henri	150
"	Sciboz François Casimir	168
"	Stepanek François	170
1908	Späth Ernest Martin	189
"	Saugy Bertha Marie	189
"	Salvisberg Rosa	194.

S
T
U
V
X
Y
Z



		folios
1905	Carantola Philomène Eugénie	2.
"	Caucheron Alice	14
1906	Chévenaz Arnold Constant	38
"	Chür Paul	59
1907	Chiebaud Fritz Henri	114
"	Chierrin Eugène	126
"	Chaverney Julien	124
"	Schantz Robert Edwald	143
"	Creyraud Berthe Henriette	145
"	Teuscher Edouard	147
"	Chévenaz Marie Louise	156
"	Corny Camille Louis Abram	158
"	Camin Marie Melanie née et Kew pach	169
"	Crösch Bertha	173
1908	Cürler Berthe	190

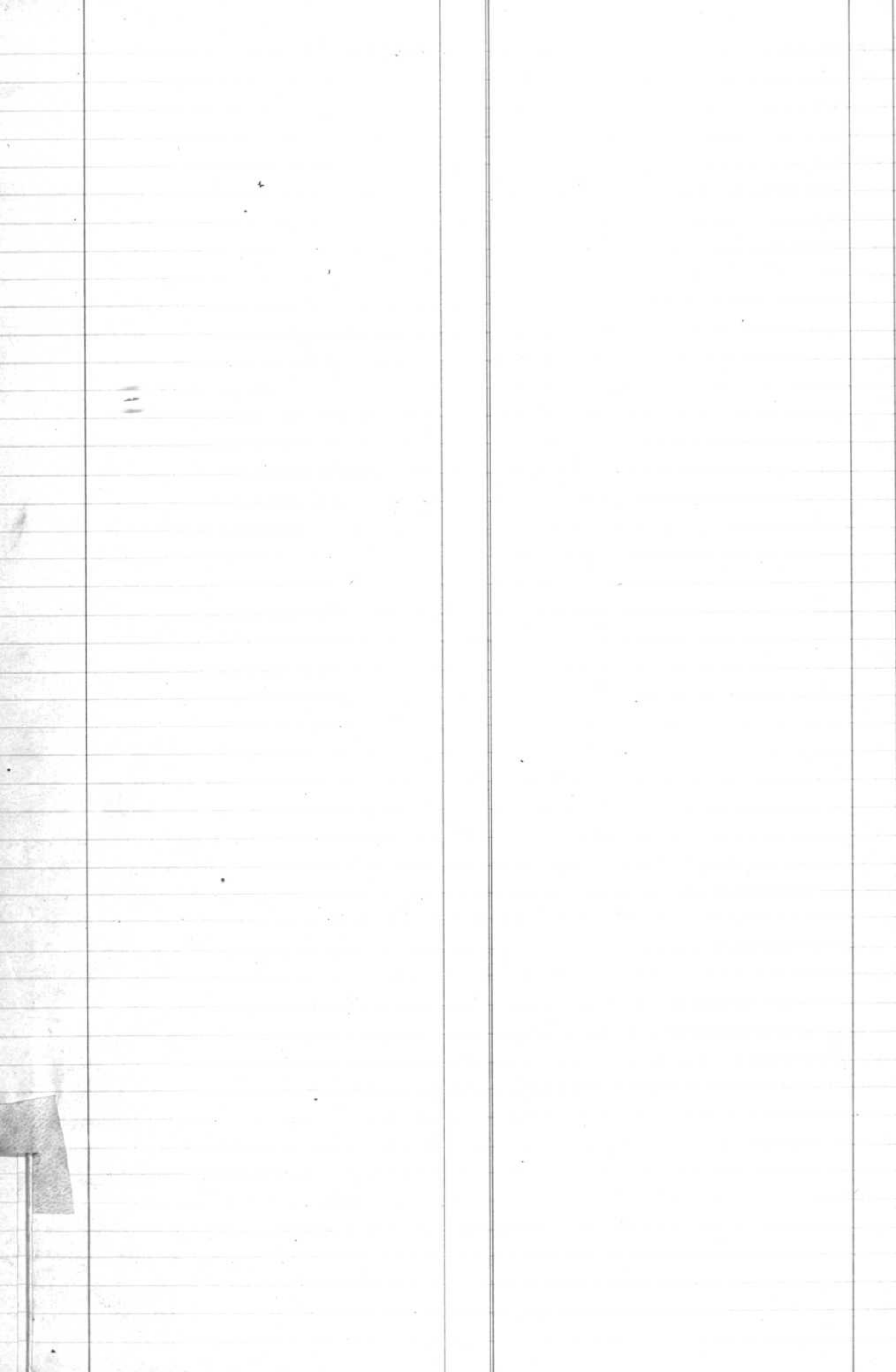
T
U
V
X
Y
Z



1908 Allino Jacques

folios
179

U
V
X
Y
Z



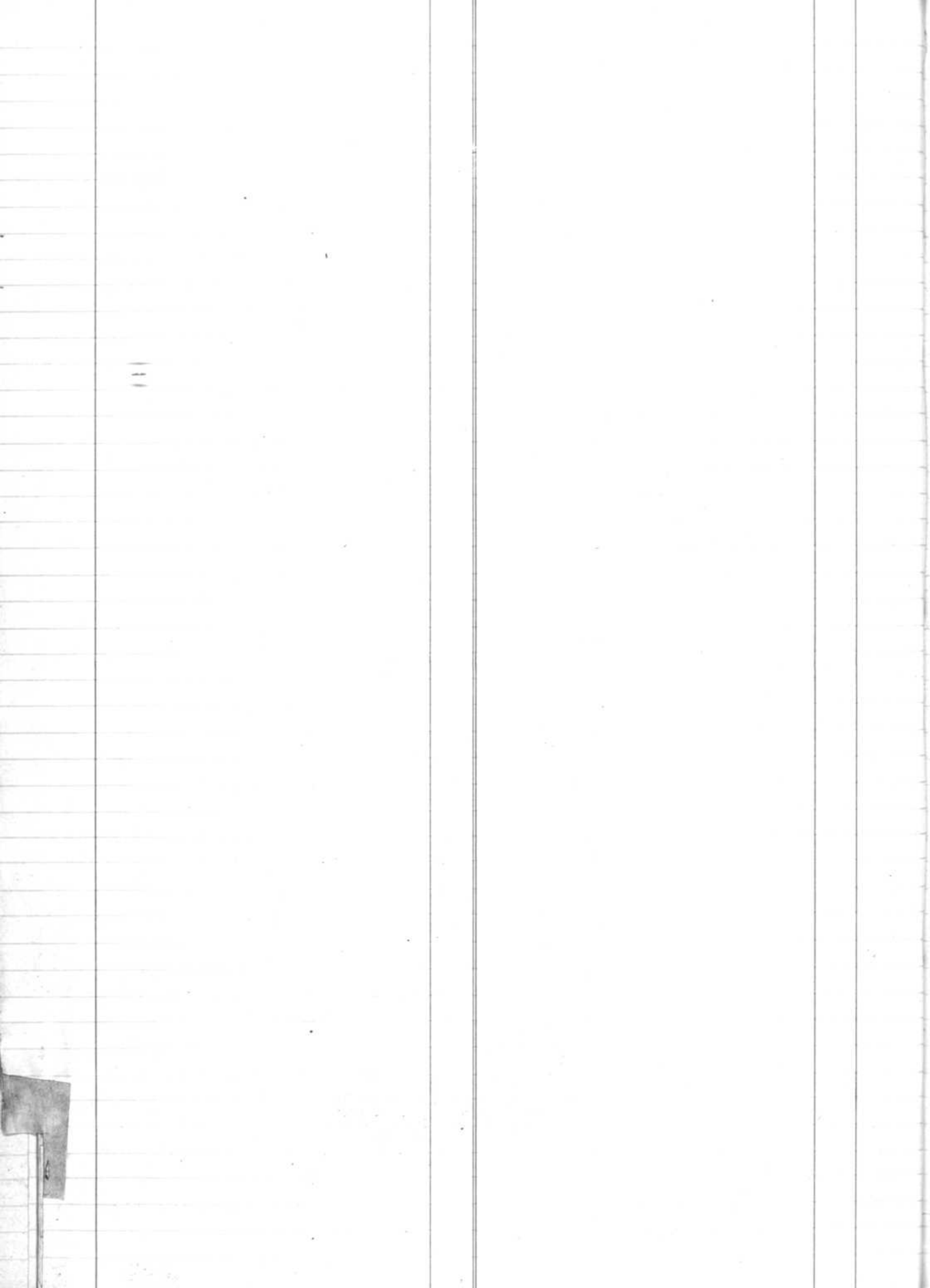
1905 Sulliens Jean dit Aimé
 1906 Wolper Emma Elise
 " Serrax Louis
 " Sagnières Julien Héli
 1907 Vaucher Laure Emma
 " Versel Paul
 " Volery Anna Louise
 1908 Sagnières Edouard

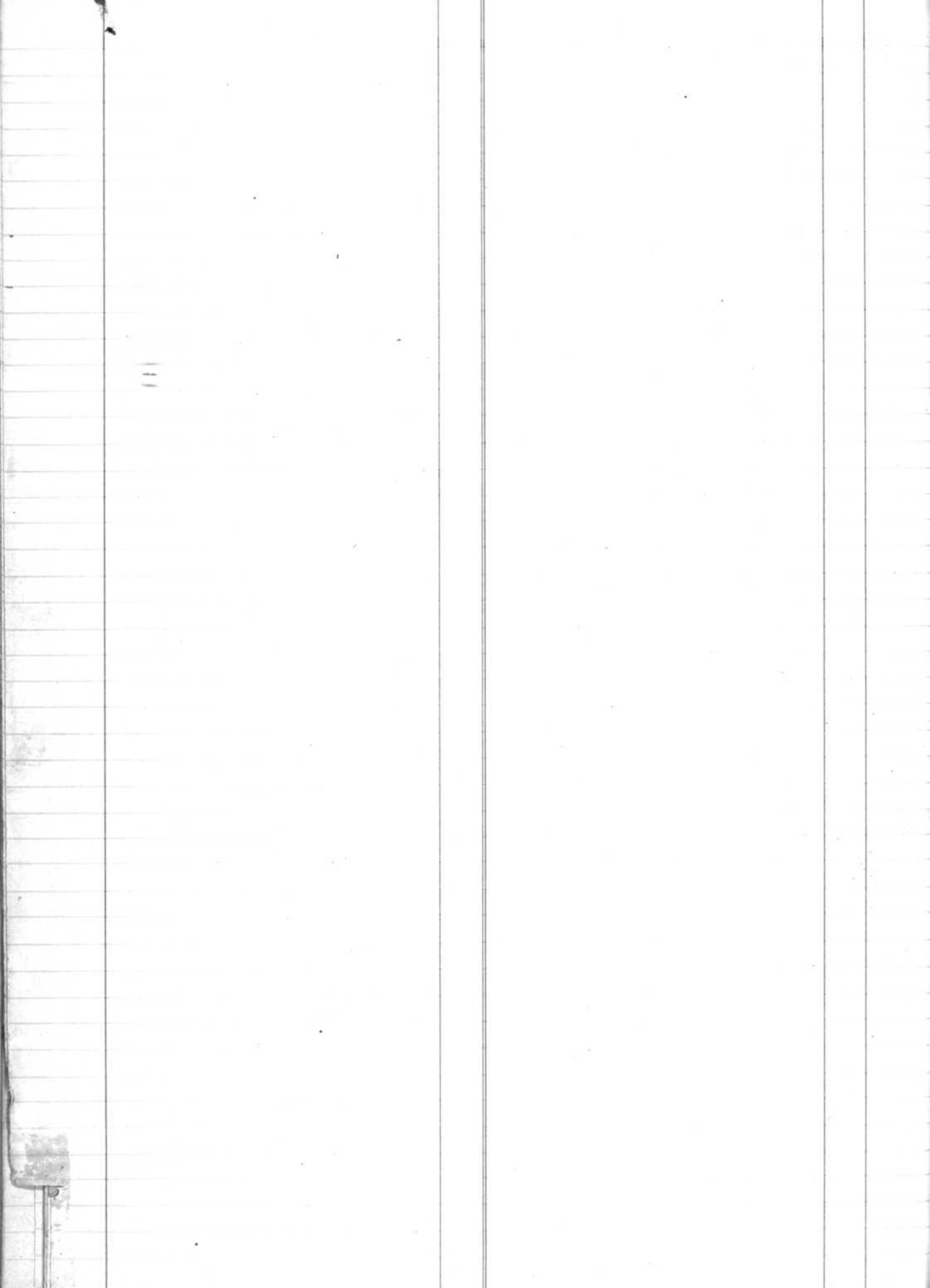
folios
 8
 44
 68
 83
 108
 137
 172
 182

1905 Wanner Frédéric Louis
 " Witz Lina
 " Winteregg Alfred
 1906 Willommer Louise
 " Winteregg Léa
 " Wyss Emile
 " Wolper Marie François
 1907 Weyeneth Louise Hélène
 " Weber Emma
 1908 Weiss Joseph Alexandre
 " Weber Henri Christian

folios
 3
 24
 31
 39
 65
 80
 85
 114
 122
 138
 192

V
X
Y
Z

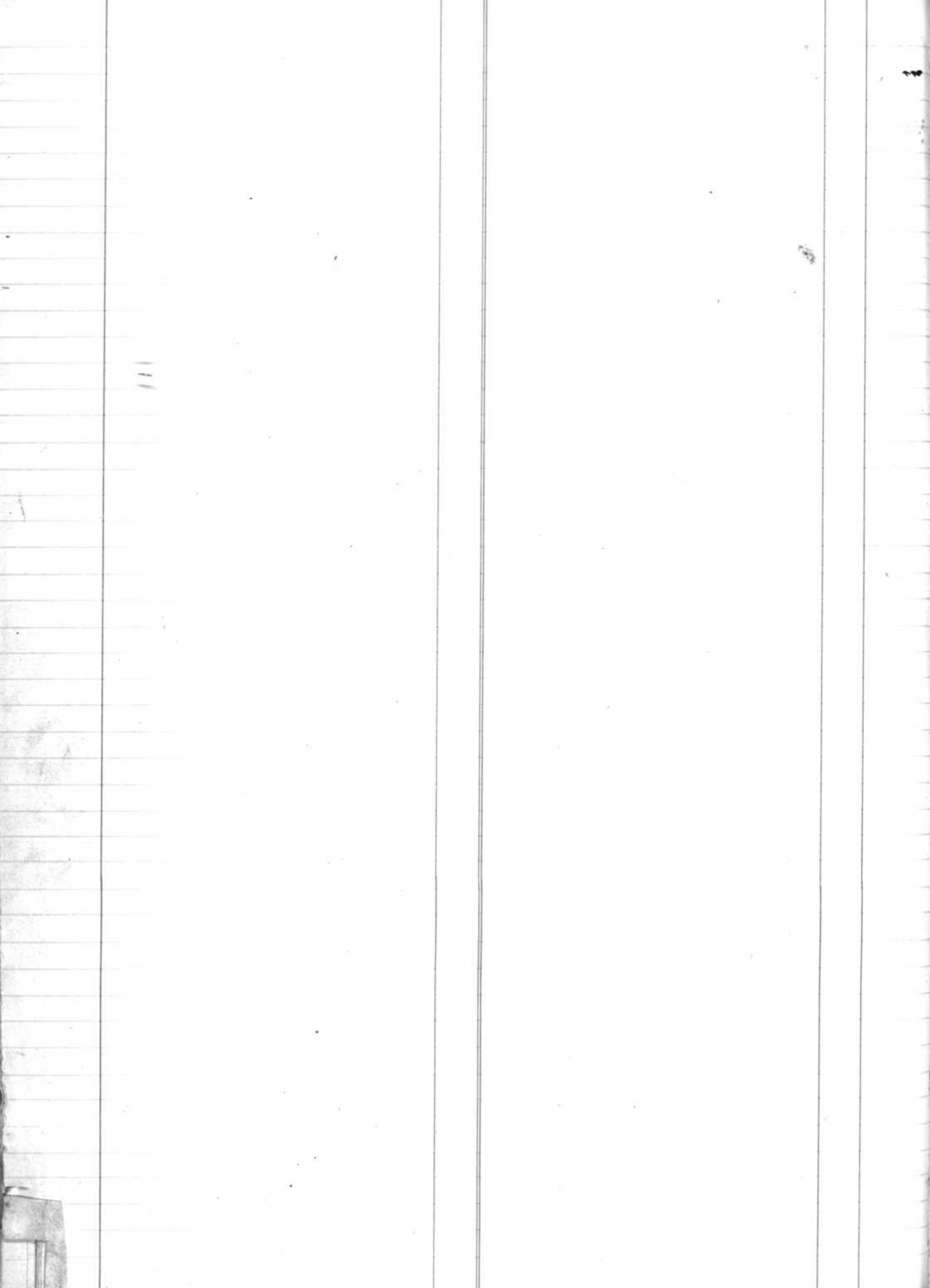




1806 Jenni Marthe Marie

folios
56

Y
Z



	folios
1905 Zund Joseph Antoine	10
" Favallone Felicie Louisa	11
" Zumbach Emile	25
1906 Zumbach Henri Louis	29
1907 Ziehli Alexandre	160

